

La Renaissance

TIRÉ A 200 EXEMPLAIRES

DONT 150 MIS DANS LE COMMERCE

N° 134



THÉATRE DE LA RENAISSANCE
Place Ventadour

L.-HENRY LECOMTE

Histoire
DES
Théâtres de Paris

La Renaissance

1838-1841 — 1868 — 1873-1904

PARIS

H. DARAGON, ÉDITEUR
30, Rue Duperré (IXe)

1905

Premier Théâtre
DE
LA RENAISSANCE
1838-1841

Les pièces à musique, la comédie et le vaudeville comptaient, en 1836, des scènes à peu près suffisantes ; le drame, moins favorisé, était en souffrance depuis que les mauvais procédés du directeur Harel avaient éloigné de la Porte-Saint-Martin les deux seuls écrivains qui eussent une autorité réelle sur la foule, Victor Hugo et Alexandre Dumas. Interrogé sur ses travaux littéraires par le duc d'Orléans qui lui témoignait une grande sympathie, Dumas se plaignit, un jour, que les auteurs nouveaux ne pussent aborder librement la scène.

— C'est là, en effet, répondit le duc, un état de choses impossible ; l'art contemporain a droit à un théâtre ; j'en parlerai à M. Guizot.

— J'ai persuadé le prince, dit alors Dumas à Victor Hugo, persuadez maintenant le ministre.

Cela ne fut pas difficile, mais le privilège préparé sur l'ordre de M. Guizot portait le nom du poète.

— Je fais de l'art et non du commerce, objecta

celui-ci ; je ne veux d'aucun privilège pour moi, ni comme directeur, ni comme auteur.

— A qui donc voulez-vous que nous donnions ce théâtre ?

— A M. Anténor Joly.

Ancien ouvrier typographe, grand, sec, agissant bien que sourd, Pierre-Paul-Jean-Ariste-Anténor Joly avait fondé, en 1835, le théâtre de la Porte-Saint-Antoine (plus tard Beaumarchais), et rédigeait depuis quelques années une feuille théâtrale intitulée *le Vert-Vert*, dans laquelle il défendait avec conviction la littérature nouvelle. Son rêve était de diriger une scène importante ; il fut à la fois surpris et charmé, quand Victor Hugo lui dit : « Vous avez le privilège d'un second Théâtre-Français ».

— Et, comme Anténor Joly se confondait en remerciements. — « Il est bien entendu, ajouta le poète, que ce théâtre est à la littérature et non à moi ; vous me demanderez des pièces si vous y trouvez votre intérêt, mais vous serez aussi libre de ne pas m'en demander que je serai libre de vous en refuser.

— « Puisque vous voulez que j'aie le droit de m'adresser à qui bon me semble, répondit le nouveau directeur, je m'adresse à vous et je vous demande ma pièce d'ouverture ».

La concession d'un second Théâtre-Français à établir sur la rive droite de la Seine avait été signée par M. de Gasparin, ministre de l'intérieur, le 12 novembre 1836 ; Anténor Joly, qui était pauvre,

employa quinze mois à trouver l'argent nécessaire à l'exploitation de son privilège ; encore dut-il, pour l'avoir, accepter comme associé Ferdinand de Villeneuve, vaudevilliste qui, passionné pour la musique, imagina d'obtenir de M. de Montalivet, successeur de M. de Gasparin, le droit de faire, de la scène nouvelle, un troisième théâtre lyrique. Un groupe nombreux d'auteurs et de compositeurs épousa cette idée, et la développa dans la requête suivante au Pair de France, ministre de l'intérieur :

Monsieur le Ministre,

Une pensée de bienveillance et de généreuse sollicitude pour l'art dramatique détermina, il y a quelques mois, la concession du privilège d'un second Théâtre-Français. Conserver intactes les inspirations du passé, protéger celles du présent, préparer celles de l'avenir, telles furent les principales intentions de cet acte ; il agrandissait à la fois le domaine de l'art et en assurait le progrès : aussi cette mesure fut-elle accueillie avec la plus vive reconnaissance par les auteurs, les artistes et le public.

Nous venons aujourd'hui avec confiance, Monsieur le Ministre, vous prier de vouloir bien vous associer à cette œuvre en la complétant et en étendant ses bases : nous sollicitons de votre bienveillance d'autoriser la création d'un second théâtre d'opéra-comique et d'accorder ainsi à la musique ce qui a été donné à la littérature.

Afin de répondre d'avance à la principale objection, l'impossibilité de concéder un privilège nouveau vu l'état peu prospère des entreprises dramatiques, nous avons pensé qu'il serait plus convenable d'imposer au théâtre que va fonder M. Anténor Joly la double obligation de représenter le drame et l'opéra-comique. Cette modification du privilège entraînerait le changement du titre de *Second Théâtre-Français* qui reviendrait à l'Odéon ; ainsi cesserait d'ailleurs la con-

currence directe que le théâtre de M. Anténor Joly semble destiné à faire à la Comédie-Française.

La conversation récente que vous avez eue, Monsieur le Ministre, avec les membres de la Commission des Auteurs, relativement à la réouverture de l'Odéon, nous détermine à vous adresser cette demande : en effet, peu de temps après la concession du second Théâtre-Français, le ministre accorda l'autorisation de jouer à l'Odéon *le drame avec chœurs et l'opéra de genre* ; ce privilège reçut l'assentiment général, surtout celui des jeunes compositeurs, instrumentistes ou chanteurs qui virent là pour eux une garantie de travail et d'avenir.

Aujourd'hui, Monsieur le Ministre, que par une mesure longuement méditée et pour assurer une sorte de subvention à l'Odéon, vous êtes décidé à confier ce théâtre au directeur de la Comédie-Française afin qu'il y fasse représenter la tragédie, le drame et la comédie, nous demandons avec instance qu'il soit accordé au nouveau théâtre de M. Anténor Joly le droit de chanter enlevé au théâtre de l'Odéon.

Nous nous sommes réduits, Monsieur le Ministre, à demander une demi-faveur parce que nous savons :

1° La répugnance du pouvoir à concéder un privilège exclusif de second théâtre d'opéra-comique ;

2° Que tous les théâtres de vaudeville ont reculé devant les frais de troupe, de chœurs et d'orchestre nécessités pour l'exécution de partitions nouvelles.

La Musique en France est encore très restreinte dans ses moyens de manifestation extérieure, et cependant de tous les beaux-arts c'est celui auquel on devrait donner pour se reproduire les ressources les plus nombreuses et les plus diverses.

Pourquoi l'Italie fournit-elle des Maestris et des Chanteurs au monde ? Parce que les artistes sortant des Conservatoires de Naples et de Milan trouvent une troupe chantante dans les moindres villages, et quatre ou cinq théâtres lyriques dans chacune des grandes villes italiennes. Voilà le secret tant cherché pour obtenir des compositeurs et des voix.

A Paris l'Académie Royale de Musique met en scène à

peine deux opéras par année, et pendant huit mois de la saison dernière *l'Ambassadrice* et *le Postillon de Lonjumeau* ont fait à eux seuls les frais des représentations de l'Opéra-Comique. Malgré la bonne volonté du directeur de ce théâtre, il n'a pu produire encore qu'un nombre très restreint de jeunes musiciens, tandis que plus de soixante compositeurs attendent impatiemment à Paris qu'un théâtre lyrique soit ouvert à leurs essais.

Il est à remarquer aussi que, pour faire admettre un ouvrage important à l'Opéra ou à Feydeau, le compositeur doit avoir une réputation déjà établie ; comment peut-il l'acquérir s'il n'a point de théâtre destiné à recueillir ses premières partitions ?

Ainsi les meilleurs élèves sortis du Conservatoire ne trouvent ni poèmes ni rôles, leurs longues études deviennent stériles, leurs essais sont toujours rejetés, et on les voit condamnés à végéter sans avenir entre la contredanse et la romance de salon.

D'autre part les artistes exécutants qui sortent du Conservatoire, ayant fait des études souvent incomplètes, ont besoin du séjour de la capitale pour perfectionner leur méthode ; faute de théâtre lyrique ils sont obligés aujourd'hui de s'éloigner des bons modèles, de courir la province d'où ils reviennent presque toujours dépourvus de goût et de naturel.

Telle est aujourd'hui la funeste situation de l'art musical en France ; ainsi s'étiolent de jeunes talents, ainsi s'évanouissent de brillantes espérances ; ainsi se dépensent inutilement, sans gloire pour le pays, sans profit pour les artistes, et les dotations du Conservatoire et les subventions accordées aux deux théâtres lyriques.

C'est à ce mal, Monsieur le Ministre, que nous venons vous demander de remédier, confiants dans l'appui éclairé que vous avez toujours accordé aux arts. En effet, un théâtre destiné à exploiter le drame, la comédie et l'opéra-comique trouvera plus de sympathies dans le public, il sera utile à un plus grand nombre d'artistes et d'auteurs dramatiques, il ne sera plus un obstacle direct à la prospérité de la Comé-

die-Française, et la nouvelle entreprise elle-même puisera dans l'adjonction du chant une garantie de succès et d'avenir.

En nous résumant, nous vous prions de vouloir bien décider, Monsieur le Ministre :

Que le second Théâtre-Français changera son titre ;

Que M. Anténor Joly sera autorisé à faire représenter le drame, la comédie et l'opéra-comique.

Nous sommes, Monsieur le Ministre, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Commission dramatique : *Eugène Scribe*, président ; *Dupaty, De Rougemont*, vice-présidents ; *F. Langlé, Dupeuty*, secrétaires ; *Adam, Halévy, Mallian, Fontan, De Leuven, Mélesville, Viennet.*

Hommes de lettres : *Alexandre Duval, Jouy, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Casimir Delavigne, Alfred de Vigny, Frédéric Soulié, Bayard, Ancelot, Théaulon, Paul Duport, Carmouche, Saintine, De Courcy, Dupin, Brazier, Planard, De Saint-Georges, De Comberousse, E. Guinot, Léon Halévy, Emilien Pacini, Moussette, Ed. Monnais, Sauvage, René Périn, Merle, Roger de Beauvoir, Dumersan, Varin, Duvert, De Forges, E. Cormon, Gabriel, F. de Villeneuve, Louis Desnoyers, Varner, Jules Lovy.*

Compositeurs : *Chérubini, Lesueur, Paër, Berton, Carafa, Auber, Meyerbeer, Berlioz, Grisar, Elwart, Vogel, De Ruolz, Masini, Monpou, Batton, Morel, Boïeldieu, Leborne, Thomas, E. Prévost, Zimmermann, Romagnesi, A. de Beauplan, F. Bérat, Casimir Gide, Panseron, Mainzer.*

M. de Montalivet se montra favorable aux vœux des soixante-dix-sept signataires ; il ne pouvait cependant sacrifier les droits de M. Crosnier, directeur de l'Opéra-Comique : Joly, en conséquence, eut, à la date du 30 septembre 1837, l'autorisation de fonder un théâtre consacré à la représentation de drames, comédies, et vaudevilles avec airs nouveaux. Un

arrêté explicatif intervint ensuite pour dire que l'entreprise nouvelle aurait la faculté de jouer : 1° des drames et comédies en vers ou en prose, avec ou sans chœurs et intermèdes ; 2° des opéras de genre en deux actes et en français ; 3° des vaudevilles avec airs nouveaux, ne comportant pas les développements musicaux qui caractérisent l'opéra-comique. Mais, pour sauvegarder les intérêts des scènes subventionnées, il était décidé qu'Anténor Joly ne pourrait engager, sans l'autorisation ministérielle, les élèves récompensés d'un premier prix au Conservatoire, et que les artistes ayant fait partie d'un des théâtres royaux ne pourraient traiter avec la direction nouvelle sans le consentement du ministre, et trois ans seulement après la rupture de leur engagement.

Restait à choisir l'emplacement de la scène future. Victor Hugo voulait qu'on achetât un terrain sur le boulevard Saint-Denis et qu'on y construisit une salle appelée *Théâtre de la Porte-Saint-Denis* ; l'affaire ne se fit pas, au grand regret du poète, et les directeurs se rabattirent sur le théâtre de la place Ventadour, ouvert par l'Opéra-Comique en 1829, et provisoirement loué à une troupe italienne. Un bail signé le 18 décembre 1837 le leur donna pour neuf années, à partir du 1er septembre 1838, moyennant un loyer de 83.000 francs.

La salle construite en amphithéâtre sur un plan demi-circulaire, dont les côtés se prolongeaient perpendiculairement au mur d'avant-scène, contenait cinq rangs de loges et trois galeries. Les deux premiers rangs au-dessus des baignoires étaient com-

pris entre huit entre-colonnements corinthiens subdivisés chacun par deux petites colonnes en fer qui portaient la seconde galerie ; en arrière de cette galerie, un ordre de douze pilastres et de vingt-deux colonnettes formant un quatrième rang de loges portaient la troisième galerie, dont le fond faisait le soubassement du cinquième rang de loges, en attique. Au-dessus de cette disposition s'élevait la coupole qui, suivant le plan de la salle, formait une demi-calotte sphérique prolongée au-delà de son diamètre, jusqu'aux avant-scènes, par un grand arc doubleau. Deux grandes colonnes corinthiennes portant un riche entablement surmonté d'un acrotère et d'un pignon droit s'élevant jusqu'à la rencontre de la coupole, décoraient les avant-scènes entre lesquelles s'ouvrait une scène plus large que haute, fermée par une draperie rouge tuyautée et ornée de franges d'or. Au centre de l'hémicycle, beaucoup plus rapproché de la scène que du plafond de la salle, était suspendu un fort beau lustre portant, sur trois rangs, quatre-vingts becs de gaz.

Cette disposition, d'un aspect grandiose et imposant, pouvait parfaitement convenir à un Grand Opéra, mais n'était pas sans inconvénient pour un autre genre de spectacle. L'architecte Navarre fut chargé d'approprier la salle aux exigences de sa nouvelle destination ; il commença, le 1er mai 1838, ce travail qui n'était pas sans difficulté. D'abord, pour rétrécir la salle et supprimer quarante colonnes, il fallait reconsolider les anciens planchers qu'on privait de ces appuis ; M. Navarre établit de

nouveaux supports factices créés par des fermes inaperçues ; par cette disposition, les colonnes, qui nécessitaient des cloisons pleines à toutes les loges, disparurent sans nuire à la solidité des planchers, et les loges eurent l'avantage, sérieux pour les spectateurs, de n'être plus masquées. L'ouverture de la scène eut aussi sa révolution architecturale ; elle fut diminuée de largeur et on lui donna la forme de carré long. Les avant-scènes virent, par suite, disparaître les grandes colonnes qui les alourdissaient ; la salle, prenant une forme elliptique, dirigea ses côtés vers l'angle de ces nouvelles avant-scènes, avec lesquelles elle fit jonction sans changer la division de ses étages ; enfin, le plafond étant trop haut, une nouvelle coupole, elliptique comme la salle, fut établie au-dessous du dernier rang de loges qu'on supprima.

La salle, ainsi rétrécie dans ses dimensions, fut décorée dans le style Louis XIV ; l'or et le blanc y dominaient, et un grand foyer de lumière faisait ressortir avec éclat les ornements en relief qui couvraient de leurs pâtes délicatement fouillées les avant-scènes et les tabliers des premières galeries.

Quant à la toile fermant la scène, elle se composait d'une draperie en velours rouge, retroussée en haut pour laisser voir un autre rideau en soie blanche, décoré de figures, broderies et franges d'or.

Les dépendances n'avaient pas été négligées. Les corridors, élargis, étaient garnis d'épais tapis ; sept beaux lustres éclairaient le foyer restauré, et, par une heureuse innovation, se trouvait, dans le grand

corridor, un bureau délivrant, le soir, des billets pour la représentation du lendemain.

Tout ce qui intéressait la sûreté et le confort du public avait, en somme, été prévu par l'architecte, habilement secondé par les peintres Debonnaire jeune, Valbrun, Zara, et le sculpteur Romagnesi.

Avant même que ces travaux d'appropriation fussent commencés, Anténor Joly avait adressé aux feuilles parisiennes la lettre suivante, destinée à faire connaître les intentions de l'entreprise, baptisée *Théâtre de la Renaissance* :

Paris, 17 avril 1838.

Monsieur le Directeur,

Quelques journaux annoncent que le genre de l'opéra-comique sera mis en première ligne au théâtre Ventadour. Je viens vous prier de vouloir bien rectifier, à cet égard, la note conçue en termes d'ailleurs bienveillants, qui a été insérée dans ces feuilles.

Lorsque le privilège du second Théâtre-Français fut modifié sur la demande des auteurs et compositeurs dramatiques, il a été bien établi que mon théâtre serait à la fois second Théâtre-Français et second théâtre d'opéra-comique ; les deux genres seront donc également exploités ; et, si mes espérances se réalisent, j'ouvrirai par un drame de M. Victor Hugo et une partition de M. Meyerbeer. C'est dans le but d'obtenir tout à la fois cette haute position littéraire et cette haute position musicale qu'ont été faits les premiers engagements.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

A la déclaration très nette de Joly, F. Crosnier, directeur de l'Opéra-Comique, s'empressa de répon-

dre que l'administration s'étant, dans son traité avec lui, engagée à ne pas autoriser la représentation des pièces du genre de celles de l'Opéra-Comique sur les autres théâtres de la capitale, il en concluait que le ministre avait tenu ses engagements et qu'Anténor Joly se trompait. Celui-ci riposta que, tout en reconnaissant le droit de M. Crosnier à exploiter seul le genre de l'opéra-comique, il n'en avait pas moins la permission de faire représenter des poèmes mêlés de musique. C'était jouer sur les mots, mais, de cette polémique préventive, on pouvait augurer que les directeurs subventionnés n'abandonneraient. au profit de leur concurrent, aucune des prérogatives que leur assuraient les traités.

En attendant Joly, fidèle à son double programme, composait, pour jouer et chanter sur la scène de la Renaissance, ces troupes distinctes :

Drame et Comédie.

Premiers rôles : Frédérick-Lemaître, Guyon, Alexandre Mauzin ;

Jeunes premiers : Langeval, Montdidier, Crécy ;

Comiques : Saint-Firmin, Féréol, Chambéry, Fresne, Delacroix.

Raisonneur : Felgine ;

Troisièmes rôles : Hiellard ;

Utilités : Gustave, Beaulieu ;

Premiers rôles : Mme Albert ;

Jeunes premières : Juliette Drouet, Ida Ferrier, Louise Baudouin (Atala Beauchêne), Crécy ;

Mère noble : Level.

Opéra-Comique et Vaudeville.

Premiers ténors : Marié de Lisle, Gibert ;
Deuxième ténor : Adolphe Berton ;
Troisième ténor : Blès ;
Basses-tailles : Hurteaux, Palianti ;
Trials : Féréol, Valnay ;
Barytons : Daudé, Henry Alix ;
Comique : Hippolyte Landrol ;
Utilité : Zelger ;
Première chanteuse : Anna Thillon :
Deuxième chanteuse : Chambéry ;
Premier rôle de vaudeville : Delme :
Dugazon : Mareuil ;
Troisièmes chanteuses : David, Louise Leroux ;
Duègne : Moutin ;
Soubrette : Alexis ;
Utilité : Courtois ;
Débutants : Duval, Thorel, Lelong, etc.

C'est à Victor Hugo, nous l'avons dit, qu'Anténor Joly avait demandé sa pièce d'ouverture ; le poète lui donna *Ruy Blas*, qu'on lut le 30 août 1838, et pour les répétitions duquel on emprunta la salle du Conservatoire. Le 6 octobre, une société fut créée, par acte passé devant Mes Cahouet et Godot, pour l'exploitation de la Renaissance, qui posa cinq jours plus tard sa première affiche ; elle dut pourtant attendre plusieurs semaines avant de tenir sa promesse d'inauguration.

Chassés par la musique, les acteurs étaient retournés place Ventadour pour achever, dans le

pêle-mêle et le vacarme des réparations, les études de *Ruy Blas*. Les travaux n'étaient point terminés quand les directeurs se décidèrent à donner, le jeudi 8 novembre, leur premier spectacle composé d'un discours en vers, de Méry, et du drame de Victor Hugo. Nous reproduisons sans coupures le prologue, dit par Montdidier, et publié seulement dans les feuilles théâtrales de l'époque :

L'art n'a jamais assez de temples dans le monde :
Il faut tendre la main à la main qui les fonde ;
Il faut venir en aide à l'homme intelligent
Qui sur un terrain nu sème des grains d'argent,
Et, quand du jour promis l'heure tardive sonne,
Ouvre le nouveau champ où l'artiste moissonne.
Aussi tous sont venus par le même chemin,
Le conseil à la bouche et la truelle en main,
Arrachant de ces blocs les ronces et le lierre,
Dorer la poutre vile et ciseler la pierre,
Afin que rien ne manque au jeune monument,
Ni le cèdre divin, ni l'éternel ciment.
Et d'abord le poète, ardent de cœur et d'âme,
Poète qui donna la vie à *Notre-Dame*,
Nous arrive, et la pierre en écoutant son nom,
Comme fit autrefois le granit de Memnon,
D'un son mélodieux réjouissant la nue,
Dans ses murs salua son heureuse venue.
C'est lui qui du sépulcre évoque sous nos yeux
Les rois du moyen-âge et les rois leurs aïeux ;
Qui jette des rayons et de splendides teintes
Sur les empires morts, sur les villes éteintes,
Ressuscitant partout, et créant à sa voix
Tout ce qui fut infâme ou sublime autrefois.
Il est aussi venu, l'autre puissant athlète
Qui nous fit tant de soirs de dramatique fête,

Et, son jeune front ceint du laurier d'*Henri trois*,
Des fosses de l'histoire exhuma nos vieux rois.
Avec eux, le poète au renom populaire
Qui de son luth tira tant d'accords pour vous plaire,
Nous dit la Messénie en proie aux oppresseurs,
Du théâtre honora les deux antiques sœurs,
Et revint des palmiers du brahmine et du bonze
Pour créer Charles-Quint, Don Juan et Louis onze.
Un fils du Nord, un nom de merveilleux succès,
Nom que Paris adopte et proclame français,
Nous vient en aide aussi ; l'artiste de génie,
L'artiste de sévère et puissante harmonie,
Celui qui maria d'une puissante main
L'orchestre d'Italie et l'orchestre germain,
Qui pour nous sut tirer de son clavier docile
L'harmonieux roman des croisés de Sicile,
Et le funèbre glas qu'un roi fit retentir
De clochers en clochers sur un peuple martyr.
Avec eux, tous les noms, heureux et poétiques,
Que la scène moderne inscrit sur ses portiques,
Tous ont signé l'appel qu'un théâtre si beau
Adressait aux vivants pour sortir du tombeau.

Hélas ! quand on condamne un théâtre à se taire,
Quand au sein d'une ville on le fait solitaire,
Un long cri désolant bientôt est entendu,
Qui nous dit que tout meurt, et que l'art est perdu !
Non, l'art ne peut périr ; l'art est un dieu : qu'importe
Le bruit de son trépas que chaque jour nous porte ;
Laissons dire : la terre aura dans tous les temps
Ses œuvres de génie et ses noms éclatants ;
S'il semble quelquefois vers sa tombe descendre,
C'est l'immortel oiseau qui renaît de sa cendre,
Le vieillard qui reprend la fraîcheur de son teint,
A l'heure où son éclat nous semblait presqu'éteint.
L'art a pris tous les noms : son histoire se lie
A la Grèce, à la France, à la noble Italie ;

Il saisit le burin, la lyre, le pinceau ;
Il jaillit en colonne et se courbe en arceau ;
Dans chaque siècle mort, sa course indépendante
Sème Tasse ou Virgile, ou Raphaël ou Dante ;
Tout homme né par lui trouve des successeurs,
Homère ou Phidias ; les merveilles sont sœurs.
C'est une dynastie, une immortelle race
Qui peint avec Apelle et chante avec Horace,
Jette avec Michel-Ange une église dans l'air,
Pleure avec les tableaux de Gœthe ou de Schiller,
De ce vieux monde instruit la jeunesse écolière
Aux leçons de Térence, aux leçons de Molière.
L'art d'un égal amour les tient environnés,
Ses enfants, ses nouveaux ainsi que les aînés;
Pour charmer l'univers il prend tous les visages,
Il s'endort quelquefois dans le chaos des âges,
Bientôt il se réveille ; et s'il perd en chemin
Ses pinceaux, il arrive une lyre à la main.

Oh ! ne regrettons rien ! elles sont fortunées
Les heures de plaisir que ce siècle a sonnées :
N'allons pas, tourmentés de souvenirs cuisants,
Fermer l'œil et l'oreille aux chefs-d'œuvre présents.
Sans doute, l'art fut beau dans ces jours despotiques
Où le Louvre à Corinthe empruntait ses portiques,
Où Corneille, du drame auguste souverain,
Ciselait ses héros sous sa plume d'airain ;
Où Racine chantait Sion après l'Aulide ;
Où l'on créait un temple à la gloire invalide.
Oui, ce siècle à genoux, saisi d'un humble effroi,
Courbé devant Louis, fut plus grand que son roi ;
Mais les hommes d'alors, aussi, n'ont pu connaître
D'autres glorieux noms que nous avons vu naître ;
Paris, depuis vingt ans, prodigue à l'univers
Sa prose, son esprit, sa musique et ses vers.
Drame, opéra, ballet, gracieux vaudeville,
Tout ce qu'on applaudit dans cette grande ville,

Tout ce que sur la scène à grands flots nous semons,
Part, traverse les mers, les rivières, les monts,
Apportant les échos triomphants de nos salles
A trente nations, nos heureuses vassales,
Qui, dès que nous créons, attendent pour choisir
Le travail que Paris dispense à leur loisir,
Et, des rocs de l'Islande au golfe du Mexique,
Disent les vers nouveaux de la France classique.
Lorsque le grand Corneille imposait de ses mains
Des diadèmes d'or à ses géants romains ;
Quand du grave théâtre égayant le domaine,
Molière nous créait Tartuffe et Célimène,
La musique était pâle et l'orchestre bien nu ;
Si pour l'alexandrin Malherbe était venu,
Si Boileau foudroyait la sottise et le vice,
Lully chantait ses airs d'une voix fort novice ;
La gamme du clavier fredonnait au hasard ;
Dieu n'avait pas créé Grétry, Gluck et Mozart.
Aujourd'hui la musique a pris un divin rôle ;
Toute corde a reçu le don de la parole ;
La vie à pleins torrents s'élance à l'unisson
De la basse à l'alto, de la flûte au basson ;
Le maître fait jaillir d'un coup de son génie
Au pied de chaque acteur un volcan d'harmonie.
Ainsi, contemporains, ne croyez pas que l'art
Soit mort, ou qu'il ait pris le bâton du vieillard.

Oh ! qu'elle soit longtemps dans ce temple applaudie,
De l'orchestre et des vers la double mélodie !
Que l'art qui chaque jour fait de nouveaux élans
S'y couronne à jamais de feux étincelants !
Longtemps déshérité de sa noble origine,
Ce théâtre étalant une jeune ruine,
Même dans les longs soirs de la froide saison,
Emaillait son parvis de mousse et de gazon.
On disait : « Quel malheur qu'une salle si belle
« En naissant ait trouvé le public si rebelle !

« C'est un quartier lointain où Paris ne vient pas;
A peine un voyageur y hasarde ses pas.
« La salle Ventadour à chaque heure s'écarte
« De Paris, et Paris l'exile de sa carte !
« C'est Thèbes au désert, qu'une fois par hasard
« Galvanise en courant l'orchestre de Musard ».
Que ne disait-on pas? Cette erreur disparue
Pour quiconque marchait l'œil ouvert dans la rue,
Même en nos jours brumeux il fut aisé de voir
Que l'habile architecte avait fait son devoir,
Et qu'il n'égara pas sa pierre et sa colonne
Dans un désert, devant Palmyre ou Babylone.
Quoi ! n'est-ce pas la rue où tombe à flots épais
Un déluge vivant au quartier de la Paix ?
Dites, qu'aperçoit-on du théâtre où nous sommes ?
Des îles de palais parmi des fleuves d'hommes.
Depuis un siècle et plus l'herbe des Petits-Champs
A produit des pavés, des toîts et des marchands,
L'arcade protectrice aux larges galeries
Rebondit en doublant un arbre aux Tuileries.
Le fisc public est là ; sous notre corridor
Défile, chaque jour, un public chargé d'or.
Dans ce vaste quartier, d'un accès si facile,
Napoléon lui-même a pris son domicile,
Et toujours, que le temps soit brumeux ou serein,
L'Europe vient le voir sur son dôme d'airain.

Ce théâtre a jeté sagement ses racines
Sur l'arête qui meurt au cap des Capucines,
Presqu'île qui s'allonge entre deux horizons,
Entre deux océans d'hommes et de maisons.
Et puis, qu'une œuvre vienne et qu'un beau nom la signe :
Vigny, Scribe, Dumas, Meyerbeer, Delavigne ;
La foule arrivera même du mont lointain
Où vivent les enfants du vieux pays latin !
Car, sur deux mille essieux, des escadres roulantes
Ont devant ce perron mis le Jardin-des-Plantes.
Aujourd'hui la distance est supprimée ; on voit

2

La Bastille et Chaillot qui se touchent du doigt ;
Paris de chaque point de sa large ceinture
Au seuil de toute porte envoie une voiture,
Et même, grâce au fer, métallique chemin,
Nous avons à présent deux faubourgs St-Germain.

Donc, si ces hauts talents que le public encense
Donnent à Ventadour sa seconde naissance ;
Si l'art, ce dieu qui parle et qui chante à la fois,
Ici vient retentir avec toutes ses voix,
La foule assiégera toutes nos avenues.
Il n'est pas à Paris de routes inconnues,
Quand un illustre nom par le peuple cité
Révèle un grand triomphe à la grande cité.
Tel est donc notre espoir. Vous, jeunesse d'élite,
Qui suivez pas à pas l'art nouveau qui milite ;
Vous qui croyez qu'on peut applaudir sans remords
De glorieux vivants, comme s'ils étaient morts ;
Vous qui, le front penché sur la scénique arène,
Accompagnez de vœux l'ère contemporaine ;
Sénat de jeunes gens, oh ! venez vous asseoir
Bien souvent sur le siège où vous êtes ce soir ;
Tout est digne aujourd'hui d'une première fête,
La scène, le public, l'acteur et le poète.

C'étaient là d'attrayantes promesses et de généreux sentiments ; on prit note des unes, on applaudit les autres, et la toile se leva sur la grande œuvre attendue.

Ruy Blas, drame en 5 actes, en vers, par Victor Hugo.

Ruy Blas.	MM. Frédérick-Lemaitre.
Don Salluste de Bazan . . .	Alexandre Mauzin.
Don César de Bazan	Saint-Firmin.
Don Guritan	Féréol.

Le comte de Camporeal. . .	MM. Montdidier.
Le marquis de Santa-Cruz .	Hiellard.
Le marquis del Basto. . . .	Fresne.
Le comte d'Albe	Gustave.
Le marquis de Priego. . . .	Amable.
Don Manuel Arias	Hector.
Montazgo	Julien.
Don Antonio Ubilla	Felgine.
Covadenga.	Victor.
Gudiel	Alfred.
Un laquais.	Henry.
Un alcade	Beaulieu.
Un huissier	Zelger.
Un alguazil	Adrien.
Dona Maria de Neubourg. .	Mmes Louise Baudouin.
La duchesse d'Albuquerque.	Moutin.
Casilda	Mareuil.
Une duègne..	Louis.
Un page	Courtois.

La scène se passe à Madrid, sous Charles II, vers 1695. Au lever du rideau, nous sommes dans le palais royal. Don Salluste de Bazan, le ministre, vient d'être disgracié par la reine pour avoir refusé d'épouser une suivante qu'il a séduite ; la rage dans l'âme, il entre, suivi de Ruy Blas, son valet.

Ruy Blas, fermez la porte, ouvrez cette fenêtre...

Ces mots, qui commencent la pièce, posent d'abord les deux personnages principaux : Salluste le grand seigneur, Ruy Blas l'homme du peuple, entre lesquels une lutte passionnée va s'engager. Don Salluste, avant de partir pour l'exil, s'arrête un instant encore dans ce palais qui a vu son pouvoir, et c'est pour méditer sa vengeance. Un homme est, par son ordre, introduit près de lui. Au chapeau défoncé qui le coiffe, aux guenilles dont il se drape, à la rapière qui lui bat les jarrets, on reconnaît un des aventuriers madrilènes. Cet homme, connu sous le nom de Zafari, n'est autre

que Don César de Bazan, cousin de Salluste, Don César qui a dévoré son patrimoine, que l'on croit mort au loin et qui vit en gueux à Madrid. Vagabond, capricieux et philosophe, il se plaît à dormir le jour au soleil, à hanter la nuit les tripots et les filles de joie ; cela n'indique pas une délicatesse bien grande, et le ministre pense intéresser aisément l'aventurier à ses projets en lui donnant sa bourse et en lui promettant cinq cents ducats. Mais, en apprenant qu'il s'agit d'aider à perdre une femme, César, qui a conservé quelque fierté d'âme, se révolte, rejette l'argent avec indignation et se dispose à sortir. Don Salluste le retient en lui faisant entendre qu'il n'a voulu qu'éprouver sa délicatesse : — « Mais les ducats promis ? » demande César. — « Je vais vous les chercher ». Don César resté seul, Ruy Blas entre, reconnaît dans Zafari un ancien compagnon de misère et lui explique comment, de bon artisan qu'il aurait dû être, il est devenu, par l'étude et par la rêverie, un fainéant à charge aux autres et à lui-même :

Oh ! quand j'avais vingt ans, crédule à mon génie,
Je me perdais, marchant pieds nus dans les chemins,
En méditations sur le sort des humains !
J'avais bâti des plans sur tout, — une montagne
De projets ; — je plaignais le malheur de l'Espagne,
Je croyais, pauvre esprit, qu'au monde je manquais...
Ami, le résultat, tu le vois : — un laquais !

Le plus grand malheur de Ruy Blas n'est pas de porter la livrée ; il lui est venu dans le cœur une passion folle et redoutable : il aime Dona Maria de Neubourg, reine d'Espagne ; il fait tous les jours une lieue pour aller chercher les petites fleurs d'Allemagne qu'elle préfère, et franchit les murs du parc royal pour les déposer sur un banc du jardin où elle se promène. La veille, il a osé joindre une lettre au bouquet et il s'est blessé aux pointes de fer qui garnissent la muraille ; il vendrait son âme pour s'approcher d'elle sous les habits d'un seigneur. César ne peut que plaindre

son ancien camarade, mais Don Salluste a écouté sans être vu la confession de Ruy Blas et conçoit le projet de faire servir son laquais à sa vengeance. Quand Zafari sort du palais, des alguazils s'emparent de sa personne, l'entraînent en mer et le vendent à des corsaires d'Afrique. Pendant que cette expédition s'achève, Don Salluste appelant Ruy Blas lui dicte deux billets ; l'un, destiné à une maîtresse qu'il nomme « ma reine », parle de dangers pressants et assigne un rendez-vous nocturne ; l'autre contient engagement par Ruy Blas de servir en toute occasion son maître « comme un bon domestique ». Puis, comme par fantaisie, Don Salluste fait quitter à Ruy Blas sa livrée, le ceint d'une écharpe soutenant une épée magnifique, et lui jette son manteau sur les épaules, précisément à l'instant où surviennent des seigneurs de la cour, à qui le ministre présente Ruy Blas sous le nom de César de Bazan, son cousin. Ruy Blas marche et salue comme dans un rêve; mais quand paraît la reine, éblouissante, adorable, il se précipite éperdu vers son maître, qui l'a coiffé d'un chapeau de grand d'Espagne, en s'écriant : « Seigneur, que m'ordonnez-vous ?

— De plaire à cette femme et d'être son amant ! »

répond Salluste en désignant la reine.

Le second acte nous conduit dans les appartements de Maria de Neubourg. La reine assise au milieu des dames de la cour, sous la tutelle de la vieille duchesse d'Albuquerque, raconte ses souffrances à sa suivante Casilda. Les couronnes vues d'en bas font envie ; pour la tête qui les porte elles sont souvent bien lourdes. En échange du château de son père où, jeune fille, elle vivait aimée, où elle était joyeuse, où elle pouvait aller cueillir aux champs les fleurs bleues de sa patrie, elle n'a trouvé en Espagne qu'une prison dorée, un roi sans puissance, un mari sans amour. Elle ne peut manger à ses heures, regarder à la fenêtre quand bon lui semble, sortir, chanter ou rire quand elle le veut ; l'ennui la tue. Elle tressaille soudain au bruit d'un chant éloigné qui parle d'amour ; ce mot remue en son cœur une fibre secrète.

Restée seule enfin, elle peut penser tout haut. Il est un inconnu qui tous les jours franchit les murs du parc et dépose sur un banc des fleurs qu'elle aime et qui lui rappellent son pays : elle relit avec hésitation et transport tour à tour cette lettre passionnée qu'elle a trouvée dans un des bouquets :

Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là,
Qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile ;
Qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile ;
Qui pour vous donnera son âme s'il le faut,
Et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut.

Cet homme qui souffre ainsi pour elle, qui risque sa vie chaque jour, qui a dû se blesser aux murs du parc, où il a laissé l'empreinte d'une main sanglante et la dentelle déchirée d'une de ses manchettes, pourquoi ne l'aimerait-elle pas aussi, car enfin le roi la laisse toujours seule ? Sur ces entrefaites, un messager arrive : c'est Ruy Blas ou plutôt Don César ; il apporte une lettre du roi, ainsi conçue :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups.

Encore n'est-ce pas Charles II qui a tracé ce bulletin de ses exploits ; Don César a prêté sa plume au style royal. Pour la première fois, Ruy Blas est admis à contempler de près l'idole de son cœur et de sa pensée ; le saisissement, la joie troublent ses sens, il s'évanouit. Une main blessée, un lambeau de dentelle, l'écriture du message le font reconnaître à la reine pour l'inconnu auquel elle s'intéressait ; mais un vieux gentilhomme, qui fait profession d'adorer la reine, trouve mauvais l'évanouissement du jouvenceau ; en conséquence il lui propose un duel pour le lendemain. Ce jaloux, appelé Don Guritan, a mis à mort un nombre infini d'adversaires dont il récapitule complaisamment les noms. La reine, instruite par Casilda, envoie aussitôt Don Guritan porter un coffret à son père, à Neubourg, et le duel qu'elle redoute est ajourné par ce départ.

Six mois s'écoulent. Protégé par la reine, qu'il évite pourtant, Ruy Blas est devenu duc d'Olmedo, secrétaire universel, enfin premier ministre. Il est si haut maintenant qu'il a dû oublier, dans l'ivresse de sa rapide fortune, jusqu'au dernier souvenir de sa misère passée ; mais sa noblesse de cœur est au niveau de sa situation. Le laquais d'hier est aujourd'hui un homme d'Etat puissant ; la loyauté populaire qu'il doit à son extraction fait même un contraste étonnant avec la bassesse des gentilshommes de naissance qui l'entourent. Une scène met vigoureusement en lumière la platitude des uns et la grandeur de l'autre. Les ministres réunis en conseil font sans vergogne la curée de la fortune publique : tout à coup Ruy Blas apparaît au milieu de ces juifs blasonnés pour leur lancer cette sanglante apostrophe :

Bon appétit, messieurs ! — O ministres intègres !
Conseillers vertueux ! voilà votre façon
De servir, serviteurs qui pillez la maison !
Donc vous n'avez pas honte et vous choisissez l'heure,
L'heure sombre où l'Espagne agonisante pleure !
Donc vous n'avez ici pas d'autres intérêts
Que d'emplir votre poche et vous enfuir après !
Soyez flétris, devant votre pays qui tombe,
Fossoyeurs qui venez le voler dans sa tombe !

Courbés sous cette parole puissante, les conseillers se retirent. Une tapisserie se soulève alors, et la reine, qui a tout entendu, s'approche de Ruy Blas avec une sorte d'admiration respectueuse pour le remercier d'être grand et noble parmi tant de petites ambitions. Ruy Blas, ravi, lui avoue son amour ; la reine, loin de s'en offenser, s'attendrit, le baise au front et lui fait un aveu semblable : « Sois fier, lui dit-elle en le quittant,

Sois fier, car le génie est ta couronne, à toi ! »

Mais, tandis que Ruy Blas se répète avec extase les paroles de la reine, un homme entre silencieusement et lui

frappe sur l'épaule : c'est Don Salluste qui vient préparer le dénouement de sa machination ténébreuse. Ruy Blas demeure confus; des idées étranges le hantent ; cette apparition lui présage quelque chose de sinistre. Don Salluste, en effet, ne voit en lui ni grand d'Espagne ni ministre, mais un laquais dont il entend disposer à sa fantaisie. Il le traite en laquais d'ailleurs, jusqu'à lui faire monter au visage la fièvre de la révolte ; il le déconcerte alors par son ironie en lui rappelant qu'il s'est engagé par écrit à le servir en toute occasion « comme un bon domestique » ; puis, sous menace d'un scandale public, il exige pour le lendemain une entrevue dans la petite maison qu'il a donnée à Ruy Blas et que ce dernier habite depuis son changement de condition.

Le quatrième acte se passe dans une chambre de cette maison. Ruy Blas, désolé et tremblant pour la reine, ne sait que résoudre. Il a pourtant l'idée d'écrire à Don Guritan, qui est revenu de Neubourg, pour le prier de faire dire à la reine qu'un grand malheur la menace et qu'elle ne sorte point de trois jours ; quant à son ancien duel, il lui fera des excuses publiques. Il sort lui-même pour aller prier et gagner du temps en évitant Salluste. Un homme alors pénètre dans la maison par la cheminée : c'est Don César de Bazan, échappé de Tunis, et qui, poursuivi de nouveau par les alguazils de Madrid, s'est laissé choir par la première lucarne à sa portée. Don César, enhardi par la solitude, s'installe dans l'appartement, mange les pâtés du buffet, boit les vins de l'armoire, et reçoit avec la plus grande assurance ceux qui viennent demander Ruy Blas sous le nom de César de Bazan. Survient parmi ceux-là Don Guritan, qui a chassé sans l'entendre le messager de Ruy Blas, et qui veut son duel à toute force ; César l'accueille comiquement et le tue de même. Don Salluste qui se présente est atterré de la présence imprévue de son cousin : Don César l'accuse d'avoir compromis son nom en fabriquant de faux Césars, et dit qu'il criera l'aventure sur les toits, ce qu'il fait. Des alguazils accourent à sa voix, mais Salluste dénonce l'aventurier comme étant un voleur pris en flagrant

délit, et le pauvre César, qui a beau protester, est conduit en prison.

Le dénouement se joue dans le même décor. La nuit est venue ; Ruy Blas, fatigué de ses courses désespérées par la ville, est assis près d'une table, rêvant, parlant, pleurant, un flacon de poison devant lui, et prêt à mourir parce qu'il sait bien qu'il ne verra plus la reine. Du reste il est tranquille sur elle ; il pense que son message lui est parvenu et qu'elle ne viendra pas se prendre au piège tendu par Don Salluste. A cet instant, la reine entre, voilée. Ruy Blas, épouvanté, se précipite vers elle et la conjure de s'en aller; la reine croit que son amant court un danger, prétend le braver avec lui et demeure. Don Salluste paraît alors ; c'est lui qui a fait tenir à la reine le billet écrit par Ruy Blas au premier acte et qui demandait un rendez-vous nocturne ; il triomphe à son tour, mais il sera généreux ; que la reine signe sa renonciation au trône, elle pourra partir sur le champ avec Don César : elle perd une couronne, mais elle gagne le bonheur. La reine éperdue semble prête à signer, quand Ruy Blas lui arrache des mains la plume en s'écriant :

Je m'appelle Ruy Blas, et je suis un laquais:
Ne signez pas, Madame !

— « Cet homme est, en effet, mon valet, dit Salluste ; vous m'avez cassé, je vous détrône, vous m'avez offert votre suivante comme femme, je vous ai donné mon laquais pour amant...

Ah ! vous m'avez brisé, flétri, mis sous vos pieds,
Et vous dormiez en paix, folle que vous étiez ! »

Sur ce mot, Ruy Blas, qui est allé pousser le verrou de la porte, revient à pas lents vers Don Salluste, et lui arrache par derrière son épée en criant d'une voix terrible :

Je crois que vous venez d'insulter votre reine !

L'heure du châtiment a sonné pour Don Salluste ; en vain essaie-t-il d'échapper au bras qui le menace, en vain la reine supplie-t-elle pour qu'on l'épargne, Ruy Blas entraîne son ennemi dans une chambre voisine et le tue. Puis il revient, se jette aux genoux de la reine et implore son pardon. — « Jamais ! » répond Maria de Neubourg irritée. Ruy Blas s'empoisonne alors ; en le voyant tomber, la reine lui accorde une parole d'absolution et de tendresse, et Ruy Blas consolé meurt en disant : « Merci ! »

Contre-partie d'*Hernani*, *Ruy Blas* montre l'Espagne en pleine décadence. Le premier acte du drame est une exposition habile et claire ; un tableau d'intérieur dans le goût de Van Dyck, une idylle, une élégie d'amour occupent le second acte, qui finit par une scène originale ; au troisième, l'auteur détache de l'histoire espagnole une page très vivante; un intermède comique et spirituel, intéresse et amuse au quatrième acte ; enfin le combat de deux passions puissantes, l'amour et la vengeance, amène, au cinquième acte, des situations du plus haut tragique. Est-ce à dire, cependant, que *Ruy Blas* soit une œuvre irréprochable ? Non, sans doute. Les défauts y égalent les beautés ; les combinaisons du dramaturge, fantaisistes ou puériles, réclament fréquemment des spectateurs une complaisance trop grande ; mais sur ces imperfections notoires, sur ces fautes contre la logique ou contre le métier, s'étend un voile de poésie tantôt rêveuse, tantôt alerte, toujours superbe, qui subjugue, produit l'émotion, la pitié, la terreur, et contraint à l'admiration.

La première représentation de *Ruy Blas* est restée mémorable dans les fastes de l'art dramatique. Tout ce que Paris comptait de célébrités se pressait dans la salle de la Renaissance, resplendissante d'or, de lumière et de peintures. Mais les portes des loges fermaient mal, les calorifères ne chauffaient pas ; les spectateurs, glacés par le froid de novembre, remettaient précipitamment leurs manteaux ou leurs fourrures et ne prêtèrent d'abord qu'une attention médiocre à la pièce nouvelle. Le second acte dégela le public ; le succès, accentué au troisième acte, mais ralenti au quatrième, considéré comme un hors-d'œuvre, reprit au dernier acte, pour atteindre, au baisser du rideau, des proportions considérables.

Une large part de ce triomphe revenait à l'artiste que Victor Hugo avait exigé pour le rôle principal. Dans la force de l'âge et du talent, Frédérick-Lemaître s'éleva, ce soir-là, à des hauteurs inconnues. — « Dans *Ruy Blas*, écrivait quelques jours après le poète, M. Frédérick réalise pour nous l'idéal du grand acteur ». — Et la presse entière confirma ce jugement éclairé.

L'administration de la Renaissance avait tenu parole en ouvrant par un drame de Victor Hugo ; ce n'est point par une partition de Meyerbeer qu'elle devait commencer la campagne lyrique destinée, suivant elle, à servir les talents repoussés par les scènes royales, mais par deux ouvrages de bien moindre envergure.

15 novembre 1838 : *Olivier Basselin, ou le Val-de-Vire*, opéra-comique en 1 acte, par Frédéric de Courcy et feu Brazier, musique d'Auguste Pilati.

Olivier Basselin	MM.	Henry Alix.
Cormoran		H. Landrol.
Charles VII		Berton.
Thibaut		Valnay.
Le duc d'Alençon . . .		Lefèvre.
Marguerite.	Mmes	Moutin.
Thérèse		Chambéry.

Maître d'un moulin situé sur la Vire, Olivier Basselin s'occupe moins de son état de foulonnier que des chansons qui lui ont fait dans toute la France une réputation d'esprit. Le vin aussi a ses tendresses ; il boit pour s'inspirer et oublier le sort qui le menace. Ses tailles, effectivement, sont en souffrance ; il doit de plus à l'argentier Cormoran cent carolus, prêtés sur le moulin dont s'emparera son créancier s'il ne lui donne sa fille Thérèse pour femme. Or Thérèse aime l'ouvrier Thibaut, et Basselin est trop bon père pour sacrifier les amoureux. Cormoran donc expulse le foulonnier à qui des Anglais maraudeurs enlèvent en outre sa dernière pièce de drap. Du coup Basselin se révolte : l'ennemi paiera pour tous. Thibaut et d'autres ouvriers enrôlés par lui se mettent, sous ses ordres, à la poursuite des Anglais qui gagnent les côtes en se vengeant sur les paysans des défaites que leur a infligées Charles VII. Pendant cette expédition patriotique, des officiers qu'on croit Anglais arrivent au moulin du foulonnier. Cormoran qui les reçoit leur offre, pour racheter sa vie, l'argent des tailles ; mais ces prétendus insulaires sont de bons Français conduits par Charles VII lui-même qui, instruit de la misère de Basselin, dont il goûte les chansons, donne à l'artisan-poète, revenu vainqueur, la petite fortune livrée par Cormoran ; elle servira à racheter le moulin du père et à doter la fille qu'épouse Thibaut.

Livret original, musique gracieuse : succès.

15 novembre : *Lady Melvil, ou le Joaillier de Saint-James*, comédie en 3 actes, mêlée de chant, par Henri de Saint-Georges et Adolphe de Leuven, musique d'Albert Grisar.

Bernard le Florentin	MM.	Langeval.
Tom Krick.		Féréol.
Le vicomte d'Esbignac. . . .		Saint-Firmin.
John Porter		Henry Alix.
Un valet.		Fresne.
La marquise de Melvil. . . .	Mmes	Anna Thillon.
Betzy		Chambéry.

Bernard le Florentin, orfèvre de Saint-James-Street, à Londres, a eu le bonheur, dans un bal travesti donné au Kings-Théâtre, de défendre contre un insolent une belle dame dont il tombe amoureux et qu'il sait être lady Melvil, marquise et veuve d'un pair d'Angleterre. Cette dame donne une fête à laquelle Bernard brûle d'assister. D'Esbignac, vicomte gascon, se charge, moyennant un prêt de deux cents guinées, de réaliser le désir de l'orfèvre. Mais, pendant qu'il s'habille pour accompagner le vicomte, Bernard est tout étonné d'entendre dans sa boutique la voix de celle qu'il aime. Lady Melvil est, en effet, venue chez le Florentin dans l'espoir d'y trouver une parure sensationnelle. La parure existe, mais elle est promise à la duchesse de Devonshire qui, à l'insu du joaillier, a fait l'avance des pierreries ; Tom Krick, premier ouvrier de Bernard, refuse donc de la vendre à lady Melvil qui se retire désolée. Bernard connaît l'envie de la marquise ; il lui envoie les bijoux avec un billet anonyme la priant de les porter une heure pendant sa fête. Cependant la duchesse de Devonshire envoie chercher la parure qu'elle a commandée ; Tom cherche vainement l'écrin dans lequel il l'avait renfer-

mée ; l'écrin a disparu, au grand désespoir du brave garçon qui, craignant le déshonneur, jure de le rendre et court chez lady Melvil où il sait trouver son maître.

Vêtu d'habits de cour, Bernard se présente à la marquise qui reconnaît celui dont elle n'a point oublié le courage et pour lequel son cœur n'est pas indifférent. Lady Melvil porte les joyaux dont elle attribue l'envoi à une galanterie de D'Esbignac qui rêve de l'épouser. Furieux de voir si bien accueillir l'artisan qu'il a présenté comme un gentilhomme, le gascon va le démasquer lorsque Tom Krick, entré par force dans le salon, le menace d'énumérer à haute voix les bijoux offerts en son nom à diverses beautés et dont il a négligé d'acquitter le montant : D'Esbignac cède la place. Tom prie alors Bernard de reprendre à la marquise la parure payée par une autre ; l'orfèvre ne peut le faire sans trahir son incognito, il refuse et l'ouvrier se déclare prêt à tout pour réparer la faute commise. Poussé par la jalousie, D'Esbignac pourtant se décide à apprendre à lady Melvil la position sociale de l'homme qui l'intéresse. De chagrin, la marquise tombe dans une espèce d'évanouissement dont Tom, masqué, profite pour enlever l'écrin malencontreux ; mais la dame se réveille, crie au secours et Bernard, surpris par D'Esbignac dans la chambre de lady Melvil, se laisse arrêter comme voleur pour ne point compromettre celle dont il sait être aimé.

On le relâche le lendemain, sous caution, et il rentre à Saint-James après avoir sommé, par lettre, D'Esbignac de lui faire réparation. Le gascon a profité de la mésaventure de son rival pour plaider sa propre cause auprès de la marquise qu'il doit escorter jusqu'à la terre de Melvil, où elle retourne, préoccupée du sort de Bernard. L'absence de chevaux de poste oblige les voyageurs à s'arrêter dans une taverne des environs de Londres, où Tom Krick célèbre ses noces avec la jeune Betzy. Lady Melvil reconnait l'ouvrier et lui apprend l'arrestation de son patron ; Tom alors confesse sa faute de la veille, apprend à la marquise le nom de l'homme à qui elle doit l'envoi de l'écrin, et va se livrer aux juges quand Bernard paraît.

D'Esbignac, qu'il rencontre, voudrait bien esquiver le duel que l'orfèvre exige : on le force pourtant à tirer l'épée, mais il le fait en poussant de tels cris que la marquise accourt mettre obstacle au combat. C'est ce que voulait le gascon, dont la fourberie sera toutefois châtiée. La belle veuve, en effet, annonce l'intention de se mettre sous la protection d'un nouvel époux, et c'est Bernard qu'elle désigne, Bernard qu'on apprend alors être comte d'Olivieri, descendant d'une illustre famille de Florence, et qui s'était fait artisan pour arracher les siens à la misère.

L'intrigue de *Lady Melvil* tient du drame autant que de la comédie ; elle est intéressante et servit à merveille le compositeur, déjà connu par de jolies romances.

Le second spectacle de la Renaissance, donné dans une salle enfin close et chauffée sans économie, eut en somme un résultat aussi heureux que le premier. La musique pouvait donc compter là sur une clientèle aussi nombreuse que celle qu'attiraient les œuvres littéraires. Cette perspective déplut au directeur de l'Opéra-Comique. S'appuyant sur le privilège qui donnait à Anténor Joly le droit de jouer seulement des vaudevilles avec airs nouveaux, M. Crosnier somma la Renaissance de discontinuer les représentations de *Lady Melvil*, dans laquelle il voyait une usurpation du genre que lui réservait son contrat avec le ministère. Qu'était *Lady Melvil*, un vaudeville avec musique nouvelle ou un opéra-comique ? Le tribunal de première instance, chargé d'élucider la question, atermoya tant et si bien que les cavatines menacées purent se donner libre carrière.

2 décembre : *Le Mariage in extremis*, comédie en 1 acte, en vers, par Piis et Barré.

Valcour.	MM.	Montdidier.
Frontin.		Hiellard.
Un notaire		Fresne.
La baronne.	Mmes	Lelong.
Marton		Mareuil.

Représentée par les comédiens italiens le 5 novembre 1782 et passée ensuite au répertoire du Vaudeville, cette pièce fut reprise à la Renaissance pour corser l'affiche, les soirs d'opéra. Elle céda bientôt la place à des œuvres nouvelles.

10 décembre : *Les Parents de la fille*, comédie en 1 acte, par Félix Arvers et Davrecour.

Darmantière	MM.	H. Landrol.
Girardot		Bardou. / Henry Alix.
Armand		Gustave.
Perrotin		Fresne.
Un domestique		Pierrard.
Mme Darmantière.. . .	Mmes	Moutin.
Louise		Mareuil.

Mariés par inclination, les époux Darmantière se sont, après nombre d'années, séparés à l'amiable. Le mari vit loin de sa femme, à laquelle il sert une pension suffisante. Ils ont une fille, que cette existence troublée désole. Cette fille, Louise, est aimée du jeune docteur Armand Girardot, qui prie son père de la demander en mariage. Girardot père souscrit au désir d'Armand avec d'autant plus d'empressement qu'il a connu à Châteaudun, où il est receveur, les Darmantière qu'il tient pour des époux modèles. Son

voyage à Paris entretient d'abord cette illusion. Venu près de sa femme pour s'excuser d'un retard dans l'envoi de la pension et surpris par Girardot, Darmantière n'ose se retirer parce qu'il espère la place de receveur que le provincial va quitter et dont il a la libre disposition. De son côté, Mme Darmantière, décidée à tout pour assurer le bonheur de Louise, entend avec frayeur Girardot déclarer que pour rien au monde il ne laisserait entrer son fils dans une famille désunie. Faisant trêve à leur mésintelligence, les deux époux conviennent de feindre l'accord qui assurera en même temps une place au père et un beau mariage à la fille. Ils ont compté sans l'avoué Perrotin, amoureux de Mme Darmantière et qui dépose dans un nécessaire de voyage la déclaration qu'il n'a osé remettre aux mains de la dame. Girardot trouve ce poulet et somme Darmantière de venger l'honneur conjugal. Bien qu'il lui semble dur de se battre pour une femme dont il est séparé, Darmantière accepte la rencontre, mais Perrotin, moins vaillant, essaie de l'éviter en révélant à Girardot les sentiments vrais du ménage. Le provincial indigné rompt l'union projetée : mais, en vivant quelques heures de la vie commune, les deux époux ont senti s'apaiser leur colère réciproque : ils se réconcilient et Girardot, rasséréné, emmène toute la famille à Châteaudun.

De l'observation dans les mœurs, du naturel dans le style firent applaudir cette comédie qui servit au début de Bardou, momentanément sorti du Vaudeville où il ne tarda pas à retourner, laissant son rôle à Henry Alix.

15 décembre : *Pérugina*, comédie en 1 acte, mêlée de chant, par Mélesville, musique d'Hippolyte Monpou.

Luigi, comte d'Albano . . .	MM. Lanceval.
Giuseppe.	Chambéry.
Tonio	Pierrard.

Périgina.	Mmes Pougaud.
Aurélia de Lipari	Delme
Agnèse.	Chambéry.

Pérugina, jolie laitière sicilienne, jouit d'une réputation de vertu dont les mauvais sujets de Naples s'irritent. L'un d'eux, comte d'Albano, parie de triompher en une semaine des rigueurs de la belle. Sous prétexte de maladie, il s'installe dans la ferme que Pérugina tient à Lipari, et où il se donne pour un artiste du nom de Luigi. La laitière n'est pas insensible aux galanteries que lui débite le faux peintre, mais ce dernier se laisse prendre à son propre piège en devenant sincèrement amoureux de celle qu'il ne voulait que séduire. Cependant Aurélia de Lipari, instruite de la gageure d'Albano à qui elle est fiancée sans l'avoir jamais vu, prévient Pérugina du danger qu'elle court et s'entend avec elle pour mystifier le noble fat. Luigi déjoue ce complot en faisant sa confession complète à la laitière qu'il veut fuir après l'avoir enrichie ; Pérugina refuse les présents, mais en laissant voir une émotion qui apprend au comte ses secrets sentiments. En vain alors Aurélia déploie-t-elle toutes les habiletés de la coquetterie pour triompher de sa rivale, c'est la laitière qui l'emporte et que D'Albano fait comtesse, au grand chagrin du vacher Giuseppe, épris depuis trois ans de sa jolie patronne.

Inspiré de *la Belle Fermière* du Théâtre-Français et de *la Meunière* du Gymnase, cet ouvrage, orné d'une musique agréable bien chantée par Mlle Rose Pougaud, qu'on avait vue aux Nouveautés, puis aux Variétés, obtint une demi-réussite.

Le 6 janvier 1839, la Renaissance donna le premier des treize bals masqués pour lesquels Musard avait loué le théâtre moyennant 16.500 francs, avec dépôt de 20.000 francs comme garantie du dégât

possible. Pour la circonstance une décoration continuait la salle, formant l'enceinte du fond en style pareil à celui des loges; le foyer s'ouvrait dans presque toute son étendue sur un large escalier descendant par les trois loges de face; le lustre enfin avait comme satellites vingt autres lustres et vingt-quatre girandoles. Mais la merveille était l'orchestre de J.-B. Tolbecque, jouant des quadrilles miraculeux et les plus fous des galops. Des surprises, des intermèdes de ballets, des processions bouffonnes, d'originales tombolas agrémentaient ces bals qui eurent un succès considérable dont profita la direction, habile à flatter tour à tour la foule, les littérateurs et les artistes. C'est ainsi que, pendant les entr'actes, on distribuait aux spectateurs des albums sortant de la librairie Delloye, et que les membres de l'Académie Française s'étaient vus d'office portés sur les listes d'entrées du jeune théâtre où, pour comble, on avait institué des classes gratuites de déclamation et de chant.

Après cinquante représentations fructueuses, *Ruy Blas* (1) fit place à un drame dû à trois auteurs dont le plus célèbre avait, autant que Victor Hugo, eu part à la fondation de la Renaissance.

14 janvier 1839 : *Bathilde*, drame en trois actes, par Auguste Maquet (avec Alexandre Dumas et Cordellier-Delanoue).

(1) Repris à la Porte Saint-Martin en 1841, à la Gaîté en 1850, à l'Odéon en 1872, *Ruy Blas* est, le 4 avril 1879, entré au répertoire de la Comédie-Française.

Deworde.	MM. Alex. Mauzin.
Marcel.	Montdidier.
Guillaumin	Saint-Firmin.
François.	Fresne.
Bathilde d'Illières . .	Mmes Ida Ferrier.
Germaine	Moutin.

Bathilde, orpheline, est devenue à seize ans l'épouse de M. d'Illières, beaucoup plus âgé qu'elle. En mourant, ce mari prévoyant lègue sa femme à Deworde, son neveu, qu'il sait amoureux d'elle. Retenu en Angleterre par ses établissements industriels, Deworde laisse pendant six mois Bathilde abandonnée à elle-même. Ce temps suffit pour compromettre l'avenir de la jeune veuve. Un certain Marcel la voit dans le château de Touraine où elle est allée chercher la solitude ; il la courtise, la trouble et profite d'un évanouissement pour la déshonorer. Bathilde pardonne, mais retourne à Paris, où le neveu de M. d'Illières la rejoint bientôt. Deworde est aimable, il trouve le chemin du cœur de la veuve, qui consent à le prendre pour second mari. Elle a compté sans Marcel, qui l'a suivie et pénètre un jour dans sa maison pour réclamer ce qu'il appelle ses droits. Bathilde, par crainte d'un scandale, consent au rendez-vous qu'exige Marcel, mais quelques paroles du tourangeau Guillaumin, confident du séducteur, éveillent dans l'esprit de Deworde des soupçons qu'il veut éclaircir en invitant son rival à un bal travesti donné par Mme d'Illières. Celle-ci, pour échapper aux poursuites de Marcel, décide de partir, à l'issue du même bal, pour la Normandie où se célébrera son mariage avec Deworde ; Marcel, renseigné par Guillaumin, contraint Bathilde à monter avec lui dans la chaise de poste préparée et la conduit dans un hôtel de province où Deworde les retrouve. C'est entre les rivaux une querelle violente. Bathilde, qui méprise Marcel, n'ose jeter Deworde dans le péril d'une rencontre ; elle se sent d'ailleurs indigne de l'affectueuse estime que, malgré tout, son fiancé lui conserve, et c'est pour égaler sa générosité que, sur ses

questions, elle déclare l'honorer, mais non l'aimer. Deworde accablé cède la place à Marcel qui se croit enfin maître de celle qu'il a perdue, mais Bathilde en appelle à l'honneur de Guillaumin, et le provincial, qu'elle arme de pistolets, conduit, malgré les efforts de son ancien ami, la malheureuse femme au couvent de la Visitation.

Le mélange du sérieux et du comique faillit nuire à la réussite de cette œuvre, que sauva son intéressant dénouement. Le rôle de Bathilde fut le début, chez Anténor Joly, de Mlle Ida Ferrier, actrice de la banlieue, qui devint plus tard Mme Alexandre Dumas.

26 janvier : *Reine de France*, comédie en 1 acte, par Th. P. Colomb et L. Bellet.

Stanislas Leckzinski . . .	MM.	Albert.
Christiern		Beaulieu.
Un officier		Lefèvre.
Un domestique		Johan.
Ludovic d'Estrées	Mmes	Chambéry.
Marie Leckzinska		Fédé.
Ulrique.		Moutin.

Stanislas Leckzinski, roi de Pologne, s'est réfugié après sa chute en Alsace, où Louis XV lui sert une pension. Il vit là en vrai philosophe, ne songeant qu'au bonheur de sa fille Marie. La main de celle-ci a été demandée par le colonel d'Estrées et Stanislas la lui a promise à la seule condition qu'il change son titre de comte en celui de duc et pair du royaume. Le colonel est allé solliciter cette faveur de Louis XV, quand un jeune lieutenant se présente à Stanislas comme étant Ludovic, frère cadet de D'Estrées, qui vient de réussir dans ses démarches. Le roi accueille avec bonté

le frère de son futur gendre et le charge d'annoncer lui-même à Marie le mariage convenu. Tout à coup vient une lettre qui frappe au cœur Stanislas : le colonel lui rend sa parole en déclarant qu'il va épouser la fille d'un fermier-général. Cet affront fait rougir de honte le monarque déchu. Mais Ludovic, qui partage sa colère et s'est un moment retiré, revient porteur d'un nouveau message par lequel Louis XV offre pour époux à Marie le frère du colonel.

— « Jamais, s'écrie le père, je ne veux plus entendre parler des D'Estrées ! » — « Eh bien, je change de nom, dit le lieutenant, et si mon grade ne suffit pas, je serai capitaine, colonel, général, duc, prince... »

A cet instant, entrent des officiers qui s'inclinent devant le jeune homme. Le prétendu frère de D'Estrées n'est autre que Louis XV, qui a voulu connaître la fille de Stanislas, s'est épris d'elle à première vue, et qui répare l'outrage subi par le roi de Pologne en faisant Marie Leckzinska reine de France.

Tirée d'une nouvelle de Pitre-Chevalier, cette pièce est faiblement intriguée, mais morale et semée de belles tirades. On l'applaudit, ainsi qu'Albert et Mlle Fédé débutant, le premier dans le rôle de Stanislas, la seconde dans celui de Marie.

30 janvier : *L'Eau merveilleuse*, opéra-bouffon en 2 actes, en vers, par Thomas Sauvage, musique d'Albert Grisar.

Tartaglia	MM. HURTEAUX.
Belloni	FÉRÉOL.
Le Podestat	FRESNE.
Argentine	Mme ANNA THILLON.

Tartaglia, charlatan opérateur, s'est fait une grande réputation avec une eau guérissant, suivant lui, toutes les mala-

dies, et qu'il puise simplement dans les fontaines des pays où il exerce. Sur une place de Naples, le comédien nomade Belloni, vêtu en Scaramouche, se pose tout à coup en rival de Tartaglia. Il le peut d'autant mieux qu'Argentine, pupille du charlatan, lui a révélé le secret de la liqueur productive. Argentine a commis cette trahison parce qu'elle aime Belloni et veut échapper à la tyrannie du tuteur qui, malgré son grand âge, prétend devenir son époux. La tentative du comédien pour discréditer Tartaglia n'a pas grand succès ; le charlatan qu'il accuse de vendre de l'eau claire crie à la calomnie, les lazzaronis crédules prennent sa défense et Belloni, dont on démolit la baraque, est obligé de fuir après avoir reçu de nombreux horions.

Changeant alors de tactique, Belloni se présente hardiment chez Tartaglia. D'après ses conseils, Argentine feint de le renvoyer avec un grand courroux et d'être éprise de son tuteur. Le barbon nage dans la joie, et Belloni, au désespoir, sort en déclarant qu'il va faire quelque malheur. On le voit, en effet, revenir bientôt pâle, défait, se soutenant à peine : le malheureux a avalé six onces de mort-aux-rats. Il va mourir, mais, pour que l'ingrate qui a causé sa mort le pleure, il prétend lui laisser 30.000 écus qu'il possède. Tartaglia l'y encourage : une réflexion arrête pourtant Belloni : qui sait si sa famille n'attaquerait pas le testament ? Un mariage *in extremis*, faisant d'Argentine sa légitime héritière, vaudrait mieux. La jeune fille s'y refuse, mais Tartaglia, que la somme allèche et qui compte posséder bientôt femme et dot, trouve l'idée lumineuse, impose son autorité, et le contrat préparé pour lui sert pour les deux jeunes gens. L'acte signé, Belloni pris de suffocation demande à boire ; Argentine lui présente, devant la foule accourue à ses cris de douleur, une cruche pleine de l'eau merveilleuse. A peine a-t-il bu que la santé revient comme par enchantement à l'amoureux. Tartaglia, furieux d'avoir été joué, veut tirer vengeance de son rival, mais le peuple est là qui chante les mérites de la liqueur bienfaisante et le charlatan, préférant l'argent à l'amour, s'apaise pour profiter

de la circonstance en débitant les fioles qui assurent à tous une existence sans fin.

Cette farce, d'une gaîté plus cherchée que sentie, mais soutenue par une spirituelle partition, fut très bien accueillie. Hurteaux, basse sortant de l'Opéra fit, dans le rôle de Tartaglia, un excellent début (1).

6 février : *Le Parricide*, scène dramatique, par ***

Vêtu à la mode du moyen-âge, le coupable se tient à côté du tombeau de sa victime. Le remords, la terreur le torturent, en même temps que le besoin de dormir, car dès qu'il veut céder au sommeil des soldats le réveillent brutalement. Soudain l'ombre paternelle sort du tombeau, montrant à l'assassin le ciel où elle l'attend. Nouvelles souffrances du misérable, qui succombe enfin en implorant le pardon du divin juge.

Rendu avec intelligence par le mime italien Giovani Lasina, ce lugubre épisode n'eut pourtant qu'un médiocre succès. — *(Non imprimé).*

6 février : *Le Roi Margot, ou Comment s'en va l'amour*, comédie en 1 acte, avec airs nouveaux, par Desvergers, Held et Héquet, musique de Thys.

Le duc d'Epernon	MM. DAUDÉ.
Claude Aubiac.	BLÈS.
Guy de Pibrac	LANDROL.
Landry	VALNAY.

(1) Après la clôture de la Renaissance, *l'Eau merveilleuse* fut recueillie par l'Opéra-Comique (18 novembre 1842).

Marguerite.	Mmes CHAMBÉRY.
La Sénéchale.	MOUTIN.

Marguerite, reine de Navarre, a quitté la cour de France pour se retirer dans son château d'Issoire. Claude Aubiac, jeune troubadour gascon, s'est glissé dans son cœur, à l'exemple de David Rizzio, l'amant infortuné de Marie Stuart. La voix d'Aubiac est si douce, sa figure si agréable qu'on l'a surnommé le roi Margot. Henri III, irrité de cet amour scandaleux et voulant y mettre un terme, envoie le duc d'Epernon à sa sœur pour l'engager, au besoin la contraindre à regagner Paris. L'ambassadeur, outre les arguments laissés à son éloquence, est accompagné de cinquante lansquenets et de quatre pièces d'artillerie. Il parle, on ne l'écoute pas ; il insiste, on le renvoie. Les canons alors retentissent Marguerite, effrayée et pressée par tous ses amis, rend la place. Avant, pour sauver son troubadour chéri, elle le revêt d'habits de femme et le fait raser. Mais Aubiac est si ridicule sans barbe et sous ses jupes, que la capricieuse reine l'oublie et retourne avec D'Epernon à la cour de son frère.

Œuvre de mérite contestable, qu'on joua peu et qui ne fut pas imprimée ; elle servit aux débuts du ténor Blès et du baryton Daudé.

9 février : *Diane de Chivri*, drame en 5 actes, par Frédéric Soulié.

Léonard Asthon	MM. GUYON.
M. de Chivri.	ALEX. MAUZIN.
Georges	LANGEVAL.
Philippe	GUSTAVE.
Martial.	Mme MAREUIL.
Valérien.	MM. HIELLARD.
De Lascy.	HENRY ALIX.

Delaunay	MM.	Beaulieu.
De Vigneul.		Daudé.
Le procureur du roi. . . .		Felgine.
Le président de la Cour. .		Albert.
Louis		Fresne.
Mme de Kermic.	Mmes	Moutin.
Diane de Chivri		Albert.
Marthe.		Lebel.

Diane de Chivri, jeune fille très belle, mais aveugle, habite avec Mme de Kermic, son aïeule, un château près d'Ancenis. Quelques enthousiastes de fidélité, hommes au cœur ardent, viennent d'essayer de soulever la Bretagne au profit d'Henri V, mais ils ont été battus et la tête de leurs chefs en fuite est mise à prix. Parmi ces héros d'un jour, le jeune Léonard Asthon s'est fait un éclatant renom de bravoure et d'honneur. Mme de Kermic, légitimiste convaincue, ne cesse de faire l'éloge du nouveau vendéen. Or, pendant que Léonard fuit les gendarmes, certain mauvais sujet, M. de Furières, se sauve de ses créanciers. Valérien, ancien domestique du débiteur traqué, imagine un moyen pour dépister les huissiers trop agiles. Garde-chasse de la famille de Chivri, il sait l'intérêt qu'on porte, au château, à Léonard Asthon, et c'est sous le nom du jeune chef qu'il introduit De Furières dans le manoir. Au moment où on l'accueille, un bruit d'armes se fait entendre; c'est une visite domiciliaire. Furières va être dupe de sa ruse, quand un dévouement éclatant sauve celui qu'on prend pour Léonard Asthon : Diane le fait entrer dans sa chambre même, et les soldats s'arrêtent devant la porte de la jeune aveugle.

Un an s'écoule. La tristesse mortelle peinte sur le visage de Diane et de son aïeule révèle, au début du deuxième acte, qu'une terrible fatalité pèse sur la maison de Chivri. Pendant une des nuits que le proscrit a passées dans l'appartement de Diane, la jeune fille a été violée par le misérable, sans respect pour l'innocence, l'infirmité de celle qui l'a sauvé. Il s'est enfui ensuite, et Diane éplorée est venue

dire à Mme de Kermic son déshonneur. Les deux pauvres femmes attendent que le coupable auquel on a écrit répare sa faute ; mais c'est en vain, les lettres restent sans réponse pour cette raison que Valérien, par calcul, les a supprimées. Mme de Kermic, après une dernière tentative infructueuse, appelle de Paris, où ils résident, le père de Diane et ses deux frères aînés ; quand ces hommes résolus arrivent au château, elle leur montre leur fille, leur sœur, mourante de honte et de désespoir, et leur commande de la venger. Alors éclate une terrible colère.

— « Quel est le nom du misérable ? » demandent à la fois les Chivri. — « Léonard Asthon », dit l'aïeule. — « A Nantes ! à Nantes ! » s'écrient aussitôt les trois gentilshommes.

Léonard Asthon, le proscrit vendéen, après avoir passé un an à l'étranger, est revenu à Nantes purger sa contumace, et les jurés l'ont acquitté. Il est en train de fêter son retour avec des amis, quand deux hommes à figure menaçante se présentent chez lui. — « Je suis Georges de Chivri », dit l'un. — « Et moi Philippe de Chivri », dit l'autre. — Léonard étonné regarde des pieds à la tête les nouveaux venus ; au même instant Georges lui arrache sa décoration. Léonard rugit et, un couteau de chasse à la main, se précipite sur le provocateur ; il se retient pourtant, mais une rencontre mortelle est immédiatement décidée. A peine les adversaires se sont-ils éloignés que Diane, conduite par Martial, son plus jeune frère, entre dans la demeure de Léonard ; elle vient pour prévenir le duel qu'elle redoute et implorer la pitié de l'auteur de sa honte. Léonard reparaît bientôt, pâle, une épée sanglante à la main ; il a tué l'un après l'autre les deux Chivri, et se demande quelle raison a poussé contre lui ces jeunes gens dont il ignorait même le nom. Diane alors se présente à lui, et, croyant parler à un vieillard ami du coupable, révèle son opprobre et ses tortures. Un trait de lumière frappe aussitôt Asthon ; il comprend la colère des Chivri, l'odieux emploi qu'on a fait de son nom : il pleure, demande à Dieu de lui faire connaître l'infâme,

puis, dans un élan sublime, saisit la main de Diane en jurant de la sauver.

M. de Chivri pleure la mort de ses fils quand leur meurtrier entre chez lui. Léonard veut révéler au malheureux père la fatale erreur et joindre sa vengeance à la sienne ; mais M. de Chivri n'écoute point le noble jeune homme. A tout prix il entend le punir et, puisque ses fils ont succombé, puisque lui, vieillard, est trop faible, il en appelle aux lois. Léonard, qu'il accuse de viol, est arrêté sous ses yeux mêmes et passe en cour d'assises. Des charges accablantes pèsent sur lui, il refuse pourtant d'y répondre jusqu'à l'introduction du principal témoin, la victime. Le président demande alors à Diane si elle reconnaîtra le coupable à sa voix. — « Oui », répond la jeune aveugle. — Léonard, à la demande du président, se lève et parle. — — « Ce n'est pas lui, s'écrie Diane, ce n'est pas lui ! » — Au même moment, Martial de Chivri s'élance pour confirmer le dire de sa sœur : Valérien, pris de remords, a révélé l'attentat de Furières, et le jeune homme a tué le misérable.— « Diane, s'écrie alors le généreux Asthon, maintenant que mon nom est réhabilité, je vous l'offre et je prends votre honneur sous la sauvegarde du mien. »

La donnée de ce drame est originale et d'un puissant intérêt. Le troisième acte, qui renferme les scènes de la provocation et du tête-à-tête, est surtout remarquable ; c'est lui qui assura le succès, un instant compromis par d'inhabiles détails. Guyon, transfuge de l'Odéon, Mme Albert, du Vaudeville, Mme Mareuil et Mlle Level débutaient dans les rôles principaux ; ils y furent accueillis d'une manière très flatteuse.

22 février : *Le Jugement dernier*, opéra sacré en

1 acte, par E. Burat de Gurgy, musique d'Adolphe Vogel.

L'ange exterminateur . . .	M. Hurteaux.
L'ange gardien	Mlle Renouf.

Dans un site sauvage, l'ange exterminateur appelle à la résurrection les humains disparus. A cette voix et à celle de l'ange gardien les morts entrouvrent leurs tombes, les fanfares du jugement dernier retentissent, et la justice divine accomplit son œuvre.

Belles pensées, servies par une bonne musique. Une mise en scène étrange complétait cet acte d'un dramatique effet et qui fut applaudi.

Deux morts se produisirent, vers cette date, dans la troupe de la Renaissance : celle de Saint-Firmin, qui avait créé Don César de *Ruy Blas* avec un spirituel talent, et celle de Rose Pougaud, créatrice de *Périgina*, destinée, croyait-on, à un bel avenir de chanteuse. Des engagements nouveaux comblèrent ces vides, qui ne ralentirent point la marche d'un répertoire augmenté presque chaque semaine.

Un espoir secret soutenait Joly dans cette active campagne ; il comptait des amis dans le Parlement et rêvait de faire admettre son théâtre au partage des subventions annuelles. Il n'y put réussir et dut, avec ses seules forces, continuer la lutte contre les directeurs favorisés.

11 mars : *Mademoiselle de Fontanges, ou Si le roi le savait!* opéra-comique en 2 actes, par Théaulon et Prosper Léotard, musique d'Auguste Pilati.

Mondoville	MM. HENRY ALIX.
De Bellefonds.	MONTDIDIER.
Lavrillière	DAUDÉ.
Mlle de Fontanges . . .	Mmes CHAMBÉRY.
Félicia de Sirval . . .	FÉDÉ.
Clotilde.	JENNY.

Pendant une absence de Louis XIV, Mlle de Fontanges, favorite du jour, a imaginé de partir secrètement pour Bourbonne, où elle vit bourgeoisement sous le nom de Mme Raymond. Le fermier-général Mondoville et le capitaine De Bellefonds se disputent les faveurs de la dame qui, agacée de leur manège, décide de les en punir. Le lieutenant de police Lavrillière, que le roi a chargé de veiller sur sa maîtresse et qui la retrouve non sans peine, servira ses projets. Mondoville a acquis d'un rimeur besogneux une chanson satirique contre Mlle de Fontanges, qu'il donne pour sienne et chante à tout venant ; De Bellefonds, lui, a séduit la jeune Félicia de Sirval qu'il a abandonnée sous prétexte que le grade de colonel lui permettrait seul de prendre la charge d'une épouse : ces deux faits serviront la vengeance de la favorite, décidée d'ailleurs à aider Félicia qui lui a sauvé la vie. Bellefonds, arrêté par Lavrillière, est mené dans un endroit qu'il croit être la Bastille et qui est simplement le château de Crécy, résidence de Mlle de Fontanges. Mondoville, alléché par un billet galant, se laisse conduire, les yeux bandés, dans le même château. Déguisée en geolière, la favorite nargue les deux hommes en leur faisant préciser le rôle qu'ils ont joué près d'elle à Bourbonne et que la calomnie a donné au roi comme coupable. Quand elle s'est bien justifiée dans l'esprit du monarque qui, d'une cachette, écoute la scène, Mlle de Fontanges reprend sa personnalité pour amener le dénouement : Bellefonds, qu'elle fait nommer colonel, épousera Félicia que Mondoville dote, pour obtenir absolution de ses impertinents couplets.

Il y a de l'esprit et de jolis détails dans cette pièce ;

accompagnée d'une musique peu saillante, elle n'en fut pas moins accueillie par des bravos.

16 mars : *Les Camarades du ministre*, comédie en 1 acte, en vers, par Emile Vanderburch.

Charles.	MM.	Montdidier.
Mérinval.		Albert.
Thibaudeau		Henry Alix.
Grêlier		Langeval.
Firmin		Chambéry.
Dubois		Hiellard.
Mlle Rosine.	Mlle	Mareuil.

Ministre de par son seul mérite, mais plus modeste que ne sont d'ordinaire les hommes d'Etat, Charles, pour échapper aux grandeurs, va s'installer à quelques lieues de Paris, dans une maison champêtre où il rêve aux charmes de la jeune Amélie, sœur de son ami Blinval, qu'il compte épouser. Trois camarades de collège découvrent sa retraite et viennent l'y relancer. L'un veut une sous-préfecture, l'autre un privilège de théâtre, le troisième la croix d'honneur. Une ancienne maîtresse, actrice de province, accourt en outre solliciter un ordre de début sur une grande scène parisienne ; pour comble, enfin, Blinval, craignant d'être accusé de calculs ambitieux, refuse formellement de devenir le beau-frère de Charles. Le pauvre ministre ne sait comment sortir d'embarras, quand un coup du sort le sauve : *le Moniteur* lui apporte la nouvelle de sa destitution. Camarades et maîtresses s'enfuient alors pour aller solliciter la nouvelle Excellence, mais Blinval lui donne pour femme Amélie qui l'accompagnera en Sicile, où il part comme ambassadeur.

Cette comédie, dont le théâtre particulier du comte de Castellane avait eu la primeur, est écrite en vers

correcls, mais n'a, en somme, que la portée d'un vaudeville; on l'applaudit modérément.

30 mars : *Le Vingt-quatre février*, drame en 1 acte, en vers, par Camille Bernay.

Hubert.	MM.	GUYON.
Ludwig		MONTDIDIER.
Berthe.	Mlle	MATHILDE PAYRE.

Un soir, le 24 février, Hubert, montagnard jeune et ardent, a lancé un couteau contre son père, qui insultait grossièrement Berthe, sa femme. Le vieillard est mort non du coup, mais de fureur, en maudissant le parricide. Depuis les époux ont vu la fatalité sur eux et sur leur race. Une avalanche les a ruinés, puis, un 24 février encore, leur fils, jouant avec sa jeune sœur, l'a tuée avec le couteau déjà taché du sang de l'aïeul, et s'est enfui. Assis dans une cabane bâtie au milieu des rochers des Alpes, Hubert et Berthe, les vêtements en lambeaux, la figure have et le désespoir dans l'âme, attendent, au lever du rideau, qu'un propriétaire inhumain les chasse de ce dernier asile. C'est l'anniversaire de la mort de leur père et de leur enfant. Soudain frappe à la porte de la cabane un jeune homme qui demande abri contre l'orage. On accueille l'étranger, que la misère de ses hôtes semble émouvoir. Après avoir partagé avec eux les provisions de sa gibecière, le jeune homme va se coucher sur la paille; mais, en détachant sa ceinture, il en fait tomber des pièces d'or. Hubert entend le bruit; surexcité par la boisson que lui a versée l'étranger, le misérable décide de tuer, pour le voler, celui qui dort sous sa garde. En vain Berthe s'oppose-t-elle à cet horrible dessein, il frappe avec le couteau fatal. La victime se redresse en criant : « Vous me tuez, mon père! » — C'est en effet Ludwig, fils des malheureux, accouru pour les faire profiter de la fortune qu'il a conquise. La douleur de Hubert est grande



et le désespoir de Berthe profond, mais le mal est irréparable : le fils meurt en pardonnant au nom de l'aïeul et au sien, le père portera le lendemain sa tête au bourreau.

Composé pour la Comédie-Française et reçu par elle, ce drame avait été retiré par l'auteur, impatient de se voir représenter. C'est la version rimée d'une traduction faite par M. Leroy de la pièce allemande de Werner, utilisée déjà dans plusieurs mélodrames, dans *Trente ans* surtout. Les vers de Camille Bernay manquent souvent de franchise et de spontanéité ; on fit cependant bon accueil à son imitation qui servait aux débuts de Mlle Mathilde Payre, mais elle n'eut que seize représentations et ne fut imprimée qu'en 1843, dans l'édition posthume des Œuvres de l'auteur.

31 mars : *Vingt-six ans*, comédie en 2 actes, par Armand Dartois et Théodore de Bournonville.

Durosel.	MM.	Landrol.
Saint-Clair		Montdidier.
Dumont.		Henry Alix.
Gallois		Valnay.
Mme Duverger. . .	Mmes	Moutin.
Nathalie		Mathilde Payre.
Henriette Dumont .		Chambéry.
Catherine		Jenny.

La pièce commence aux environs de Toulouse. Durosel, riche propriétaire, a négocié le mariage de sa nièce Nathalie avec le jeune Saint-Clair, sous-préfet. Nathalie a vingt-six ans ; Saint-Clair, qui se renseigne avant de la voir, apprend d'une obligeante amie l'âge de sa fiancée qui l'effraie, et rompt

par lettre avec Durosel. Celui-ci, résolu à placer Nathalie, l'emmène à Bordeaux, où il la fait passer pour veuve. Saint-Clair, qui est resté l'ami de l'oncle, voit chez lui sa nièce dont il tombe amoureux et la demande pour femme. Force est bien alors de lui dire que la veuve dont il est épris n'est autre que la vieille fille dédaignée précédemment par lui. Nathalie est trop belle, trop aimable pour qu'il se dérobe une seconde fois, et le mariage se conclut, au grand plaisir de Durosel.

Quelques scènes agréables firent applaudir cet ouvrage sans grande originalité.

10 avril : *L'Alchimiste*, drame en 5 actes, en vers, par Alexandre Dumas (avec Gérard de Nerval).

Fasio	MM.	Frédérick-Lemaitre.
Lélio		Montdidier.
Le Podestat . .		Chéri (*début*).
Grimaldi . . .		Hiellard.
Rafaello. . . .		Langeval.
Aldini.		Beaulieu.
Spada.		Gustave.
Un officier . .		Lefèvre.
Un prêtre. . .		Limare.
Un valet . . .		Pierrard.
Francesca. . .	Mmes	Ida Ferrier.
La Maddelena.		Louise Baudouin.

Nous sommes à Florence, dans le magasin d'un orfèvre-alchimiste du seizième siècle. Une foule de cornues et de vases attirent les regards ; des flammes bleues brûlent dans des ustensiles en décelant le grand œuvre. Au milieu de ces appareils sont assises deux personnes : Fasio, l'alchimiste, et Francesca, sa femme ; l'alchimiste parlant de ses espérances de fortune, Francesca avouant qu'elle craint la richesse parce que cette richesse attirera les jolies femmes

autour de son époux. Le matin se lève, et avec les premiers rayons du jour pénètrent, dans le magasin de l'orfèvre, le podestat, puis la Maddelena, l'étoile de Florence, tous deux couvrant leur visite du même prétexte, celui d'acheter des joyaux : — « Que venez-vous faire ici, monseigneur ? demande à demi-voix la dame au podestat. — Je viens marchander ce bijou, répond le magistrat en montrant Francesca ; et vous, madame ? — Moi, je désirerais avoir un bel ouvrage, réplique tout bas la dame, en regardant du côté de l'alchimiste. » — Francesca, immobile dans un coin, se pâme de jalousie en voyant Fasio essayer un diadème à la Maddelena, et cette jalousie est assez clairvoyante, car Fasio est positivement conquis par la beauté de sa pratique, à ce point qu'il oublie certaine mixture sur le feu de son laboratoire souterrain, et ladite mixture fait explosion tout à coup, bouleversant la maison et préparant ainsi des voies au drame.

Le second acte se passe dans une salle basse et voûtée. A la lueur d'une torche, l'alchimiste découvre dans la muraille de son laboratoire une porte secrète que la commotion a ouverte. Il pousse cette porte et pénètre dans un caveau plein d'or, de tableaux, d'objets de toutes sortes ; là est aussi le coffre-fort du vieil usurier Grimaldi. Pendant que l'orfèvre est plongé dans la contemplation de cet or qu'il cherche vainement dans ses creusets, une grosse porte de fer s'ouvre. Fasio n'a que le temps de se cacher derrière une tapisserie ; entre lentement Grimaldi, qui vient faire sa visite nocturne et déposer un nouveau sac dans ses coffres. Par une inconcevable négligence, l'avare a laissé entr'ouverte la porte de sa cave : il s'en repent amèrement en voyant soudain près de lui le seigneur Lélio, prince des enfants prodigues de Florence, cavalier servant de la Maddelena et son propre neveu. Grimaldi, surpris dans sa tanière, pousse des cris plaintifs. — « Mon oncle, dit Lélio, je vais être arrêté pour dettes. — Cela ne regarde que toi. — Soit, mais j'ai perdu sur paroles cinq cents ducats, donnez-les moi. — Pas un, pas moitié d'un ! — Alors je vais vous raconter un

conte de Boccace. » — Et Lélio, accusant formellement son oncle d'avoir volé deux cents ducats qui constituaient l'héritage de sa mère, le somme de les lui restituer. — « Jamais ! » crie l'avare en essayant de fuir ; mais Lélio le frappe d'un poignard, et l'usurier meurt sur ses trésors. Témoin de cette lutte, Fasio désarmé n'a pu intervenir ; il se présente à Lélio au moment où le jeune homme fait main basse sur l'or de Grimaldi. — « Garde-moi le secret, dit Lélio, je reprends mon héritage et te laisse le surplus pour ta part. » — Fasio, révolté d'abord, prend bientôt son parti de la complicité qu'on lui impose : — « Vois, Francesca, dit-il à sa femme accourue, j'ai découvert un trésor sans maître ; la fortune est à nous désormais. »

Au troisième acte, il y a fête et bal au palais de Fasio, devenu l'un des plus riches patriciens de Florence. Le podestat y vient continuer contre Francesca ses poursuites amoureuses ; la Maddelena, de son côté, y essaie sur Fasio le pouvoir de ses charmes. Francesca, dévorée par la jalousie, se répand en prières et en menaces aux pieds de son mari, demandant que la Maddelena soit chassée ; Fasio se refuse à cette action brutale et quitte sa femme pour aller conduire la belle à sa litière et même plus loin. Francesca exaspérée quitte alors le toit conjugal avec une pensée de vengeance.

Cette vengeance, Francesca l'exécute au quatrième acte, qui se joue dans l'ancien laboratoire de Fasio. Persuadée que la richesse a causé l'infidélité de son mari, elle révèle au podestat le secret de la fortune de Fasio, que tout Florence attribuait à l'alchimie. On pénètre dans le caveau de Grimaldi, et l'on y trouve le cadavre de l'usurier. Fasio est, par suite, arrêté comme assassin, jugé et condamné à mort, au grand désespoir de sa femme trop vengée.

Le cinquième acte nous conduit sur une place de Florence. Francesca est aux pieds du podestat et l'implore pour Fasio. Le magistrat veut bien sauver le mari, mais à la condition que la femme sera plus que reconnaissante ; la malheureuse repousse ce marché infâme et s'adresse à la Maddelena, qui revient du bal en litière. Si fière jadis,

Francesca s'humilie devant la courtisane pour obtenir sa protection, allant même jusqu'à offrir de lui céder ses droits sur son époux, pourvu qu'il lui soit permis, à elle, de devenir la servante de tous deux. La Maddelena a bien souci d'un condamné ; elle déclare ne point connaître même le nom de celui dont on lui parle et disparaît avec dédain. Evanouie sur les marches d'un palais, Francesca est relevée par Lélio, qui sort d'un tripot où il a passé deux journées entières et qui est fort étonné d'apprendre la découverte du corps de Grimaldi et la condamnation de Fasio. Ruiné par le plaisir et le jeu, Lélio n'a plus de goût pour la vie ; profondément ému d'ailleurs de la discrétion de Fasio qui ne l'a pas nommé, il console Francesca, et, quand paraît le cortège conduisant l'alchimiste à l'échafaud, le jeune homme s'avance et confesse publiquement son crime, tandis que Fasio sauvé tombe avec un cri de joie dans les bras de Francesca.

Un conte italien de Grazzini, mis en tragédie par le poète anglais Milman, a fourni le sujet de ce drame, qui n'est point cependant une imitation servile. Nombre d'incidents appartiennent en propre aux auteurs français. Ni dans le conte ni dans la tragédie ne se trouve le personnage de Lélio, non plus que la scène où ce jeune homme commet le crime qu'il paie plus tard de sa vie, dénouement inventé, qui corrige celui de Grazzini et de Milman, où l'innocent Fasio meurt du dernier supplice. Le défaut principal de l'ouvrage, c'est l'absence de passions. L'amour du podestat pour Francesca n'est qu'un désir, celui de Fasio et de la Maddelena qu'un caprice, la jalousie de Francesca qu'une irréflexion. Bien des scènes, en outre, sont insuffisamment motivées, et le style, quoique assez vigoureux, se ressent

des habitudes d'improvisation que Dumas avait contractées. *L'Alchimiste*, au total, trompa les espérances du théâtre ; Frédérick-Lemaître, chargé du rôle principal, ne put, malgré son talent de diction et de pantomime, le maintenir sur l'affiche pendant plus de dix-sept jours.

Des représentations à bénéfice, auxquelles prit part Lepeintre aîné en vue d'un engagement qui ne fut pas conclu, les débuts de MM. Montaland, Crécy, de Mmes Fresson et Alexandre dans des pièces déjà vues, occupèrent les semaines suivantes à la Renaissance, où Solomé entra, vers la même date, comme administrateur. La situation du théâtre, honorable au point de vue artistique, était, au point de vue financier, moins satisfaisante. Sur les 90 actions de 5.000 francs qui constituaient le capital de la société, 33 seulement avaient été placées ; les autres, représentant 285.000 francs, restaient forcément la propriété des commanditaires. Pour parer aux besoins de la saison d'été, ceux-ci autorisèrent, par délibération en date du 26 avril 1839, le gérant de leur société à contracter un emprunt de 60.000 francs. Il le fit en créant 60 obligations de 1.000 francs, donnant droit à un intérêt de quatre pour cent et à une entrée cessible aux représentations et aux bals de la Renaissance pendant six années. Cela réglé, les travaux littéraires ou lyriques reprirent de plus belle.

A la faveur d'un bénéfice pour Frédérick-Lemaître, Joly mit, le 27 avril, au répertoire de son théâtre, les deux premiers actes du *Barbier de Séville*, de Rossini, chantés par Hurteaux, Daudé et Mme Anna

Thillon. Puis vint un important ouvrage, qui devait fournir à l'Opéra-Comique l'occasion d'une chicane nouvelle avec son actif concurrent. On a, dans le tableau des artistes de la Renaissance, vu le nom du ténor Marié de l'Isle. Ce chanteur avait commencé sa carrière à l'Opéra-Comique sous le pseudonyme de Mécène et en qualité de second chef des chœurs S'étant vu refuser l'occasion de débuts dans un rôle véritable, il avait rompu avec M. Crosnier et quitté Paris. C'est à Metz qu'Anténor Joly, parcourant la France pour assembler les éléments d'une troupe musicale, l'avait entendu dans les rôles de premier ténor et engagé moyennant 12.000 francs par année.

Deux créations lui étaient destinées dans *le Naufrage de la Méduse* et *la Chasse-royale* ; mais, avant même que commençassent les répétitions de la première de ces pièces, M. Crosnier, s'appuyant sur l'article qui interdisait à Joly d'engager les artistes des théâtres royaux moins de trois ans après leur sortie de ces théâtres, réclama Marié comme son pensionnaire. La prétention était discutable ; elle fut soumise au ministre de l'Intérieur qui, sur l'avis d'une commission administrative, décida que Marié appartiendrait à l'Opéra-Comique, mais qu'il serait pourtant autorisé à jouer sur le théâtre de la Renaissance pendant les quatre mois d'été. Sur ce, M. Crosnier persuada à Marié de refuser son service à Ventadour, lui offrant un engagement immédiat à 15.000 francs et le garantissant des frais judiciaires qui pourraient fondre sur lui. Marié abandonna Joly qui, comme de raison, assigna le chanteur pour

l'obliger au moins à exécuter la convention par laquelle il appartenait temporairement à la Renaissance ; mais les tribunaux reconnurent à Marié le droit de s'y refuser, et M. Crosnier eut l'honneur de présenter au public le ténor découvert par Joly. L'engagement d'urgence d'un chanteur de province para, le mieux qu'on put, à cette désillusion.

31 mai : *Le Naufrage de la Méduse*, opéra en 4 actes, par Cogniard frères, musique d'Auguste Pilati et Frédéric de Flottow (avec Albert Grisar).

André.	MM.	Henry Alix.
Maurice.		Hurteaux.
Urbain		Joseph Kelm.
Kernadec		Daudé.
Le bonhomme Tropique		Edouard.
Le capitaine		Zelger.
Aline	Mmes	Clary.
Marguerite		Théodore.

Le théâtre représente la rade de l'île d'Aix. *La Méduse* est prête à mettre à la voile. Maurice, contremaître de la frégate, et le matelot Urbain courtisent Aline, fille de l'aubergiste André, en même temps que Kernadec, fat et riche villageois. Aline aime Urbain, mais, forcée d'obéir à son père, elle doit donner, le jour même, sa main à Maurice. Le contrat est prêt, Alice l'a signé déjà quand le canon résonne ; c'est le signal du départ de *la Méduse*, et Maurice, l'amant heureux, ainsi qu'Urbain, l'amant désolé, sont obligés de quitter, l'un son mariage à moitié fait, l'autre son amoureuse à demi perdue pour s'embarquer. Mais au moment où Urbain reçoit de sa mère une croix de bois, talisman infaillible contre les dangers de la mer, Aline laisse avec intention tomber son bouquet de fiancée, qu'Urbain ramasse et

presse sur son sein. Ce bouquet sera. pour les deux hommes, le sujet d'une haine mortelle. Maurice, en cours de route, l'arrache à Urbain qui, plus faible que son rival, lève une hache sur lui. Le capitaine, survenant, arrête le bras du matelot et le fait mettre à fond de cale pour tentative de meurtre sur un supérieur. C'est la mort pour Urbain ; heureusement pour lui, au milieu de la joie de l'équipage célébrant par mille folies le passage du Tropique, une voix terrible se fait entendre : le navire est sur un haut fond. L'orage gronde, la vague se soulève, les mâts se brisent, la frégate enfin se perd sur le banc d'Arguin.

A l'acte qui suit, au lieu du brillant vaisseau fendant fièrement les ondes, on n'a plus sous les yeux qu'un horrible spectacle. Il est nuit, quelques rares étoiles brillent au firmament ; sur les flots confondus avec le ciel flotte un radeau où sont entassés les naufragés de *la Méduse*. Depuis vingt jours ce misérable débris, jouet de la tempête, porte mêlés des cadavres et des mourants. Maurice et Urbain vivent encore. Le premier, près d'expirer, demande du secours ; un seul de ses compagnons l'entend, c'est Urbain qui, d'une main affaiblie, tend à son ennemi le peu de vin qu'il possède. Ce dévouement vient trop tard, Maurice meurt, mais en léguant Aline à son rival généreux. Urbain, dont l'agonie commence, saisit soudain le talisman que lui a donné sa mère, et prie en baisant la croix protectrice. O bonheur ! une voile paraît à l'horizon, les naufragés aperçus entendent le canon de secours, on les recueille, ils sont sauvés.

Pendant ce temps Aline, qui connaît la perte de *la Méduse* et croit morts son futur et son amant, a accepté, pour sauver son père de la ruine, la main du prétentieux Kernadec. Le jour même de la noce, Urbain, épuisé de fatigue, arrive près de la cabane de sa bien-aimée. Aline est dans l'église avec son prétendu, mais, au pied de l'autel, elle voit en esprit celui qu'elle aime et s'évanouit. On la porte hors du temple ; reprenant ses sens elle raconte son rêve, lève les yeux sur la montagne avoisinante et voit là, en réalité, Urbain qui court à elle, réclame les droits que lui a légués Maurice, et devient finalement le gendre d'André.

Gênés par l'étroitesse de leur cadre, les auteurs avaient néanmoins fait une pièce où l'invention aidait l'histoire sans trop choquer la vraisemblance. Une partition renfermant des beautés remarquables, une mise en scène émouvante la firent réussir de la façon la plus complète. Le rôle d'Urbain, destiné à Marié puis à Gibert, était, par suite d'une indisposition de ce dernier, tenu, le premier soir, par un ténor provincial qui devait plus tard se faire une réputation de chanteur bien parisien, Joseph Kelm ; on l'applaudit, ainsi que Mlle Clary débutant dans Aline. Gibert, rétabli, chanta par la suite Urbain, concuremment avec Kelm.

7 juin : *Deux Jeunes femmes*, drame en 5 actes, par Villain de Saint-Hilaire.

Le comte de Montalègre . .	MM.	Chéri.
Fernand		Langeval.
Henri Lubert.		Montdidier.
Biroteau		Chambéry.
Dupré		Pierrard.
Gros-Jacques, Un chasseur.		Zelger.
François.		Fresne.
Julie de Roubigné	Mmes	Crécy.
La Marquise.		Level.
Marianne		Théodore.
Jeannette		Albert.

Il y a grande réunion, à la ferme de Marianne Lubert, à l'occasion de sa fête. Julie de Roubigné, dont elle fut la nourrice, vient avec la marquise sa mère joindre un bouquet à ceux d'Henri, fils de la fermière, de Jeannette, sa nièce, de Biroteau, son cousin, et de tous les gens du pays.

Pour donner à son fils une salutaire émulation, le marquis de Roubigné voulut autrefois qu'Henri Lubert partageât ses leçons. Mais en élevant, en éclairant l'esprit du jeune paysan, on a compromis son repos : il devient amoureux de la fille de ses bienfaiteurs. Effrayé lui-même de cet amour, il le confie à Marianne et lui annonce son départ pour le jour même. Il ira aux colonies pour s'y distinguer, faire fortune, s'élever à la hauteur de celle qu'il aime ou mourir. Jeannette, qui voit souvent son cousin soupirer et qui le trouve fort de son goût, s'imagine avoir fait sa conquête. Pour en être certaine, elle prie Julie de Roubigné d'interroger le trop discret soupirant ; la jeune fille s'y refuse d'abord, puis consent. Henri profite de l'entretien pour dire ses projets d'avenir ; Julie comprend l'amour qu'elle a inspiré, confesse n'y être pas indifférente, et c'est avec courage que le jeune homme s'éloigne pour devenir digne du bonheur entrevu.

Deux ans passent. Jeannette, qui s'est décidée à épouser Biroteau, homme sans éducation mais ayant essentiellement l'esprit des affaires, habite avec son mari la capitale, où ils ont fondé une grande épicerie. Devenu riche, Biroteau songe à acquérir la maison où demeure la famille de Roubigné, que divers procès ont ruinée et qui n'a plus d'autre société que le comte de Montalègre, Espagnol réfugié. Cette maison, par suite d'une dernière mésaventure judiciaire, va effectivement être mise en vente quand M. de Montalègre, qui est riche et aime Julie, s'entend avec un avoué pour faire croire au marquis qu'il a non seulement gagné son dernier procès mais obtenu de son adversaire vingt mille francs de dommages-intérêts. Biroteau, que la chose contrarie, a bientôt fait de découvrir la vérité et la révèle à Julie qui, touché de la générosité de Montalègre, se sacrifie pour assurer la tranquillité de ses parents et épouse le comte.

Deux ans s'écoulent encore. L'Espagnol ne peut douter des vertus de sa femme mais n'a pu obtenir son amour ; le ménage n'est donc pas heureux. Fernand, neveu du comte

et qui aurait hérité de ses grands biens s'il ne s'était pas marié, a juré la perte de Julie et y travaille sourdement. Biroteau, établi banquier, brigue la députation dans l'intérêt de ses affaires; Jeannette s'est transformée en femme du monde, élégante, spirituelle, coquette, mais toujours bonne et sage. Biroteau, qui s'avise d'être jaloux de son épouse à propos d'un portrait d'Henri trouvé dans sa toilette, met Fernand sur la trace du secret de la comtesse qu'il connaît bientôt en entier : Julie aime toujours son frère de lait. Henri revient sur ces entrefaites ; il a fait fortune et cherche Julie qu'il croit encore libre, mais Jeannette, chez qui l'envoie sa mère, détruit bientôt, par d'indispensables confidences, ses rêves de bonheur. Il s'expatriera de nouveau, mais il veut voir au moins une fois celle qui est toute sa vie. Jeannette n'ose s'y opposer : il viendra à un bal que donne Biroteau, au faîte des grandeurs, et auquel doit assister la comtesse. Un billet de Jeannette prévient Julie de l'émouvante surprise qui l'attend, mais M. de Montalègre intercepte l'écrit et la pauvre femme se trouble en voyant Henri de façon à justifier les soupçons que Fernand à su éveiller chez son oncle. L'Espagnol est violent, il a tué déjà une femme qui le trompait, et c'est la mort qu'il réserve encore à Julie si celle-ci est coupable. Pour s'en assurer il assistera, caché, à une entrevue que l'imprudente Jeannette a préparée à l'insu de la comtesse. A l'aspect d'Henri, Julie témoigne une indignation, un chagrin qui affirment son innocence ; le jeune homme, congédié, va se retirer après un adieu qu'on devine éternel quand le bruit d'une chute se fait entendre dans un cabinet attenant à la chambre où a lieu l'entretien. Henri s'y précipite : Montalègre s'est tué. Julie au désespoir appelle du secours; Fernand, qui survient, accuse Henri d'avoir tué son oncle ; mais Jeannette trouve dans le cabinet des tablettes sur lesquelles le comte a tracé au crayon des lignes attestant la pureté de sa femme et sa volonté de disparaître en lui léguant tous ses biens : — « Vous n'hériterez pas ! » dit-elle au neveu déconfit.

Drame habilement conduit, auquel on peut pourtant reprocher des longueurs; deux types heureux d'opposition, l'intérêt des situations, le naturel du style, l'avantage surtout d'un dénouement imprévu, assurèrent son succès. Mme Crécy, de la Comédie-Française, fit un bon début dans le rôle important de Julie (1).

16 juin : *Madame de Brienne*, drame en 2 actes, par Saint-Yves et Max-Raoul (Letellier).

Parigault	MM.	Hip. Landrol.
Lucien		Montdidier.
Toussaint		Hiellard.
Amélie de Brienne. .	Mmes	Mathilde Payre.
Estelle		Mareuil.

L'orphelin Lucien, qui doit épouser la jeune Estelle, est envoyé par Parigault, beau-père de celle-ci, dans la capitale où des comparaisons l'édifient sur les façons gauches de sa fiancée; aussi, à son retour, tombe-t-il amoureux de Mme Amélie de Brienne, grande dame douée, malgré ses trente-six ans, de tous les talents et de toutes les grâces. Mme de Brienne répond à la tendresse de Lucien, mais la douleur d'Estelle qu'elle a momentanément accueillie dans son château, et le souvenir d'une amie qu'elle invoque à temps, lui inspirent un mensonge héroïque. Lucien ignore le nom de ceux qui lui ont donné le jour : Mme de Brienne lui dit être sa mère. C'est qu'elle a une grande faute à expier. Elle possédait, vingt ans plus tôt, une amie nommée Louise et qui, séduite par un jeune élégant, donna naissance à un

(1) Villain de Saint-Hilaire transforma par la suite cet ouvrage en un drame-vaudeville que les Folies Dramatiques jouèrent, le 22 janvier 1850, sous ce titre : *Blanche et Blanchette*, et que reprit, en 1873, le troisième théâtre de la Renaissance.

fils qui n'est autre que Lucien ; or, quand Louise gémissait encore sur son lit de douleur, Amélie prit la fuite avec l'amant de la pauvre mère. Louise en est morte, mais en promettant son pardon à la coupable si elle la remplaçait auprès de Lucien. Voulant être digne du titre qu'elle a pris, Mme de Brienne envoie de nouveau le jeune homme à Paris ; en son absence elle initie Estelle à tous les secrets de la coquetterie féminine, et c'est avec transport que Lucien revoit sa future transformée. Il presse alors son mariage, et Mme de Brienne souffre de cette ardeur, car elle aime Lucien du plus violent amour ; mais elle combattra sa douleur, acceptée comme réparation de l'infamie passée. Pourtant, l'union des jeunes gens accomplie, elle ne peut supporter le spectacle du bonheur qui est son ouvrage et part pour la Martinique, où la mort la délivrera bientôt.

Un intérêt s'attache à l'expiation pathétique qui est toute cette pièce, applaudie pour elle-même et pour Mathilde Payre, remarquable dans le rôle difficile de la mère-amante.

20 juin : *La Jeunesse de Goëthe*, comédie en 1 acte, en vers, par Mme Louise Colet-Révoil.

Goëthe	MM.	Montdidier.
Schlegel		Chéri.
Lavater		Langeval.
Truman		Hiellard.
Charlotte	Mmes	Mathilde Payre.
Marguerite		Mareuil.

Bien qu'aimée de Goëthe, jeune poète ignoré, Charlotte, pour sauver la fortune et l'honneur de son père, a épousé le vieux comte de Barleim. Devenue veuve quelques années plus tard, elle veut revoir celui qui possédait son cœur et que, depuis, *Faust* et *Werther* ont rendu célèbre. Poursuivi

par le regret de son premier amour, Goëthe fréquente, avec des viveurs, un pavillon nommé l'Eldorado, dans lequel ne sont admis que les gens de talent et les jolies filles. Charlotte éloigne à prix d'argent l'hôtesse de ce pavillon, qu'elle remplace par son serviteur Truman. Sous le déguisement de Rose, paysanne allemande, elle se présente alors à Goëthe qui, frappé de sa ressemblance avec son ancienne maîtresse, lui fait la cour. Elle se dérobe, et le poète dépité jure d'épouser la première femme qu'il rencontrera. Truman, qui l'entend, sort pour revenir avec Charlotte voilée ; Goëthe s'offre à elle comme époux : la comtesse se dévoile, paraît en toilette de cour, et Goëthe, au comble du bonheur, tombe aux pieds de celle qu'il a aimée sous deux noms.

La marche de cette comédie n'est pas très adroite ; écrite en vers faciles, parfois spirituels, elle fut toutefois reçue avec indulgence.

6 juillet : *Un Vaudevilliste*, comédie en 1 acte, par Thomas Sauvage et Maurice Saint-Aguet.

Emile Beaumanoir. . . .	MM.	Chambéry.
Athanase Giraumont. . .		Valnay.
Mirancourt		Landrol.
Albert Dumesnil.		Langeval.
Jenny.	Mmes	Mareuil.
Valentine		C. Fédé.

Emile Beaumanoir, vaudevilliste ingénieux, a pour collaborateur Athanase Giraumont, qui sollicite une place d'inspecteur et la main de Valentine, fille de Mirancourt, notaire à Abbeville. Or Albert Dumesnil, cousin de Beaumanoir, vise le même emploi et la même fiancée, et l'auteur, bon parent, imagine un vaudeville en action dans lequel jouent, à leur insu, tous les personnages. Mirancourt et sa fille, venus à Paris, sont cueillis dans la cour des Messageries

par Emile, qui les conduit dans son appartement, donné pour un hôtel, et dans lequel Albert est installé déjà. Là, le vaudevilliste, aidé de sa femme déguisée en soubrette, trouve moyen de brouiller le notaire avec son futur gendre, de réconcilier Valentine et Albert qu'un malentendu avait refroidis, et d'unir ces derniers en leur donnant pour dot la place que ses sollicitations ont obtenue.

Donnée originale, traitée avec verve : succès.

11 juillet : *Le Fils de la folle*, drame en 5 actes par Frédéric Soulié.

Fabius	MM.	Guyon.
Le comte de Matta . .		Chéri.
Achille de Matta . . .		Montdidier.
Grand-Louis		Henry Alix.
Un domestique		Fresne.
La folle	Mmes	Moreau-Sainti.
Célestine		Chambéry.
Fanny		Jourdain.

La scène se passe en 1816, à Bourgoing, près de Grenoble. Voulant rédiger ses mémoires, le comte de Matta a pris pour secrétaire le maître d'école Fabius, pauvre jeune homme qui donne tout ce qu'il gagne à sa sœur Célestine, égoïste, intéressée, ou à sa mère folle, dont on ignore le nom et qu'on ramassa un soir évanouie sur le bord d'un chemin. Le comte a un fils, Achille, vain et sot personnage, qu'il veut donner pour mari à sa cousine Fanny, dont la fortune est considérable. Fanny, depuis quelque temps, voit son fiancé s'éloigner d'elle ; Fabius, qu'elle prie de surveiller Achille, refuse d'abord, puis accepte, car il aime secrètement Fanny qui, de son côté, a reconnu en lui de précieuses qualités de cœur et d'esprit. Or Achille est l'amant de Célestine ; un paysan jaloux l'apprend à Fabius, qui

acquiert bientôt la preuve du fait et en demande réparation au comte. Celui-ci, désolé d'une intrigue qui gêne ses projets, offre de l'argent à Fabius, puis à sa sœur, pour que tous deux quittent le pays avec leur mère. Cette dernière, échappant à la surveillance de ses enfants, pénètre au même moment dans le château et, à la vue de M. de Matta, pousse un cri dont le comte se montre fort troublé. C'est que sa noblesse est de date récente. Il était, vingt ans auparavant, commissaire de la République à Lyon sous le nom de Bénard ; la marquise d'Esgrigny vint alors l'implorer pour son mari condamné à mort, il exigea pour le sauver que la pauvre femme devînt sa maîtresse, et ne tint pas la parole donnée : la marquise en est devenue folle, et c'est elle qui est la mère de Fabius et de Célestine. Des papiers, confiés à Fabius par le comte et dont l'insensée s'empare, lui font recouvrer la raison. Elle peut raconter sa terrible histoire et flétrir son bourreau, mais sa surprise est grande de se voir mère d'un fils né pendant sa folie, et qui est la preuve vivante du honteux marché imposé par Bénard. Achille, ignorant le secret de la naissance de Fabius, vient sur ces entrefaits proposer un duel à celui-ci qu'il appelle le marquis d'Esgrigny, en expiation des injures adressées par la marquise à son père ; Fabius refuse, et le comte vient l'en remercier. Mais Mme d'Esgrigny somme alors Fabius de traiter son père comme un infâme ou de la chasser, elle, comme une prostituée. Ne sachant où est son devoir, le jeune homme décide de mourir et le dit à sa mère en lui commandant le pardon. La marquise ne peut accepter le sacrifice de l'enfant innocent, elle promet l'oubli : Fabius épousera Fanny, Achille Célestine ; le comte, indifférent à tous, partira pour un éternel exil.

Le mérite de cette pièce, tirée du *Maître d'école*, roman du même auteur, est son intérêt dramatique. Habilement coupée, bien rendue par la troupe de la Renaissance, à laquelle s'ajoutaient Mmes Moreau-

Sainti et Jourdain, débutant dans les rôles de la folle et de Fanny, elle fit recette pendant l'été, que l'administration combattit en transformant le foyer du théâtre en jardin égayé d'un jet d'eau.

Anténor Joly, sous les pas duquel se multipliaient les obstacles, faillit, à la même époque, être dépossédé de la salle Ventadour. Une clause non insérée dans le bail qui lui assurait ce local pour neuf ans, mais consentie par contre-lettre, portait qu'au cas où l'Opéra-Comique voudrait rentrer à Ventadour, la Renaissance céderait la place dans le délai de six mois. Or les propriétaires de la salle construite pour l'Opéra-Comique ne s'étaient jamais consolés du déménagement de ce théâtre ; l'incendie récent de la salle Favart leur parut une occasion excellente pour reconquérir leur premier locataire ; ils réclamèrent donc comme un droit la réinstallation de l'Opéra-Comique dans leur immeuble. La Chambre des Députés, saisie de leur prétention, l'écarta comme injustifiable et de nature à nuire à l'Opéra-Comique que quatre directions avaient en vain essayé d'exploiter à Ventadour ; les choses, par suite, restèrent en l'état, et Anténor Joly continua de gérer son entreprise, plus intéressante que prospère.

24 juillet : *Carte blanche*, comédie en 1 acte, par Léon Halévy et Paul Duport.

De Vaudreuil . . .	MM. MONTDIDIER.
Delannoy	POIZARD.
De Kersaint	HENRY ALIX.
Jean.	VALNAY.

Mme de Sauzay. . .	Mmes Théodore.
Mme de Fresnel. . .	Jourdain.

Trop fier pour solliciter à son profit, M. de Vaudreuil met une complaisance extrême à servir ses amis des deux sexes. Or Mme de Sauzay, sa cousine, qui est veuve, le prie d'obtenir une bourse de collège pour son fils, et, le même jour Delannoy, jeune officier auquel on a refusé la main de sa bien-aimée, nièce de cette même Mme de Sauzay, lui fait promettre d'assurer son mariage. Les deux solliciteurs ont donné carte blanche à l'obligeant. Malheureusement Vaudreuil parle au ministère avec tant de chaleur qu'on le prend pour le père de l'enfant qu'il recommande, et c'est en affirmant que les amoureux ont commencé leur roman par la fin qu'il obtient de la tante la promesse de les unir. De Kersaint, capitaine de corvette qui doit épouser Mme de Sauzay, lui demande explication d'une paternité qui compromet sa future femme, et Delannoy exige réparation de calomnies déshonorantes pour sa fiancée. Deux duels vont suivre, quand on s'explique. Kersaint épouse la veuve, Delannoy la jeune fille. Vaudreuil lui-même, corrigé de son excès de zèle, s'unit à Mme de Fresnel, femme intelligente qui, à l'insu de son amant, a obtenu pour lui une recette générale.

Il y a, dans cet ouvrage, de l'observation et d'amusants détails ; on l'applaudit avec justice.

6 août : *Lucie de Lamermoor*, opéra en 2 actes et 4 parties, par Alphonse Royer et Gustave Vaëz, musique de Gaëtan Donizetti.

Henri Asthon	MM. Hurteaux.
Edgard Ravenswood. .	L. Ricciardi.
Lord Arthur Bucklaw .	Gibert.
Gilbert.	Joseph Kelm.
Raimond	Zelger.
Lucie	Mme Anna Thillon.

Cet opéra, créé dans la forme italienne, était, plus que tout autre, digne de traduction. La version de Royer et Vaëz est trop connue pour qu'il soit utile de l'analyser; quant à la partition, classée parmi les chefs-d'œuvre, elle ne pouvait que gagner à l'adjonction d'un livret intelligible pour tous. Mme Anna Thillon fut une Lucie remarquable, tandis que le ténor Ricciardi faisait, dans Edgard Ravenswood, un très brillant début (1).

23 août : *El Marco Bomba, ou le Sergent fanfaron*, ballet-pantomime en 1 acte, par Ragaine.

Dans un village de Gallice, des paysans se livrent à la danse et à différents jeux. Un garçon de ferme apporte un message cacheté : c'est l'ordre de faire partir comme soldats tous les jeunes gens du pays. Ceux-ci se disposent à échapper par la ruse au service militaire. Quand le sergent recruteur arrive avec sa compagnie, les villageois se présentent à lui, l'un borgne, l'autre boîteux, tous enfin avec une infirmité. Le sergent les examine avec soin et, désappointé, se retire. A peine est-il parti que les paysans, redevenus valides, reprennent leurs ébats. Pendant qu'ils se réjouissent, le sergent, qui n'était qu'à moitié convaincu, revient doucement et surprend les faux infirmes se livrant au plaisir. Un combat burlesque s'engage, les soldats poursuivent les villageois qui, cernés de tous côtés, se soumettent, et la chose finit par des danses.

La gaîté de cet intermède et son cachet original assurèrent le succès de M. Pattioli, de Mmes Maria

(1) *Lucie de Lamermoor*, francisé, passa, le 20 février 1846, au répertoire de l'Académie royale de Musique.

Goze et Maria Fabiani, espagnols danseurs engagés pour un temps peu long à la Renaissance.

29 août : *L'Ange dans le monde et le Diable à la maison*, comédie en 3 actes, par Frédéric de Courcy et Charles Dupeuty.

Ernest Mérinville . . .	MM.	MONTDIDIER.
Ducoudray.		LANDROL.
Narcisse Godard		VALNAY.
Mmes de Kernadec . . .	Mmes	THÉODORE.
Clarisse		CRÉCY.
Athénaïs de Savigny . .		MAREUIL.
Jenny		JENNY.

Jeunes, bien portants et riches, Ernest Mérinville et Clarisse, mariés depuis six mois, feraient le plus heureux des couples si le caractère de l'épouse répondait à ses attraits. Charmante en public, Mme Mérinville a, quand elle est chez elle, des exigences, des emportements que le bénévole mari subit sans se plaindre, si bien que, trompés par les apparences, Mme de Kernadec, mère de Clarisse, Athénaïs de Savigny, sa cousine, et M. Ducoudray, ami de la famille, la prennent pour un ange. Une discussion engagée par Clarisse, que son mari a ramenée d'un bal avant qu'elle ait valsé, produit dans le ménage des incidents graves. Enfermés dans leur chambre ils s'y querellent, tempêtent, et le bruit d'un soufflet parvient aux oreilles de Mme de Kernadec et de Ducoudray désolés. C'est naturellement Mérinville qu'on accuse d'avoir frappé sa femme, et celle-ci semble confirmer le fait en quittant le domicile conjugal pour aller habiter une maison de campagne. Bien qu'adorant Clarisse, Mérinville ne peut supporter plus longtemps ses façons tyranniques ; il lui signifie leur séparation et, pour la motiver, s'accuse des torts qu'elle seule a eus envers lui. Cette générosité touche la jeune femme; elle s'humilie devant Mérin-

ville, avouant avoir été désagréable, injuste, méchante au point de lever la main sur celui qui fut toujours pour elle le meilleur des maris. Sa confession est entendue par la mère, la cousine et l'ami qu'elle stupéfie, mais elle amène entre les époux une réconciliation que tous deux au fond souhaitaient. Mme Mérinville, dépoétisée aux yeux des siens, suivra à l'étranger son mari qui vient d'accepter une place d'attaché d'ambassade, longtemps refusée par crainte d'enlever Clarisse à ses succès mondains.

Une donnée amusante, le rôle de Clarisse, spirituellement écrit, et nombre de mots heureux firent applaudir avec raison cet ouvrage.

16 septembre : *Rendez donc service* ! comédie-proverbe en 1 acte, par Ferdinand de Villeneuve et Michel Masson.

Génissan	MM. Landrol.
Coquelet	André Hoffmann.
Parisot	Fresne.
Un garçon d'auberge.	Pierrard.
Mmes Coquelet . . .	Mmes Chambéry.
Eugénie	Lagrange.
Manette	Jenny.

Parisot a amené de Limoges à Paris sa nièce Eugénie Durand, qu'il destine à un futur inconnu. La jeune fille, qui aime certain professeur de guitare, imagine de demander secours au porcelainier Génissan, ancien ami de ses parents. Génissan, qui est l'obligeance même, arrive dans l'hôtel qu'habitent, rue de Lourcine, les Parisot et se cache, sur la prière de la bonne, dans un cabinet incommode et sombre où il compte ne rester que quelques minutes ; mais, pris d'une lubie, Parisot quitte précipitamment le local qu'il occupe et dont M. et Mme Coquelet, jeunes mariés provinciaux, pren-

nent aussitôt possession. Génissan, ne connaissant pas Eugénie, prend pour elle Mme Coquelet que sa présence bouleverse et qui le suppose épris de ses charmes. Or Coquelet est jaloux, si bien qu'à chacune de ses apparitions le pocelainier, poussé par la dame, rentre dans le réduit où l'air et la lumière font également défaut. N'y tenant plus, Génissan se fait voir au mari et, se donnant pour un voisin, s'invite lui-même au déjeuner des époux. Coquelet a dans sa poche les clefs de l'appartement, de sorte que sa femme ne peut mettre en liberté l'inconnu qu'elle prend toujours pour un amoureux, et que Génissan est obligé de lui emprunter un fauteuil et un oreiller pour passer la nuit dans l'éternel cabinet. Gelé, courbaturé, le porcelainier se décide enfin à révéler aux provinciaux son nom et le motif de sa présence. Coquelet connaît de réputation Génissan et c'est pour acheter son fonds de porcelaines qu'il a fait le voyage de Paris. La chose s'arrangera, d'autant que Parisot, renseigné par sa nièce, accourt pour délivrer l'excellent homme. Le mari qu'il destinait à Eugénie est précisément celui qu'elle rêvait ; l'intervention de Génissan n'a donc plus aucune raison d'être, et le porcelainier peut rejoindre sa moitié, qu'il devait conduire à la campagne et qui l'a vainement attendu, pendant de longues heures, devant les singes du Jardin-des-Plantes.

Pièce joviale, pleine d'imprévu, qui servit de début au jeune André Hoffmann et fut reçue très favorablement.

10 octobre : *La Jacquerie*, opéra en 4 actes, par Ferdinand Langlé et Alboize, musique de Joseph Mainzer.

Le Haut-Bers de Montguisard . .	MM.	HURTEAUX.
Marcouf.		E. DAUDÉ.
Samuel Robertsart		GIBERT.

Un capitaine d'aventure. . . .	MM.	Joseph Kelm.
Le vidame		Chambéry.
Leuffroy		Zelger.
Gobin.		Adrien.
Aubriot.		A. Potet.
Giselle	Mme	Clary.

La scène est en Beauvoisis, vers 1215. Tyrannisés par leur seigneur, le haut-bers de Montguisard, les paysans se sont associés, sous le nom de Jacques, pour conquérir leur liberté. Ils n'ont point d'armes et c'est en vain qu'ils veulent, avec l'or que leur a donné un capitaine d'aventure inconnu, acheter le magasin de l'armurier Robertsart. Celui-ci, qui doit épouser le jour même la jolie Giselle, est tout à son amour et refuse de prendre parti pour l'un ou l'autre des adversaires ; mais, au moment où il va s'unir à la jeune paysanne, Montguisard apparaît et réclame l'odieux droit de noçage. Robertsart se repent alors d'avoir résisté au désir des Jacques, qui seuls auraient pu défendre sa fiancée. Par bonheur, Aubriot, père de Giselle, est affilié aux mécontents ; il les appelle à l'aide d'une cloche, mais, quand ils arrivent, Montguisard a eu le temps d'entraîner Giselle dans sa demeure seigneuriale.

Le capitaine qui a donné sa bourse aux Jacques est prisonnier du haut-bers ; ne pouvant le contraindre à joindre ses hommes d'armes aux siens, le seigneur exige au moins de lui une neutralité complète : l'inconnu s'y engage, mais donne pourtant à son écuyer l'ordre de seconder les révoltés s'il fait flotter par la fenêtre une écharpe blanche. Or Giselle, pressée par Montguisard, se saisit d'un voile consacré au tombeau du Christ et le met comme un rempart entre elle et l'amoureux tyran : Montguisard, sacrilège, lui arrache le voile qu'il jette par la fenêtre. Les soldats du capitaine croient à un signal et se joignent aux Jacques pour assaillir le castel, qui tombe bientôt en leur pouvoir. Montguisard, usant de son droit, en appelle alors au jugement de Dieu. Giselle cherche en vain un champion dans l'assis-

ance, quand le capitaine d'aventure se déclare son chevalier. On exige qu'il fasse ses preuves de noblesse ; il déclare être Charles V, roi de France, et force à s'agenouiller devant lui le haut-bers, qui meurt de rage en son armure. Giselle délivrée épousera Robertsart, à la grande joie des paysans affranchis.

Livret sans originalité, partition médiocre que cent orphéonistes, dressés par le compositeur, défendirent insuffisamment ; ce fut un succès contesté.

11 octobre : *Revue et corrigée*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Villain de Saint-Hilaire.

Le colonel Hébert. .	MM.	Chéri.
Jules Durfort. . . .		Poizard.
Brind'amour		André Hoffmann.
Bertrand		Henry Alix.
Eugénie	Mmes	Bathilde Figeac.
Rose.		Chambéry.

Agé de cinquante-cinq ans et manchot, le colonel Hébert veut épouser la jeune orpheline Eugénie, sa pupille. Celle-ci, qui aime Jules Durfort, lieutenant de hussards, n'ose résister au désir de son tuteur, bien qu'une soubrette délurée lui en donne le conseil ; elle accepte pourtant que sa suivante écrive au lieutenant une lettre significative, mais cette lettre est surprise par Hébert qui, feignant de la prendre pour un chapitre de roman composé par Eugénie, corrige ce qu'elle a, suivant lui, de trop froid. Durfort, attiré chez le colonel par cette missive revue, y est, ainsi que le trompette Brind'amour venu pour la soubrette, mis sous clef dans un cabinet par certain vieux troupier, au service d'Hébert. De cette prison ils assistent à un entretien dans lequel Eugénie, à bout de courage, consent à signer le contrat qui la lie pour jamais au vieux colonel. Celui-ci, triomphant, met en

liberté son rival en le priant d'apposer comme témoin sa signature à côté de la sienne ; le lieutenant s'y refuse et va déchirer l'acte quand Hébert le prie de le lire. O surprise ! le contrat porte les noms de Jules Durfort et d'Eugénie : le colonel, instruit de leur amour, n'a voulu que les tourmenter pour les punir d'avoir manqué de franchise.

Cette jolie pièce fut applaudie. Le rôle d'Eugénie servait au début d'une actrice qu'on vit plus tard à la Comédie-Française, Bathilde Figeac.

13 octobre : *Un Loup de mer*, drame en 2 actes, par Thomas Sauvage et Gabriel de Lurieu.

Gaéric	MM.	Chéri.
Charles Tanguy		Montdidier.
Cocardeau		Chambéry.
Georges		H. Fédé.
Charles		A. Jourdain.
Adonis		Pierrard.
Yvonne	Mmes	Jourdain.
Jeanne-Marie.		Chambéry.

En venant au monde, Yvonne Gaéric a coûté la vie à sa mère. Pour épargner à Gaéric, qui désirait un garçon, la vue d'une fille qui l'irrite, une tante de Rennes prend chez elle Yvonne, lui fait donner une éducation soignée et, se sentant atteinte d'une maladie mortelle, la marie, avec la complicité d'un vieux prêtre, à l'ingénieur Charles Tanguy. Un fils, Georges, est résulté de cette union clandestine quand la mort de sa tante oblige Yvonne à retourner chez Gaéric, à Concarneau. Tanguy l'y suit, pour essayer de gagner les bonnes grâces de son beau-père, qui est maître charpentier et brutal en sa qualité de loup de mer. Mais, avec la meilleure volonté du monde, l'ingénieur ne peut ni refuser les commandes qui lui viennent ni compromettre l'intérêt de

ceux qui le font travailler en suivant les plans démodés de Gaéric. Il en résulte entre le loup de mer et lui des discussions que Tanguy croit apaiser en demandant la main d'Yvonne. Insolemment repoussé et ne pouvant continuer cette vie de dissimulation, il ordonne à sa femme de le suivre et monte avec elle et le petit Georges dans une barque construite par Gaéric, qui doit les mener à bord d'un navire en partance pour l'Amérique. La barque se brise sous les yeux du loup de mer, qui s'évanouit de colère autant que de désespoir.

Tanguy et les siens, sauvés des flots, gagnent la Nouvelle-Orléans où nous les retrouvons, quatre ans plus tard, maîtres d'un hôtel achalandé. Un second fils, Charles, est né aux jeunes époux qui lui apprennent, comme à l'aîné, à vénérer l'aïeul resté en France. Tanguy, prié vingt fois par Yvonne d'écrire à Gaéric, s'est gardé de le faire parce qu'il craint qu'on le sépare de son épouse, encore mineure. Gaéric, cependant, voyage pour tâcher d'oublier sa fille qu'il croit morte. Un hasard le conduit à la Nouvelle-Orléans et le met en présence de Tanguy, auquel il reproche la perte d'Yvonne. L'ingénieur n'ose détromper le vieillard, qui va repartir désolé quand Yvonne apparaît tout à coup à son père. Gaéric, fou de joie, ne peut qu'ouvrir ses bras à celle qu'il a pleurée et lui promettre de vivre ses derniers jours aux côtés du gendre qu'il absout et des enfants dont il veut être aimé.

Fable émouvante, bien contée et dont la réussite fut complète.

25 octobre : *Miss Kelly, ou la Lettre et l'engagement*, comédie en 1 acte, par Paul Duport et Edouard Monnais.

Sir John Hudlow. .	MM. Chambéry.
Saint-Elme	Montdidier.

Primerose	MM. LANDROL.
William	FRESNE.
Miss Kelly	Mme CHAMBÉRY.

Miss Kelly, célèbre cantatrice de Londres, doit épouser sir John Hudlow, riche anglais, et quitter ensuite le théâtre. Un inconnu entre par escalade dans la maison de campagne qu'elle habite; c'est un Français nommé Saint-Elme, qui a enlevé une sensible anglaise et qu'un constable poursuit à la requête de cette fille pratique. Miss Kelly donne l'hospitalité à Saint-Elme qui ne la connaît point et est venu à Londres pour lui offrir, au nom de l'impresario napolitain Barbeja, un superbe engagement. Les vêtements du jeune homme étant couverts de poussière, on lui en offre d'autres et il s'installe. Sir Hudlow, qui survient, s'étonne de trouver un étranger en robe de chambre chez sa future; des mots à double sens lui font croire qu'il est trahi et le décident à se venger. Recevant quelques amis à déjeuner, il les prend pour témoins de l'injure qu'on lui a faite et part en signifiant à la chanteuse une rupture complète. Saint-Elme, qui a entendu d'un cabinet la querelle et appris ainsi le nom de son hôtesse, s'élance sur les pas de l'Anglais. Un duel sans résultat s'ensuit, puis une explication après laquelle le Français revient annoncer à miss Kelly qu'elle est justifiée. Il s'est en outre engagé à reconcilier Hudlow avec sa *future* et y travaille de son mieux, quoique à regret, mais miss Kelly repousse tout rapprochement avec l'homme qui l'a outragée. Saint-Elme, pour la décider, la prie de signer une lettre que l'Anglais lui adresse; aussitôt qu'elle a lu le papier qu'on lui présente, l'actrice s'empresse d'y apposer sa signature C'est qu'au lieu de la lettre d'Hudlow, Saint-Elme, dans son trouble, a remis à miss Kelly l'engagement préparé par Barbeja; elle échappera, en l'acceptant, aux poursuites d'un homme qu'elle n'épousait que par raison.

Un succès non douteux accueillit ce badinage, spirituellement exécuté.

29 octobre : *Chasse royale*, opéra en 2 actes, par Villain de Saint-Hilaire, musique de Jules Godefroid.

François Ier	MM.	HURTEAUX.
Le comte de Saint-Pol . . .		GAUTHIER.
Bazile.		DAUDÉ.
Hocquart		ZELGER.
Denise	Mmes	ANNA THILLON.
La duchesse d'Etampes . .		CHAMBÉRY.

La scène se passa dans le bois de Meudon. Tandis qu'on attend à la Croix-Blanche la chasse menée par François Ier, un ordre arrive, fixant à Satory un nouveau rendez-vous. C'est le roi qui a pris cette résolution pour éloigner le garde-chasse Bazile et se trouver sur le chemin de la jolie bouquetière Denise, fiancée du rustre, qu'il a vue et dont il est épris. Son projet réussit et il peut à son aise faire la cour à Denise, mais celle-ci aime assez Bazile pour refuser l'argent, les parures, la couronne même que lui offre le roi. Elle échappe au péril par la fuite, mais quand elle revient pour reprendre sa corbeille fleurie oubliée dans une grotte, elle y fait rencontre du comte de Saint-Pol et de la duchesse d'Etampes, en conversation galante. Prise entre François Ier et le couple titré, Denise trouve moyen, par certaines complaisances, de gagner trois dots dont Bazile n'est pas sans se scandaliser ; on le rassure en affirmant que la vertu de sa fiancée est intacte, et il épouse la bouquetière, tandis que le roi retourne à sa maîtresse vengée déjà, sans qu'il s'en doute, d'une infidélité sans conséquence.

Donnée leste, traitée d'amusante façon ; une musique dans laquelle on remarqua quelques jolies idées, contribua à la réussite de l'ouvrage qu'on joua en un acte dès la seconde représentation, mais qui fut cependant publié dans sa forme première.

7 novembre : *Le Proscrit*, drame en 5 actes, par Frédéric Soulié et Timothée Dehay.

Georges Bernard.	MM.	GUYON.
Arthur d'Avarenne. . . .		MONTDIDIER.
Lucien de Mellisens . . .		LANGEVAL.
Léon Dubourg		POIZARD.
Nimois		HIELLARD.
Un domestique.		PIERRARD.
Louise Dubourg	Mmes	DORVAL.
La marquise Mellisens . .		LEVEL.
Ursule		THÉODORE.

La scène se passe en 1817, dans un château des environs de Grenoble. Georges Bernard, colonel bonapartiste condamné à mort par la Restauration, s'est enfui, laissant en France Louise Dubourg, sa femme. Le bruit de la mort de Georges ne tarde pas à se répandre. Louise pleure d'abord son mari, puis, persécutée par sa famille royaliste, entraînée d'ailleurs par un irrésistible sentiment, elle donne un successeur, à l'époux mort pour Bonaparte, dans la personne du vicomte Arthur d'Avarenne, serviteur des Bourbons. Au milieu de la fête nuptiale, arrive un inconnu qui pénètre sans se nommer jusqu'à la chambre de Louise. En l'apercevant, la jeune femme pousse un cri terrible : elle a reconnu Georges, son premier mari. C'est Bernard en effet qui, miraculeusement sauvé, rentre en France le cœur plein de haine pour ceux qui l'ont condamné, le cœur plein d'amour pour l'épouse dont les événements l'ont séparé. Louise, cependant, surmonte son effroi, cache Georges, et, courant au vicomte : « Il y a là un proscrit, s'écrie-t-elle, sauvez-le ». — D'Avarenne, qui est un grand cœur, rassure Louise, dont le trouble pourtant excite ses soupçons. Ce proscrit, quel est-il ? Un amant, peut-être ? Une furieuse jalousie s'empare du vicomte ; il sauvera l'inconnu, mais pour le châtier lui-même quand les circonstances le permettront. Georges Bernard, de son côté, a interprété les

frayeurs de sa femme, il devine un rival dans D'Avarenne et la colère emplit son âme. Louise, éperdue entre l'homme à qui le passé l'a liée et celui auquel elle n'appartient pas encore mais qu'elle aime, ne voit qu'un parti à prendre, la fuite. Elle rassemble son or, ses bijoux, et va à Georges en lui disant : « Partons ensemble ! » — Mais l'époux irrité tient à sa vengeance, et, par des insultes, pousse à bout le vicomte. Les deux jaloux vont se battre quand la famille de Louise, esclave de ses haines politiques, fait arrêter le proscrit pour le livrer aux juges de Grenoble. Mais D'Avarenne a juré de se réserver Georges, il le remet en liberté, et c'est alors seulement qu'il apprend avoir en face de lui non un amant mais le premier mari de Louise. Toute la vie de la pauvre femme s'explique, à la confusion des rivaux, punis de leurs soupçons. Tandis qu'ils se désolent, Louise mesure avec épouvante l'abîme ouvert sous ses pas : elle appartient à Georges et aime D'Avarenne. La vie serait pour elle le plus affreux supplice ; elle s'en délivre par le poison, et meurt sous les yeux des deux hommes, qui se disputent encore son cadavre.

Version nouvelle de *la Femme à deux maris* et du *Colonel Chabert*, ce drame manque de vérité et de conclusion morale, mais il est bien fait, concis, intéressant dans sa conception romanesque. Marie Dorval, qui sortait du Gymnase après la malheureuse campagne contée dans une de nos précédentes brochures, trouva, dans le personnage de Louise, des élans d'une puissance réelle, des cris émouvants pour les âmes les plus froides. *Le Proscrit* fut une réhabilitation pour elle, que des créations ternes avaient compromise, et une source de profits pour le théâtre qui la produisait dans un rôle digne d'elle : sa rentrée au Théâtre-Français devait en résulter.

27 décembre : *La Chaste Suzanne*, opéra en 4 actes, par Carmouche et Frédéric de Courcy, musique d'Hippolyte Monpou.

Achab	MM.	Daudé.
Sédécias		Euzet.
Daniel		Laborde.
Un juge.		Zelger.
Suzanne.	Mmes	Anna Thillon.
Dina		Ozy.
Un ange		David.

Suivantes : Mmes Fédé, Lagrange, Figeac, Jenny ; Compagnes : Mmes Cinti, Courtois, Fidéline, Blanche.

Joakim, mari de Suzanne, a été banni par Nabuchodonosor. La jeune femme, qu'ennuie la sollicitude, prie Achab et Sédécias, vieillards entourés du respect de tous les Hébreux, d'intercéder auprès du prince babylonien. Les vieillards se soucient fort peu de Joakim ; les charmes de Suzanne ont fait, sur leurs sens blasés, un effet que redouble encore la vue de la belle juive se livrant avec ses femmes au plaisir du bain. Ils se déclarent ensemble, menaçant, si Suzanne les repousse, de l'accuser publiquement d'adultère. Un jeune berger, Daniel, venu pour donner à la pauvre isolée des nouvelles de son époux, est justement vu sortant des jardins de Suzanne ; c'est lui que les vieux débauchés font arrêter comme complice de la trop chaste femme. Mais Daniel a la science divinatoire ; conduit devant Nabuchodonosor par ordre d'Achab et de Sédécias, il explique au monarque un songe qui l'a troublé, si bien qu'au lieu de le supplicier, comme l'espéraient les vieillards, on le comble d'honneurs. Il en profite pour se déclarer le défenseur de Suzanne qu'il sait innocente et fait, par un interrogatoire habile, se contredire les accusateurs ; ceux-ci, démasqués, partent en exil et Suzanne, acclamée, voit avec bonheur reparaître son mari, dont Daniel a sollicité la grâce.

Livret un peu trop comique peut-être, mais écrit avec talent. La partition, très agréable, le servit à merveille ; un franc succès en résulta, auquel contribuèrent trois débutants, Laborde, ténor, Euzet, basse, et M[lle] Caroline Ozy, soprano, mais qui valut au directeur un nouveau procès. Estimant qu'en représentant un opéra en quatre parties, Joly avait outrepassé son privilège, M. Duponchel, directeur de l'Académie royale de Musique, lui fit sommation d'enlever *la Chaste Suzanne* de son répertoire, sous peine de 50.000 francs de dommages-intérêts et d'une indemnité de 2.000 francs par représentation donnée malgré cette défense. Le tribunal, saisi par l'Opéra, se déclara fort heureusement incompétent, et l'œuvre de Monpou tint l'affiche sans encombre.

4 janvier 1840 : *Deux Couronnes*, comédie en 1 acte, par Eugène Moreau.

Richard Savage . . .	MM. Montdidier.
Lord Stanley.	Hiellard.
Daniels Hopper. . . .	H. Landrol.
Un valet	Lefèvre.
Willis.	Mmes Mareuil.
Mistress Howkins . .	Théodore.
Jane.	Jourdain.

La scène est à Londres, en 1717. Abandonné dès sa naissance par des parents qu'on suppose nobles et fortunés, Richard Savage a été recueilli, élevé, par le tailleur Howkins et sa femme. N'ayant aucun goût pour l'état de son père adoptif, Richard s'est jeté dans la littérature. Il est,

quand la pièce commence, auteur de poésies très lues, de ballades devenues populaires et d'un drame que doit représenter le théâtre de Drury-Lane. Dans ce drame, le jeune homme a conté sa propre histoire; le bruit en vient aux oreilles de sa mère véritable qui, sans se nommer, lui fait offrir dix mille livres sterling pour supprimer l'ouvrage qui peut faire scandale. Richard, qu'un mot de tendresse eût conquis, refuse le déshonorant marché qu'on lui propose : il a du mérite à cela, car Mme Howkins, devenue veuve, est pauvre, mère de Jane, jolie fille qu'il aime en secret, et l'argent dédaigné eût fait le bonheur des autres en même temps que le sien. Heureusement, le drame à l'étude se joue avec un succès considérable. L'auteur, qu'on couronne de lauriers, voit alors reparaître le messager de sa mère ; fière de lui, elle consent à le nommer son fils ; ce serait pour Richard la couronne ducale, mais il refuse encore. Sa nouvelle famille ne lui fera pas dédaigner l'ancienne, la seule mère qu'il veuille connaître est Mme Howkins, et c'est à Jane qu'il offre le nom que son talent illustrera.

Anecdote émouvante, bien narrée, et que payèrent de justes bravos.

22 janvier : *Clotilde*, drame en 5 actes, par Frédéric Soulié et Adolphe Bossange.

Christian	MM.	Montdidier.
De Lespinoy, ...		Chéri.
De Bissy		Poizard.
Rafaël Bazas		A. Hoffmann.
Joseph		Hiellard.
Vincent.		Fresne.
Le directeur.		Beaulieu.
Un valet		Pierrard.
Un commissaire. . .		Lefèvre.

Clotilde.	Mmes DORVAL.
Mme d'Armély. . . .	ATALA BEAUCHÈNE (1).

Ce drame avait été joué au Théâtre-Français le 11 septembre 1832. On le reprit à la Renaissance pour Marie Dorval qui, dans le rôle principal, créé par Mlle Mars, fit preuve d'un talent à la fois vigoureux et distingué.

6 février : *Le Mari de la fauvette*, vaudeville en 1 acte, par Ferdinand de Villeneuve, Veyrat et Angel, airs nouveaux de Charles de Durfort.

Séraphin	MM. ANDRÉ HOFFMANN.
Floridan	CHAMBÉRY.
Euphémie . . .	Mmes ATALA BEAUCHÈNE.
Mme Gaillard . .	THÉODORE.

Euphémie est chanteuse. Séraphin de Busenbaume, baron fashionable et sensible, l'a épousée à Londres, mais ce mariage est tenu secret par considération pour un oncle chanoine dont on espère l'héritage. Séraphin passe pour un soupirant et n'a que la nuit pour se dédommager des rigueurs affectées du jour. Il pénètre chez sa femme au moyen d'une porte secrète, communiquant avec son propre logis, porte qu'il a pu faire aisément établir parce qu'il est propriétaire de la maison parisienne où demeure la prima dona. Celle-ci, qui brûle du désir d'être connue de tous pour baronne de Busenbaume, est en butte aux galanteries écrites ou parlées de nombreux admirateurs parmi lesquels se distingue le ténor Floridan. Séraphin est jaloux du chanteur qui l'a pris pour confident et qui, se croyant encouragé par Euphémie, pénètre une nuit chez elle. Le mari, heureusement, le surveille, et le pauvre ténor,

(1) Cette actrice avait paru, dans *Ruy Blas* et dans l'*Alchimiste*, sous le nom de Louise Baudouin.

trompé par l'obscurité, adresse sa déclaration à la duègne de la fauvette. Toutefois Séraphin juge dangereux le mystère dont son légitime amour est entouré, il publie son mariage, rompt l'engagement d'Euphémie et l'emmène dans sa terre de Bourges : l'oncle chanoine fera de sa fortune ce que bon lui semblera.

Un dialogue facile et spirituel, des couplets bien tournés, agrémentés de jolie musique, firent applaudir ce frêle ouvrage.

6 février : *Les Pages de Louis XII*, comédie mêlée de chant en 2 actes, par Ferdinand de Villeneuve et Alexis Barrière.

Louis XII	MM.	CHÉRI.
Josselin		H. LANDROL.
Thibault		HENRY ALIX.
Un huissier du roi . . .		LEFÈVRE.
Un officier de bouche. .		GRIMBERT.
Un paysan		PIERRARD.
Olivier.	Mmes	ATALA BEAUCHÈNE.
Théobald		MÉLANIE.
Hilarion		LAGRANGE.
Maxime		FÉDÉ.
Hugues		PAULINE.
Gaëtan.		CINTI.
Tranquille		ANNA.
Marguerite.		B. FIGEAC.

Louis XII, roi juste par excellence, a douze pages habillés de velours violet. Ce sont d'aimables polissons qui, sachant n'être point vus de leur maître, montent sur les meules de blé du laboureur Thibault, en dispersent les gerbes et les foulent aux pieds. L'un d'eux, Théobald, excité par ses camarades, va plus loin ; s'aidant d'un chêne il pénètre, par

escalade, dans la chambre où travaille Marguerite, fille de ce même Thibault. Louis XII arrivant, les pages se dispersent, mais Thibault se plaint et le roi, trouvant naturelle sa colère, lui promet vengeance. Les pages, mis aux arrêts, se voient servir une table somptueuse mais sur laquelle le pain brille par son absence. Sur leur réclamation, Louis XII fait observer que, puisqu'ils jugent le pain nécessaire, ils doivent toujours et partout respecter le grain qui le produit. Reste l'offense faite à Marguerite ; pour la réparer Théobald épousera sans délai la jeune fille. Celle-ci, par bonheur, n'est pas une simple paysanne, mais l'héritière du comte de Laval, confiée à Thibault sous le règne de Louis XI. Théobald, fait capitaine, n'a qu'à remercier le roi, et ses camarades, graciés, jurent de n'oublier point la leçon reçue.

Il y a peu d'intérêt dans ce fabliau, mais de la gaîté et d'agréables détails ; jugé trop long le premier soir, on l'allégea dès le lendemain par d'intelligentes coupures et il tint quelque temps l'affiche.

29 février : *Zingaro*, opéra en 2 actes, précédé d'un prologue, par Thomas Sauvage, musique d'Uranio Fontana, divertissements de Perrot.

Goldmann	MM.	Adrien Potet.
Casimir de Rosenthal . .		Joseph Kelm.
Zingaro		Perrot.
Hayraddin		Daudé.
Gianina	Mmes	Perrot.
Dorothée.		Caroline Ozy.

Nous sommes en 1820. Des bohémiens, voleurs et devins, font halte dans une forêt de la Saxe. L'un d'eux, Zingaro, jeune homme devenu muet à la suite d'une grande émotion, semble reconnaître le pays ; la troupe y est effectivement venue, dix ans auparavant, et Zingaro a vu alors une fillette

dont le souvenir l'a toujours poursuivi. Or, devenue grande, cette fillette, nommée Gianina, est désirée par le baron Casimir de Rosenthal qui, ne pouvant toucher son cœur, décide de l'enlever ; il invoque pour cela l'aide des bohémiens, et leur chef, bien payé, s'empresse de la lui promettre. Mais Zingaro a surpris le criminel marché : quand Gianina, accompagnée du professeur Goldmann son tuteur, traverse la forêt, il se jette au-devant de sa voiture pour la prévenir du danger qu'elle court. Goldmann prend le jeune muet pour un voleur et lui tire un coup de pistolet. Au bruit les bûcherons de la forêt accourent ; leur présence rend impossible l'enlèvement de Gianina qui, reconnaissante, prie son tuteur de recueillir le blessé. Goldmann, désireux d'épouser sa pupille, n'introduit pas sans répugnance chez lui Zingaro, en qui il pressent un rival. Le muet, en effet, aime Gianina et sait bientôt faire partager sa flamme. Le baron Casimir, cependant, n'a pas renoncé à ses désirs, il vient chez Goldmann offrir sa main à la jeune fille et retrouve là certaine Dorothée, orpheline élevée par le professeur et qu'il a jadis courtisée. Gianina le repoussant avec l'approbation de Goldmann, le baron imagine de faire dérober par les bohémiens le titre de propriété qui est la seule richesse du bonhomme, qu'on met bientôt en prison pour dettes. Zingaro se souvient alors d'un coffret rempli d'or et de joyaux que ses compagnons ont enfoui dans la forêt à leur premier passage : il va le déterrer et l'offre à Dorothée qui s'en sert pour délivrer son père adoptif. Mais on veut connaître l'origine de ce trésor, et le muet fait par signes le récit d'assassinats commis dans un château par les nomades, crimes au cours desquels il a pu sauver une petite fille héritière des châtelains tués. Aux détails qu'il donne, Goldmann reconnaît dans Dorothée l'enfant miraculeusement préservée ; elle est par suite mise en possession des biens que détenait le baron depuis l'événement ; mais, indulgente, elle partage avec Casimir, qu'elle aime, cette fortune inattendue. Quant à Zingaro, la main de Gianina le récompensera de son intelligente intervention.

Fable vulgaire, imaginée pour servir aux débuts du danseur Perrot et de sa femme (Carlotta Grisi), à la fois ballerine et chanteuse ; tous deux furent fêtés pour leur pantomime expressive, la vigueur ou la grâce de leurs pas. Adrien Potet, basse engagée en remplacement d'Hurteaux, faisait, à leurs côtés, sa première création.

25 mars : *Un Jeune caissier*, drame en 3 actes, par E. Théaulon et Armand Dartois.

D'Albini	MM.	Chéri.
Robelin		Landrol.
Rainville.		Poizard.
Mme d'Albini . . .	Mmes	Atala Beauchène.
Amélie		Jourdain.

Sur la recommandation chaleureuse de sa femme, D'Albini, riche banquier parisien, a pris comme caissier le jeune Rainville, dont les services le satisfont au point qu'il songe à lui donner pour femme sa nièce Amélie. Un ami provincial, en quête d'emploi, vient maladroitement jeter le trouble dans le ménage du banquier. Cet ami, Robelin, a perdu jadis à Nantes, dans une soirée, cent louis contre un jeune élégant qui semblait au mieux avec Mme d'Albini et qui n'est autre que le caissier modèle. Rainville, selon lui, a la passion du jeu, et la protection féminine qui l'a servi pourrait fort bien cacher une intrigue adultère. Pour éclaircir le doute que ces discours font naître en lui, D'Albini révèle à sa femme l'intention qu'il a d'unir Amélie à Rainville, et fait à ce dernier lui-même la proposition la plus nette. Tout en confessant l'amour que lui inspire la jeune fille, l'employé déclare que ce mariage est pour le moment impossible. Mme d'Albini tenant absolument le même langage, les soupçons du banquier grandissent et se changent bientôt en

colère : Rainville rendra les clefs de sa caisse que Robelin vérifiera sans retard. Cette vérification permet de constater un déficit de 25.000 francs et D'Albini, croyant avoir été deux fois dupe, insulte à la fois Rainville qu'il prend pour un voleur et sa femme qu'il suppose infidèle. L'épouse accusée parle alors, et c'est pour affirmer que les 25.000 francs ont été pris sur sa demande et que Rainville est né des amours de D'Albini avec une italienne qu'il a abandonnée et qui est morte folle. Cette révélation accable le banquier de honte et de remords ; il s'agenouille devant sa généreuse compagne et achève l'œuvre qu'elle a commencée en adoptant Rainville et en le mariant avec Amélie.

Ce drame intéressant, bien conduit, obtint un succès honorable.

27 mars : *La Fille du Cid*, tragédie en 3 actes, par Casimir Delavigne.

Le Cid.	MM.	GUYON.
Alvar Fanès de Minaya. .		DARCOURT.
Rodrigue.		MONTDIDIER.
Ben-Saïd.		CRETTE.
L'Evêque de Valence. . .		BEAULIEU.
Elvire.	Mme	EMILIE GUYON.

Le Cid, ayant encouru la colère du roi Alphonse de Castille, a dû abandonner la cour et se retirer à Valence, qu'il a conquise. Cette ville est assiégée par les Maures, sous la conduite de Ben-Saïd. Fanès de Minaya, frère d'armes du Cid, a été dépêché par lui vers Alphonse, mais le roi de Castille reste inflexible ; aucun secours ne viendra en aide au héros, si ce n'est toutefois Fanès et son valeureux fils Fernand. Fiancée à ce dernier, Elvire, fille du Cid, aime en secret Rodrigue, second fils de Fanès, voué par son père à l'osbcurité du cloître. Fanès rentre à Valence en traversant

les lignes ennemies, mais Fernand trouve la mort dans cette rencontre. Le vieillard, altéré de vengeance, en appelle à l'amitié du Cid, au courage de ses compagnons. Pendant ce temps Elvire, qui a l'âme vaillante de son père, essaie d'échauffer le cœur de Rodrigue. Bien qu'ayant peu de goût pour les exploits sanglants, le jeune homme, surexcité par le désir de consoler son père et par l'espoir de conquérir Elvire qu'il adore, suit au combat les chevaliers espagnols.

Les Maures sont repoussés et les vainqueurs se réunissent dans un banquet ; mais Fanès n'y assiste qu'avec un front sévère : Rodrigue, son second fils, a fui devant l'ennemi. Le Cid, pour consoler son vieil ami, lui affirme qu'un second combat verra Rodrigue digne de son nom, mais le père humilié repousse cette espérance. Elvire accourt, désireuse de connaître les exploits de son amant ; le silence des vieillards lui fait croire à la mort de Rodrigue ; elle s'accuse alors de l'avoir arraché par son fanatisme de gloire à la vie religieuse. Rodrigue paraît au moment où, éperdue de douleur, la jeune fille crie son amour ; elle est stupéfiée, croit d'abord à l'apparition d'un spectre, mais sa douleur est grande quand son amant confesse lui-même la honte dont il s'est couvert et que le Cid, puis Fanès, confirment bientôt. Cependant, resté seul avec Rodrigue, le Cid essaie de le ranimer par un généreux mensonge ; il prétend que lui aussi a tremblé pendant la bataille et demande à partager le repas du jeune homme, pénétré d'admiration pour le héros qui feint la peur afin d'excuser un timide. Ben-Saïd apporte, sur ces entrefaites, sa réponse à un message du Cid réclamant la dépouille mortelle de Fernand de Minaya ; il ne peut la rendre parce qu'un serment prononcé sur la tombe de son père lui défend de donner la sépulture aux chrétiens qu'il tue, avant qu'il ait été vaincu lui-même. Le Cid lui reprochant cette désision cruelle, Ben-Saïd le provoque ; le grand vieillard le dédaigne, mais Rodrigue qui survient voit au cou du Maure une chaîne d'or enlevée à son frère ; pris de fureur il lui arrache ce trophée, et tous deux sortent pour se battre.

Un songe qu'il raconte à Elvire trouble, la nuit suivante,

le vieux Cid. Il a vu Chimène, belle dans son linceul, lever la main vers l'étoile du soir en lui donnant rendez-vous pour le lendemain ; il doit sans doute mourir dans la prochaine bataille. Sans s'en émouvoir il exprime ses dernières volontés : on le mènera à travers les païens, au tombeau de Chimène, droit sur ses arçons, l'épée au vent, face à l'ennemi qu'effraiera encore son ombre. Fanès, qu'il prie de rester dans Valence pour protéger Elvire, a grand' peine à se soumettre à un désir si peu en harmonie avec son caractère. Cependant Ben-Saïd, vaincu par Rodrigue, rapporte les restes de Fernand ; mais, dans la lutte engagée bientôt avec les Maures, le Cid, brisé de fatigue, s'affaisse en laissant tomber son épée dont les ennemis s'emparent : cette épée, c'est Rodrigue encore qui la reconquiert, et Fanès s'agenouille devant son fils plus que réhabilité. Un instant ranimé, le Cid unit Rodrigue à Elvire qui n'a jamais douté de son amant, et meurt au bruit des tambours, heureux de pouvoir porter à Chimène le nom de leur gendre.

De beaux vers nagent dans le vide de cette action trop lente et à laquelle manque l'émotion vraiment forte. On l'applaudit pourtant avec transport, et elle fournit l'occasion d'heureux débuts à MM. Darcourt, Crette et à Mme Emilie Guyon.

Le 3 avril, une représentation organisée par la société du comte de Castellane attira à la Renaissance la plus haute société de Paris. Le spectacle, donné au profit des Polonais indigents, était composé du *Roman par lettres*, vaudeville, et de *la Duchesse de Guise*, opéra inédit en trois actes, tiré d'*Henri III et sa cour*, d'Alexandre Dumas, par M. de la Bouillerie, musique de De Flottow. Les deux pièces, jouées par des gens du monde, auquel se joignit une cantatrice alors inconnue, plus tard célèbre, Anna de Lagrange,

étaient précédées d'un à-propos qu'on imprima et qui, par conséquent, a droit de figurer au répertoire de la Renaissance.

Prologue en vers pour la représentation au bénéfice des Polonais, par Henri de Saint-Georges.

Habitué du théâtre Ventadour, où il fait chaque soir le plus reposant des sommes, l'ancien notaire Bidois est tout étonné de voir occupée la stalle dont il est titulaire. Quelle est donc la raison de l'affluence qui, contre l'ordinaire, assiège le théâtre ? Un homme du monde, M. de Saint-Cernin, la lui donne : la Renaissance joue au profit des courageux fils de la Pologne en pleurs, et ce sont des amateurs qui affronteront, dans ce but charitable, les rigueurs du parterre. Ces amateurs éprouvent une émotion dont s'effraie l'habilleuse engagée pour la circonstance ; mais il ne faut pas qu'on échoue au port, et M. de Saint-Cernin court ranimer l'ardeur des artistes improvisés, tandis que Bidois, pris d'émulation, prend place sur un strapontin en jurant de rester éveillé pendant tout le spectacle.

Pour que des mondains hébergés par Anténor Joly se moquassent, chez lui-même, de sa salle souvent vide et de ses abonnés d'habitude somnolents, il fallait que la situation fâcheuse de la Renaissance fût connue et avouée. Nul effort cependant ne coûtait à l'impresario pour retarder au moins le désastre qui, depuis longtemps, apparaissait aux clairvoyants comme inévitable. C'est ainsi qu'avec l'autorisation du ministre, Joly envoya vers cette date, à l'Odéon abandonné par les Italiens, ses artistes inoccupés. Une représentation d'opéra-comique y fut donnée le

9 avril, et une soirée dramatique trois jours plus tard ; elles firent de l'argent, pas assez toutefois pour qu'on récidivât et que le directeur s'obstinât à une lutte impossible. Le 15 avril, Anténor Joly, réunissant son personnel d'artistes et d'employés, déclarait que ses ressources étaient épuisées et qu'il se trouvait, en conséquence, dans la nécessité d'abandonner la direction. On fit relâche du 16 au 22, puis les acteurs s'associèrent pour tenter la fortune au moyen de spectacles variés et d'une reprise du *Naufrage de la Méduse,* dans laquelle débutèrent MM. Loudgy, Delno et Mlle Lory ; mais ces efforts ne purent que prolonger d'une semaine l'agonie du théâtre, qui dut fermer le 2 mai.

Voici le bilan, établi alors, de la malheureuse entreprise. Les recettes, presque toujours bonnes, quelquefois même considérables, s'étaient élevées à 715.000 francs, auxquels s'ajoutait le produit des bals, montant à 150.000 francs. Mais un privilège de trois cents entrées et de six loges, attribué aux actionnaires, privait le théâtre d'une somme quotidienne de 1.500 francs, en gênant le public payant. La direction, obligée d'entretenir un personnel triple pour exploiter à la fois le drame, l'opéra de genre et la comédie, avait, en outre, dû débourser :

150.000 francs de réparations premières,

20.000 francs pour l'établissement du plancher des bals,

41.500 francs de loyer d'avance,

70.000 francs de décors, costumes, etc.

Le loyer avancé, les costumes, accessoires et décors devaient, en cas de fermeture, rester aux propriétaires du bâtiment. Le déficit, en somme, était de 280.000 francs pour dix-huit mois d'exploitation ; on comprend qu'en présence d'un pareil chiffre, les actionnaires aient, à l'unanimité, décidé la dissolution amiable de leur société.

Ce fâcheux dénouement, coïncidant avec la clôture de la Porte-Saint-Martin, fermée à la suite de l'unique représentation de *Vautrin*, émut la Commission des Auteurs et Compositeurs dramatiques composée alors de Casimir Delavigne, président ; Viennet, Mélesville, vice-présidents ; Dupeuty, Bouchardy, secrétaires ; De Rougemont, trésorier ; Anicet Bourgeois, Bayard, Alexandre Dumas, Grisar, Victor Hugo, Lockroy, Rosier et Scribe. Une délibération prise dans sa séance du 24 avril 1840 fut aussitôt portée, par l'impression, à la connaissance du ministre de l'intérieur. Dans cette note, affirmant la nécessité d'un second théâtre d'opéra-comique et d'une scène consacrée à la littérature dramatique de l'époque, la Commission proposait de maintenir à la Renaissance la teneur de son privilège sous le rapport de la musique, en lui donnant le droit de représenter les opéras-comiques non joués depuis dix ans par le théâtre royal, et en lui attribuant une subvention annuelle. Le drame, la tragédie, la comédie, enlevées à la Renaissance, recevraient à la Porte-Saint-Martin le plus favorable des asiles. Cette combinaison, qui eût en même temps servi les compositeurs abandonnés et les dramaturges novateurs, ne

séduisit point le ministre : la Porte-Saint-Martin fut, quelques temps plus tard, donnée aux frères Cogniard qui se soucièrent peu des succès littéraires ; quant à la Renaissance, on l'abandonna simplement à son sort.

Mais Anténor Joly était tenace ; trois mois lui suffirent pour poser les bases d'une nouvelle société dans laquelle, chose bizarre, il avait trouvé moyen d'enrôler les créanciers de l'association dissoute. Le projet d'acte élaboré alors et tiré à deux exemplaires est entre nos mains ; voici les dispositions essentielles qu'il contient :

Article 1er. — Il est formé par ces présentes une Société en commandite par actions, entre M. Anténor Joly, comme gérant responsable, et toutes les personnes qui deviendront propriétaires d'une ou plusieurs des actions ci-après créées, et qui, par ce seul fait, adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — L'objet de la Société est l'exploitation du Théâtre de la Renaissance, dans l'ancienne salle Ventadour, à Paris, en vertu : 1° du privilège théâtral concédé à M. Anténor Joly pour quinze années, à partir du 30 septembre 1837, par M. le ministre de l'intérieur, les 12 novembre 1836, 30 septembre 1837 et 30 août 1838 ; 2° et de toutes additions et prorogations qui seraient obtenues par la suite.

Art. 3. — La durée de la Société sera celle du privilège ; si des prolongations de privilège sont obtenues, l'assemblée générale pourra, par une délibération, décider que la durée de la société sera égale à celle de la prorogation du privilège.

Art. 4. — La raison sociale sera *Anténor Joly et Cie*. Elle pourra, par la suite, être changée, en y ajoutant ou substituant les noms de tous autres gérants ou co-gérants. La

société prendra la dénomination de *Société du Théâtre de la Renaissance.*

Art. 5. — Le siège de la Société sera dans les bureaux mêmes de la salle Ventadour.

Art. 6. — M. Anténor Joly est gérant responsable de la présente Société. Les propriétaires d'actions, n'étant qu'associés commanditaires, ne seront pas engagés au delà du montant de leurs actions, ni soumis à aucun appel de fonds.

Art. 7. — M. Anténor Joly apporte dans la présente Société :

1º Le privilège qui lui a été accordé par les ordonnances ministérielles ci-dessus relatées, ensemble les additions et prorogations qui pourraient être accordées ; ce privilège donnant le droit de représenter : 1º le drame ou la comédie en vers ou en prose, avec ou sans chœurs ; 2º les intermèdes ; 3º l'opéra de genre français en deux actes, c'est-à-dire l'opéra avec récitatif, dans le genre de l'opéra italien ; 4º le vaudeville avec airs nouveaux.

2º Le droit au bail de la salle Ventadour ; lequel bail a été fait pour neuf années, du 1er septembre 1838, suivant acte passé devant Me Tresse, notaire à Paris, qui en a la minute, et Me Cahouet, notaire, les 18 et 19 décembre 1837 ;

3º Le bénéfice des réparations, changements et embellissements faits dans ladite salle ;

4º La propriété du matériel théâtral, composé d'un magasin de costumes complet, consistant en plus de sept mille pièces ; du mobilier de la scène ; du plancher, de la décoration et du matériel d'éclairage extraordinaire pour les bals ; du magasin des accessoires et de tous autres objets acquis pour cette exploitation ; du répertoire du théâtre et des partitions ; du bénéfice des engagements faits avec les artistes ; des 41.500 francs pour les six mois de loyer d'avance payés aux propriétaires de la salle ; et généralement de tout ce qui dépend de l'exploitation dudit théâtre.

Art. 8. — Le fonds social est fixé à la somme de 800.000 francs, représenté par :

	40 actions de 5.000 fr. chacune . . .	200.000 fr.
	400 actions de 1.000 fr. chacune . . .	400.000 fr.
et	400 actions de 500 fr. chacune	200.000 fr.
	840 actions. Capital. . .	800.000 fr.

Art. 9. — Les quarante actions de 5.000 francs et les quatre cents actions de 1.000 francs seront mises à la disposition des commissaires, des actionnaires et des créanciers de l'ancienne Société du Théâtre de la Renaissance, qui s'entendront avec M. Anténor Joly pour liquider ladite société, créée par acte passé devant Mᵉ Cahouet, notaire, le 6 octobre 1838. Mais aussi les quatre cents actions de 500 francs, destinées au fonds de roulement, seront privilégiées et jouiront d'avantages particuliers, ainsi qu'il va être dit ci-après, art. 14.

. . . .

Art. 12. — L'action de 5.000 francs aura droit :

1° Aux avantages de propriété définitive indiqués art. 21 et 22 ;

2° A deux billets d'une place par quinzaine pendant toute la durée de la Société. Deux actions donneront droit à une loge de six places au lieu des deux billets par quinzaine ;

3° A un coupon de jouissance donnant droit à une entrée au théâtre de la Renaissance, pendant toute la durée de la Société. Ce coupon pourra être détaché et vendu séparément, sans nuire en rien aux droits de l'action.

Art. 13. — L'action de 1.000 francs donne droit :

1° Au partage de 30 o/o prélevés sur les bénéfices nets, à titre de remboursement, jusqu'à l'amortissement complet de l'action ;

2° A un coupon de jouissance donnant droit à une entrée au Théâtre de la Renaissance pendant toute la durée de la société. Ce coupon pourra être détaché et vendu séparément, sans nuire en rien aux droits de l'action.

Les actions de 1.000 francs peuvent être divisées en coupons de 250 francs donnant droit à quatre entrées par mois et au remboursement. Quatre coupons réunis seront convertis en une action de 1.000 francs pour jouir des droits y attachés.

Art. 14. — Les actions de 500 francs, numérotées de 401 à 840, sont privilégiées.

Les 200.000 francs qu'elles doivent produire sont destinés à acquitter quelques dettes privilégiées et à former le fonds de roulement.

L'action de 500 francs donne droit :

1° A un intérêt de 6 o/o par an, payable de six mois en six mois, à prendre de préférence sur les fonds en caisse, comme charge de la Société ;

2° Au partage de 10 o/o prélevés sur les bénéfices nets à titre de prime ;

3° Au partage de 40 o/o sur les bénéfices, jusqu'au remboursement intégral du capital de l'action ;

4° A un coupon de jouissance, donnant une entrée au théâtre de la Renaissance pendant toute la durée de la Société. Ce coupon pourra être détaché et vendu séparément, sans nuire en rien aux droits de l'action ;

5° A la propriété totale, comme garantie, du privilège, du matériel de costumes, accessoires, décors, des 41.500 francs de loyer payés d'avance, enfin de tout l'actif de la Société jusqu'au remboursement du capital ;

6° Aux avantages de propriété définitive indiqués articles 21 et 22.

Suivent trente-huit articles relatifs au remboursement des actions, à la gérance, au conseil de surveillance, au fonds de réserve, aux assemblées générales et à la liquidation de la Société « qui sera définitivement constituée dès qu'il y aura cent mille francs des nouvelles actions de 500 francs souscri-

tes ». — A la fin de l'acte, daté du 15 juillet 1840, est écrite la mention suivante, signée par soixante-cinq artistes ou industriels :

Nous soussignés, après avoir pris connaissance du projet d'acte de société qui précède, déclarons y adhérer provisoirement et, dans le cas où il recevrait son exécution, nous consentons à ce que les sommes dont nous nous trouvons créanciers envers M. Anténor Joly et la Société du Théâtre de la Renaissance soient converties en actions de la nouvelle Société dans la série qui nous est respectivement attribuée.

Les cent mille francs exigés pour la constitution de la société nouvelle furent souscrits sans hâte. Le 8 octobre seulement, une assemblée générale put être tenue et donner pleins pouvoirs à Anténor Joly en vue de sa deuxième campagne, dans laquelle devaient le seconder Hippolyte Lefebvre comme directeur de la scène, et Hippolyte Hostein comme secrétaire-régisseur. Un arrêté ministériel, pris le 19 du même mois, l'autorisa à occuper de nouveau la salle Ventadour jusqu'au 1er août 1841, date à laquelle il devrait la céder, sans indemnité d'aucune sorte, si l'autorité jugeait à propos de lui donner une autre destination.

On fêta le 30 octobre, par un banquet donné aux Frères Provençaux, la réouverture de la Renaissance qu'une clause de l'arrêté fixait, sous peine de déchéance, au 15 novembre au plus tard ; ce ne fut pourtant que le 9 janvier 1841, qu'une affiche an-

nonça la reprise des représentations par un drame nouveau de Léon Gozlan, *Il était une fois un roi et une reine*, distribué de la façon suivante :

Lord Palmer	MM.	BOCAGE.
Lord Athol		LEMADRE.
Wilfrid.		ALBERT.
Hermann		CHÉRI.
Cléveland		CHAMBÉRY.
Clauss		HENRY ALIX.
Sir Williams		CRETTE.
Lord Northon.		MATIS.
Donald		DERVILLE.
Leslie		LAUZÉ.
Lord Colville		GOUFFIER.
Lord Klifford.		CHARNOZ.
Lord Campbell		BARBIER.
Lord Clarke.		EMILE.
Saint-Clair		PIERRARD.
La Reine	Mmes	FITZ-JAMES.
La Comtesse		DIDIER.
Adolphine		MEYNIER.

Mais la foule accourue, ce soir-là, sur la place Ventadour se heurta à un placard apposé par un commissaire de police et portant ces mots : « *Par ordre, relâche* ». — L'ambassadeur d'Angleterre, ayant lu le manuscrit de la pièce nouvelle, avait signifié un *veto* très net en raison des allusions faites, selon lui, contre sa souveraine. Des spectateurs indignés effacèrent du papier la première syllabe du dernier mot et l'on put lire alors cette sanglante injure à l'adresse du ministère : « *Par ordre, lâche* ». — A la suite du public la presse, sollicitée par Joly et Gozlan, ful-

mina contre la couardise des ministres régentés par l'étranger. La censure qui, sept fois déjà, avait autorisé puis repoussé l'ouvrage dut se livrer à un huitième examen ; elle se rangea, quoi qu'on pût dire, à l'opinion du diplomate anglais. En vain l'auteur, sur le désir du principal interprète, changea-t-il le lieu de son action ; on argua d'un désordre possible pour maintenir la défense prononcée, et force fut au directeur de renoncer à l'œuvre inédite (1) et de rouvrir plus que modestement, le 26 janvier, par ces pièces trop connues : *les Parents de la fille*, où débutèrent MM. Fargueil, Allard, Mmes Weiss et Henriette ; *le Proscrit*, où parurent pour la première fois MM. Bouchet, Derville, Milon, Lancé, Mlle Fitz-James, et *le Loup de mer*, joué par Chéri, Milon, Chambéry, Pierrard, Mmes Castellan et Marie.

Ce début n'avait, certes, rien d'encourageant ; sans se laisser abattre, pourtant, l'administration de la Renaissance essaya de se constituer, dans le plus bref délai, un nouveau répertoire.

30 janvier 1841 : *La Fée aux perles*, pièce en 2 actes, avec airs nouveaux, par Alexis de Comberousse, musique de Deslandes.

Kerdal	M.	Henry Alix.
Abel	Mmes	Valory.
Un page		Mélanie.
La Fée		Lorry.

(1) Joué à l'Odéon sous ce titre : *La Main droite et la Main gauche*, le drame de Léon Gozlan obtint, le 24 décembre 1842, un éclatant succès.

Diamantine. . . .	Joséphine.
Emeraude.	Pauline.
Ondine	Souville.
Gracieuse.	Lafond.
Eglantine.	Berthe.
Une vieille	Damis.

Le comte de Montfort, breton d'origne, a juré une haine mortelle à sir Raoul et à ses descendants. Pour soustraire son fils Abel à la colère de l'ennemi de sa race, Raoul fait élever dans un château désert et dans la plus complète ignorance l'enfant, placé sous la garde d'un serviteur, le bon Kerdal. Une jeune dame apparaît un jour à Abel ; charmé par ses attraits, le jeune homme suit celle qui dit être la fée aux perles. Dans le palais où elle le conduit, de belles filles folâtrent autour de lui et cherchent à le séduire, mais il résiste, car son cœur appartient à la fée. Or cette fée prétendue n'est autre que la fille du duc de Montfort : elle aime Abel et, pour réparer les torts de son père, épouse le jeune innocent.

On accueillit avec indulgence ce romanesque épisode et les trois débutantes qui l'interprétaient, Mmes Valory, Mélanie et Lorry, mais il se joua peu et resta manuscrit. Ce fut d'ailleurs le seul essai musical tenté par Joly qui, sauf un concert et les airs commandés pour ses bals, moins suivis que par le passé, s'en tint sagement, dans la suite, aux œuvres parlées.

6 février : *La Fête des Fous*, drame en 5 actes, par Auguste Arnould et Narcisse Fournier.

Le prince de Condé . .	MM. Chéri.
Claude Gairard	Matis.

Burdéus.	MM.	HENRY ALIX.
Candolas		BOUCHET.
Urbain		DERVILLE.
Esbaldi		CRETTE.
Mathieu Ballard		ALLARD.
Le Président.		CHARLES.
Anselme		PIERRARD.
René		LAURET.
Henri		GOUFFIER.
Etienne		KARL.
Un écolier.	Mmes	LAFONT.
Séraphine Tellez. . . .		FITZ-JAMES.
Marguerite		CASTELLAN.
Mme Ballard		ÉLISABETH.

La scène est à Dijon, en 1626. Claude Gairard, conseiller, au parlement, aime la jeune portugaise Séraphine Tellez, dont il est le tuteur ; mais il est marié et les égards dus à ses fonctions l'empêchent de se livrer à cet amour coupable. Résolu à conserver les apparences de la vertu, Gairard marie donc Séraphine au riche marchand Burdéus, qu'on fait noble à cette occasion. Le contrat vient d'être signé quand pénètre chez le conseiller Candolas, un des plus turbulents écoliers de l'université de Dijon, élu roi des Fous par tous ses condisciples. Candolas n'a jamais connu ni père ni mère, ses amours cependant sont moins malheureux que ceux de Gairard ; il adore une simple fille, Marguerite, élevée dans la maison du magistrat, et il en est chéri. Fidèle à la tradition des Fous, qui est de se moquer des maris ridicules, il a commencé à faire de Burdeus l'objet de ses plaisanteries lorsqu'arrive un message qui désespère le conseiller ; sa femme est morte à l'étranger : au moment où il aurait pu épouser Séraphine, il vient de l'enchaîner stupidement à un autre.

Gairard ne tarde pas à devenir jaloux de Burdéus, qui a emmené sa femme dans une maison de plaisance, à quelques lieues de Dijon. Il demande par lettre une entrevue à Séra-

phine, quand Burdéus apporte lui-même au conseiller un billet dans lequel la jeune femme se plaint des duretés de son mari et souhaite ardemment recouvrer la liberté. Tout à coup Gairard apprend que sa lettre à Séraphine a été saisie ; pour empêcher Burdéus de la lire, il se poste avec son secrétaire Esbaldi, italien qui lui est devoué, sur le chemin que suit le marchand pour regagner sa maison de plaisance. Or Séraphine, bien que détestant son mari, n'a pour Gairard que de l'indifférence ; c'est Candolas qui a touché son cœur et qu'elle se fait amener par une de ses femmes. Le mystère dont Séraphine s'entoure fait se tenir sur la réserve l'étudiant qui, d'ailleurs, aime sincèrement Marguerite ; cette froideur devient de la répulsion quand on annonce la mort de Burdéus, assassiné par deux inconnus, car il la soupçonne d'avoir eu part à ce meurtre. Dédaignée par Candolas, Séraphine, pour l'empêcher d'épouser Marguerite, menace de le dénoncer comme l'assassin de Burdéus. L'étudiant repousse la femme vindicative qui tient parole ; mais Candolas entend Esbaldi exprimer à haute voix des remords et, poignard en main, il le force à confesser son crime.

Cependant, à l'émoi des Dijonnais, la Fête des Fous se célèbre. Candolas, roi des étudiants, a composé la pièce qu'on joue sur le théâtre improvisé au milieu d'une place publique. Dans cette pièce figurent Claude Gairard, Esbaldi et Burdéus ; les comédiens qui représentent les deux premiers assassinent le troisième. Le président de la chambre criminelle, présent au spectacle, requiert la punition de ceux qui viennent d'insulter publiquement un magistrat ; Candolas, qui a joué le rôle de Gairard, se démasque et somme le conseiller de se soumettre, comme lui, à la torture. Gairard n'ose refuser, mais le prince de Condé, de passage à Dijon, imagine de substituer a l'accusé son fils Urbain ; du coup les entrailles de Gairard s'émeuvent, il tombe à genoux, s'avoue coupable et, apprenant que Séraphine est infidèle, la déclare sa complice. Les deux criminels subiront le dernier supplice ; quant à Candolas, reconnu pour fils du prince de Condé, il sera l'heureux époux de Marguerite.

Il y a des longueurs dans les trois premiers actes de ce drame ; l'intérêt ne se relève guère qu'au quatrième, saisissant, mouvementé, pour amener un dénouement d'une réelle puissance. Bien mis en scène et joué avec talent, l'ouvrage, en somme, eut du succès.

7 février : *La Paix ou la Guerre ?* comédie en 1 acte, par L. Saint-Amand (avec Viguier).

Arthur de Lussan	MM. DERVILLE.
Corentin Risbec	KOPP.
Delpierre.	ALLARD.
Jacob	PIERRARD.
Mme de Versigny.	Mmes VALORY.
Rose.	DAUSIN.

M. de Versigny a eu deux femmes : l'une, vieille et acariâtre, qui s'est fait un plaisir de le brouiller avec sa famille, l'autre jeune et des plus aimables. Cette seconde union n'a duré que six mois et bien des gens l'ont ignorée. C'est le cas d'Arthur de Lussan, neveu de Versigny qui, apprenant que son oncle a laissé en mourant tous ses biens à sa veuve et croyant avoir affaire à la vieille dont il eut à se plaindre, décide d'attaquer en justice le testament du défunt. Arthur, amoureux d'une jeune dame qu'il a remarquée au Théâtre-Français, se présente avec un ami à la maison de campagne de sa tante, où il trouve la personne qu'il aime et qu'il croit invitée par Mme de Versigny. L'ami d'Arthur est un certain Corentin Risbec, grotesque personnage que Lussan imagine de marier avec l'antique veuve. Il offre par écrit la paix ou la guerre à Mme de Versigny, la paix au cas où elle deviendrait l'épouse de Risbec, la guerre si elle refuse le second mari qu'on lui propose. Risbec, qui croyait se trouver en face d'une douairière et qu'on

met en présence d'une jeune et jolie femme, fait sa cour avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il est pauvre et que la veuve est riche. M[me] de Versigny, pour donner une leçon à Arthur, feint d'écouter Risbec et fait préparer le contrat de leur mariage. On juge du dépit de Lussan quand il apprend que sa tante et la femme de ses rêves sont une seule et même personne ; il s'excuse et, comme on l'aime, il se fait aisément pardonner. La veuve et son neveu s'épouseront ; Risbec recevra comme indemnité 20.000 francs, qui lui permettront de trouver femme ailleurs.

Donnée peu vraisemblable mais développée de façon spirituelle. Le rôle de Risbec fut, à la Renaissance, le début de Kopp, dont les Variétés firent plus tard une de leurs étoiles.

1[er] mars : *La Fille du tapissier*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Eugène Cormon, L. Saint-Amand et Hippolyte Lefebvre (avec Lambert).

Jean-Baptiste	MM.	Chambéry.
Catillard		Fargueil.
Le marquis de Villiers.		Derville.
Le vicomte de Sanoy. .		Henry Alix.
Le Chevalier.		Baron.
François.		Aman.
Un ouvrier		Martin.
Picard.		Pierrard.
Hélène de Mailly. . . .	M[mes]	Lucie.
Catherine		Castellan.
M[me] Libois		Weiss.

Nous sommes à Versailles, vers 1720. Ouvrier tapissier, Jean-Baptiste aime Catherine Catillard, fille de son patron ; mais ce dernier repousse formellement la demande que lui

adresse l'amoureux, nommé compagnon le jour même. Pour causer de ce refus, Jean-Baptiste invite Catherine à sortir la nuit de la maison de son père, mais des laquais apostés se saisissent en même temps de la fillette et du galant qu'ils emportent. L'ouvrier, placé sur un cheval, galoppe pendant sept heures ; Catherine, conduite les yeux bandés chez un inconnu, est obligée de se laisser couper par lui la boucle de cheveux qu'elle avait refusée à une demande écrite. Au jour les deux jeunes gens regagnent le domicile de Catillard, mais leur absence a été constatée, et le tapissier, qui attribue à Jean-Baptiste l'enlèvement de sa fille, dénonce le pauvre diable aux policiers qui l'arrêtent. Il obtient cependant d'être conduit, sous l'escorte d'un exempt, chez la comtesse Hélène de Mailly, à laquelle il prétend avoir un grand secret à révéler. Là, tout s'explique. Un an auparavant, une aventure est arrivée à la comtesse. Tombée dans la rivière qui traverse son parc, un soir qu'elle se promenait seule, Hélène de Mailly en a été retirée par un inconnu ; plus que reconnaissante, elle a donné à l'obligeant une boucle de ses blonds cheveux en jurant de l'épouser quand il représenterait ce gage Or le marquis de Villiers, amoureux fou de la comtesse, a imaginé, pour obtenir sa main, de se donner pour le sauveteur qui ne s'est pas encore fait connaître ; il fallait, comme preuve, une boucle de cheveux pareils à ceux d'Hélène ; ces cheveux, il les a coupés sur la tête de Catherine enlevée par des gens à lui. La comtesse, qui aimait en secret le marquis, est enchantée d'avoir à le récompenser en faisant son propre bonheur, mais, au moment où l'ingénieux amant va triompher, Jean-Baptiste se déclare comme le plongeur à qui la dame dut son salut. Les détails qu'il donne sont assez précis pour ne laisser aucun doute, et la comtesse frémit à l'idée que ce rustre puisse réclamer l'exécution du serment imprudemment fait par elle ; par bonheur, Jean-Baptiste aime trop Catherine pour lui être infidèle ; il se contente de demander la main de sa maîtresse justifiée et la comtesse, après avoir fléchi Catillard, donne 50.000 livres de dot à son modeste sauveteur. Pour le marquis, un an d'attente le punira de sa supercherie.

Cet intéressant sujet, conté en trois parties coupées avec intelligence, réussit à merveille. Ce n'était là pourtant qu'une pièce d'attente, comme celles qui l'avaient précédée. Le drame sérieux, les tentatives littéraires pouvaient seuls mériter à la Renaissance la place que son directeur ambitionnait. Une pièce était à l'étude, sur laquelle Anténor Joly fondait de grandes espérances : Frédérick-Lemaître avait été engagé pour le rôle principal et l'on pouvait croire à une rentrée sensationnelle du créateur du *Ruy Blas* ; mais il était écrit que ce pauvre théâtre ne connaîtrait que des mésaventures. Frédérick, qui devait quelque temps avant entrer à la Renaissance comme directeur de la scène, s'était vu supplanter, dans ce lucratif emploi, par M. Lefebvre, régisseur de province. Un levain de discorde existait donc entre le comédien et l'administrateur et leurs rapports quotidiens s'en ressentirent, si bien qu'un jour Frédérick, irrité d'une observation malséante, quitta brusquement le théâtre en annonçant l'intention de n'y plus reparaître.

La pièce nouvelle, intitulée *Zacharie*, était sue, annoncée même sur l'affiche, quand se produisit la retraite de Frédérick-Lemaître. Anténor Joly, furieux, appela l'acteur devant le Tribunal de Commerce, demandant qu'il jouât *Zacharie* sous peine de 2.000 francs par jour de retard, et qu'il payât, en outre, 20.000 francs de dommages-intérêts, en raison des relâches auxquels son refus condamnait la Renaissance. A cette assignation, Frédérick répondit par une sommation au directeur d'avoir à lui

verser le dédit de 6.000 francs stipulé dans son engagement, pour inexécution de diverses clauses dudit traité. Le Tribunal, dans son audience du 26 mars, condamna Frédérick-Lemaître à jouer le rôle qui lui avait été donné dans *Zacharie*, ou à payer 6.000 francs, montant de son dédit personnel.

Bien que donnant tort à Frédérick-Lemaître, ce jugement ne satisfaisait point le directeur auquel il n'attribuait aucune des indemnités réclamées. Anténor Joly en appela donc devant la Cour Royale, tandis que Frédérick-Lemaître faisait offres réelles de 6.000 francs. Plus acharné que son patron, Lefebvre afficha *Zacharie* pour le 27 mars, en s'offrant à lire le rôle de Frédérick-Lemaître ; ce dernier, informé qu'une annonce fâcheuse pour lui devait être faite au public, en avisa le préfet de police qui défendit la représentation projetée. Le conflit avait atteint sa période aiguë et l'on attendait avec curiosité le dernier mot de la justice, quand les deux adversaires, convoqués par Me Shayé, agréé au Tribunal de Commerce, s'expliquèrent, se tendirent la main et rédigèrent la déclaration suivante :

Les démêlés qui ont existé entre le théâtre de la Renaissance et M. Frédérick-Lemaître viennent d'être terminés par un rapprochement honorable pour les deux parties. Des explications ont eu lieu entre M. Frédérick-Lemaître et M. Anténor Joly : ces explications ont démontré que de la part de M. Frédérick-Lemaître il n'y avait eu aucune pensée de manquer à une parole donnée, et qu'en usant de la clause du dédit stipulé dans son engagement, il avait été déterminé par des motifs dont la gravité a été parfaitement

comprise par M. Anténor Joly. Mais M. Frédérick-Lemaître, en apprenant que sa retraite pouvait compromettre le sort du théâtre et celui de ses camarades, s'est empressé de renoncer au droit qu'il tenait du jugement rendu par le Tribunal de Commerce, en se mettant à la disposition de l'administration de la Renaissance.

Cette note sera, d'un commun accord, communiquée à tous les journaux pour y être insérée.

Par suite du présent arrangement, les parties rentrent dans l'exécution de l'engagement du 13 février, lequel aura son cours jusqu'au 15 mai prochain, et déclarent respectivement considérer comme non avenu le jugement rendu par le Tribunal de Commerce le 26 de ce mois, et l'appel interjeté par M. Anténor Joly de ce jugement.

Fait double, ce 31 mars 1841.

Anténor Joly. Frédérick-Lemaitre.

Zacharie fut donné trois jours plus tard. Malmené par la majorité de la presse pendant toute la durée de sa querelle avec Anténor Joly, Frédérick ne pouvait espérer un accueil bien sympathique de la part des spectateurs du premier soir; il était loin cependant de s'attendre à la tempête de sifflets que souleva son entrée. Renonçant alors à commencer son rôle, l'acteur s'approcha de la rampe, demanda le silence par un geste, et, posant la main sur son cœur : « Messieurs, dit-il d'un ton à la fois ironique et attendri, touché de l'accueil bienveillant... très bienveillant... extrêmement bienveillant que vous me faites, je tiens à vous déclarer que je n'ai jamais plus manqué à l'honneur et la probité qu'au profond respect que tout comédien doit au public. » — Interrompue d'abord par des injures et des cris,

cette allocution s'acheva au bruit des bravos et des rires, et la pièce fut jouée sans autre incident.

3 avril : *Zacharie*, drame en 5 actes, par Rosier.

Zacharie.	MM.	Frédérick-Lemaitre.
Raoul		Bouchet.
Brick		Kopp.
Henri de Rialto . . .		Chéri.
Noël Bernardo		Charles.
Un notaire.		Lévy.
Albéric Montrillo . .		Crette.
Un médecin		Barbier.
Un officier.		Lorey.
Un provéditeur . . .		Arnold.
Léona	Mme	Marie Didier.

La scène se passe à Florence, en 1750. L'usurier Zacharie a des biens immenses, acquis plus ou moins honnêtement, mais nul ne sait où gisent ses richesses. Il vit plus que chichement : son domestique Brick, sa jeune femme Léona même souffrent par sa volonté du froid et de la faim. Cette Léona n'est devenue l'épouse de Zacharie qu'à la suite de la promesse faite par l'usurier de payer les dettes de son beau-père défunt : le mariage célébré, Zacharie a renié son engagement et Léona s'est refusée à lui accorder les droits d'un mari, avec d'autant plus d'énergie qu'elle aime Raoul, propre neveu de Zacharie, et en est aimée. Par malheur ce Raoul, parti à la guerre, n'a donné aucune nouvelle depuis trois années ; son décès est donc probable, et la pensée de ce malheur, tout en attristant Léona, réjouit fort Zacharie qui a spolié Raoul d'un gros héritage. L'usurier vient d'acheter à fonds perdu les propriétés du seigneur Henri de Rialto, quand Raoul bien portant survient et demande à parler à Zacharie. Ce dernier est absent ; Raoul, pour l'attendre, s'enferme dans une pièce voisine, mais il ne voit

point son oncle qui rentre à la nuit close et disparaît par une porte secrète qui n'est autre que l'entrée du souterrain où il entasse ses richesses, au milieu desquelles il passe toutes les nuits.

Le jour venu, Zacharie sort de nouveau pour aller faire préparer l'acte qu'il doit signer avec Henri. Raoul, qui s'impatiente d'être seul, quitte sa chambre et se rencontre avec Léona dont il apprend alors le mariage et qu'il veut fuir ; mais la jeune femme se justifie si bien que Raoul jure de la protéger, et, pour commencer sa tâche, fait allumer un grand feu et s'attable avec elle devant un festin que l'affamé Brick va quérir en sautant de joie. Zacharie surprend les convives et frémit en reconnaissant Raoul qui lui réclame aussitôt son héritage : « Ton père ne t'a laissé que sa bénédiction », dit l'usurier. — « Je vous donne deux jours pour vous acquitter », riposte le jeune homme. — Cependant Henri de Rialto se présente et Zacharie lui compte en soupirant une année de pension. Henri n'est pas insensible aux charmes de Léona, il profite de l'occasion pour le lui dire et Raoul qui l'entend le provoque. — « Tue ce galant, dit à son neveu Zacharie informé de la querelle, et je te donne immédiatement les soixante mille ducats que tu demandes. »

Raoul croit à un retour de tendresse de son oncle, mais il est bientôt désabusé par Henri qui lui apprend que Zacharie a pris des mesures pour les faire disparaître l'un et l'autre ; les deux jeunes gens se serrent la main et s'unissent pour le salut de Léona. Celle-ci, surprise appuyée contre la porte du souterrain qui sert de cachette à Zacharie, est entraînée dans ce souterrain avant que les jeunes gens aient rien pu tenter pour elle ; mais Raoul, guidé par ses cris, fait jouer à son tour le ressort de la porte et pénètre avec Brick dans le caveau de Zacharie.

Léona, connaissant le secret de son époux, ne doit plus remonter au jour. Pour dépister les recherches, Zacharie lui dicte une lettre qui fera croire qu'elle s'est enfuie avec un amant. Raoul, qui paraît bientôt, armé d'une épée, pro-

voque en vain Zacharie : l'avare s'échappe par une issue connue de lui seul, en condamnant sa femme et son neveu à mourir de faim.

Cependant deux assassins, soudoyés par Zacharie à l'intention de Raoul, s'attaquent par erreur à Henri de Rialto qui les désarme et dénonce Zacharie comme recéleur et accapareur. Le justicier de Florence se rend chez l'avare pour procéder à une perquisition ; Zacharie essaie vainement de corrompre le magistrat, celui-ci confisque ses biens et le condamne à une prison perpétuelle. Exaspéré par la perte de son or, Zacharie se précipite, la torche à la main, sur un amas de poudre suffisant pour faire sauter tout Florence, mais Henri prévient la catastrophe en le frappant de son épée, et l'avare meurt en blasphémant, tandis que Léona et Raoul sont rendus à la liberté.

La moitié de cet ouvrage a des intentions de comédie, qui se perdent bientôt en de vulgaires procédés de mélodrame. Aucune pensée ne ressort du plan, aucun intérêt ne résulte des détails. *Zacharie,* au résumé, tomba piteusement, entraînant avec lui le comédien qui avait eu néanmoins plusieurs éclairs de génie dans le rôle principal. Après seize représentations médiocres, Frédérick et Anténor Joly annulèrent, d'un commun accord, le traité qui les liait l'un à l'autre.

Vouée aux demi-succès ou aux chutes, la Renaissance courait visiblement à une seconde débâcle ; une mesure gouvernementale sauva Joly de cette humiliation. S'autorisant de la clause qui permettait d'exproprier la Renaissance sans compensation, presque sans délai, le ministre de l'intérieur transféra, vers cette date, le bail de la salle Ventadour à M. Dormoy,

qui voulait y réinstaller le Théâtre Italien. M. Dormoy devait entrer en possession le 1er juin 1841 ; deux pièces encore purent, jusque-là, s'ajouter au répertoire de la Renaissance.

18 avril : *Le Beau-Père*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Eugène Cormon et Chabot de Bouin.

Michonet.	MM.	Chambéry.
Charles Rouvray. .		Gouffier.
Lalouette.		Allard.
Un clerc d'huissier.		Aman.
Anastase.		Julien.
Mme Michonet . . .	Mmes	Weiss.
Sophie.		Joséphine.
Zéphirine		Antonia.

Les époux Michonet, rentiers parisiens, viennent de marier leur fille Sophie au jeune Charles Rouvray, dont on leur a vanté les mœurs et les habitudes tranquilles. Or, ce prétendu sage était un farceur qui n'a pas eu le temps de régler tous les comptes de sa vie de plaisir. Une lettre où l'on invite son gendre à une nouvelle partie fine tombe entre les mains de Michonet, que cette découverte éclaire. Pour ne point troubler le bonheur de sa fille, le rentier acquitte sans mot dire une dette de 1.500 francs qu'un huissier réclame de Charles, et prend l'engagement de donner à la danseuse Zéphirine le cachemire et l'écrin promis par le jeune viveur. Il fait plus encore en acceptant de passer, aux yeux des siens, pour l'amant de cette même ballerine. Mme Michonet, indignée, veut rompre avec son époux, mais Charles, que le dévouement de son beau-père émeut, rétablit l'harmonie dans le ménage en confessant à la dame ses torts qu'il promet de racheter par une conduite exemplaire.

Sujet amusant, traité avec esprit, et qu'on applaudit fort.

29 avril : *L'Ecole des Jeunes filles*, drame en 5 actes, par Mme Mélanie Waldor.

Georges Savigny	MM. Bouchet.
Le marquis d'Albreuse . .	Crette.
Maurice d'Albreuse	Milon.
Joseph	Alfred.
Un domestique	Gouffier.
Deuxième domestique. . .	Lévy.
Adèle.	Mmes Fitz-James.
La baronne d'Estanges . .	Charton.
Thérèse.	Joséphine.

Georges Savigny, peintre d'avenir, est aimé de la jeune et belle Adèle d'Albreuse, mais, n'ayant ni fortune ni noblesse, il voit ses propositions d'hymen repoussées par le marquis, père de sa maîtresse. Malgre la défense de D'Albreuse, Adèle ne peut s'empêcher de penser à Georges ; ce dernier pénètre jusqu'à elle pendant une absence du marquis, mais il est surpris par le père irrité qui, croyant sa fille coupable, chasse ignominieusement le séducteur.

Deux années s'écoulent. Les événements politiques ont forcé le marquis d'Albreuse, zélé partisan de la branche aînée des Bourbons, à s'expatrier. Adèle restée seule, sans appui, s'est réfugiée auprès de Georges ; elle demeure avec lui, mais sans être sa femme. Georges n'a pas pour elle les égards dus à une jeune fille qui lui a tout sacrifié ; froid et indifférent, il la quitte souvent pour aller dans le monde où elle n'ose se présenter. Déplorant sa faute et sans nouvelle aucune de son père, Adèle souffre en silence. La jalousie bientôt ajoute à ses tourments ; elle se croit trahie pour la baronne d'Estanges, veuve élégante dont Georges a fait le portrait. C'est alors qu'un jeune homme qui n'est autre que le vicomte d'Albreuse, cousin et jadis fiancé d'Adèle, s'introduit, sous le nom de Maurice, chez Savigny, où il se donne pour ami des beaux-arts. Georges, qui s'est rencontré avec lui dans le monde, reçoit amicalement le vicomte dont le

but est d'effacer la tache faite au nom des D'Albreuse. Par des phrases mesurées, le faux Maurice fait comprendre à Georges qu'il doit s'abstenir de voir Mme d'Estanges ; moitié pour son ami, moitié pour Adèle, le peintre consent à rompre avec la baronne.

Cependant le marquis d'Albreuse, inquiet du sort de sa fille, rentre en France, malgré les dangers qui l'y menacent. Mlle d'Estanges étant l'amie de sa famille, c'est chez elle qu'il se rend, mais la police, qui l'a suivi, se présente pour l'arrêter. La baronne le sauve, sous les yeux d'Adèle qui venait réclamer ses droits auprès de sa rivale, car Georges n'a pas tenu sa promesse. Désarmée par ce trait, Adèle retourne chez elle pour y pleurer encore. Le marquis, attendri par les prières de Maurice, vient apporter à sa fille le pardon du passé et prier Georges de réparer l'injure faite à son nom. L'artiste, après s'être donné la satisfaction d'humilier à son tour celui qui l'a dédaigné jadis, demande enfin à Mlle d'Albreuse d'être sa femme. Mais Adèle l'entend à peine : ces alternatives de douleur et de joie ont épuisé ses forces, et elle succombe au milieu de ceux qu'elle aime, heureuse mais déshonorée.

Cette pièce, sans grande invention, contient des scènes toujours vraisemblables, quelquefois même pleine de vérité ; elle est intéressante, et, malgré son style un peu terne, elle fit couler des larmes abondantes (1).

Le théâtre de la Renaissance donna, le 16 mai 1841, une dernière représentation de *l'Ecole des Jeunes filles*; son affiche annonçait, le lendemain, un relâche motivé par les répétitions de *Lallier*, tragédie en cinq actes, que l'auteur retira, rendant ainsi définitive la clôture donnée comme provisoire.

(1) La Porte-Saint-Martin la mit, un an plus tard, à son répertoire ; elle fut encore reprise, à l'Ambigu-Comique, en mai 1860.

Anténor Joly, dont les revers n'ébranlaient pas la foi robuste, obtint du ministre de l'intérieur la continuation de son privilège pendant une année, avec droit de l'exploiter dans une salle quelconque de Paris. Cette salle, il voulut la bâtir rue de Chartres, sur l'emplacement du Vaudeville incendié (1841), puis sur les terrains du Café-Spectacle du boulevard Bonne-Nouvelle (1841), du bazar Saint-Honoré (1842), du bazar Bonne-Nouvelle (1844) ; mais les plans présentés n'agréèrent point à la police, et le ministère ne put, comme compensation, que maintenir son privilège à l'impresario victime de la malechance. Il s'était pourtant procuré des fonds et avait conçu un plan *révolutionnaire* d'exploitation qui, selon lui, était le seul moyen d'établir un théâtre viable. — « Je vous prie, quoi qu'il arrive, — écrivait-il en 1845 à Frédérick Lemaître, confident de ses rêves, — de ne pas appliquer mon système ni en partie ni en totalité sans moi. J'en appelle à votre honneur ; il y a là une fortune et vous n'ignorez pas que j'ai besoin de refaire la mienne ! » — Joly devait lancer plusieurs affaires de journaux, d'éditions, de bals publics, pour arriver à mourir pauvre, en 1853, sans avoir ressaisi le sceptre directorial.

Si tourmentée, si courte qu'ait été l'existence du premier théâtre de la Renaissance, on ne peut oublier les services qu'il rendit à la littérature et à l'art musical. Il se survit d'ailleurs dans les chefs-d'œuvre qu'il mit en lumière et qui constituent des titres indiscutables à l'éternelle estime des mélomanes et des lettrés.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES 53 PIÈCES * COMPOSANT LE RÉPERTOIRE
DU PREMIER THÉATRE DE

LA RENAISSANCE

* 50 Nouveautés, dont 46 imprimées, et 3 Reprises.

Deuxième Théâtre

DE

LA RENAISSANCE

1868

Par suite de l'arrêté ministériel expropriant la Renaissance, M. Dormoy reprit, au nom des Bouffes-Italiens, possession de la salle Ventadour. Il la rouvrit, le 2 octobre 1841, avec *Semiramide*.

Pendant vingt-sept années régna seul, dans ce théâtre, le répertoire italien, chantant ou tragique : puis M. Carvalho, directeur du Théâtre Lyrique, eut l'idée de dédoubler sa troupe pour l'envoyer, les lundis, mercredis et vendredis, donner des représentations françaises sur la scène occupée, les autres jours, par les étrangers. On dit qu'en agissant ainsi M. Carvalho espérait se créer, au cœur de Paris, une exploitation lucrative pour le cas probable où il serait mis en demeure d'abandonner l'entreprise peu prospère de la place du Châtelet ; mais il fallait payer, sinon une seconde troupe, du moins un orchestre, des chœurs, nombre de frais encore qui rendaient la spéculation dangereuse pour un impre-

sario déjà compromis. Quoi qu'il en fût, le projet aboutit, et M. Carvalho, évoquant de lointains souvenirs, prit pour son entreprise nouvelle le nom de Théatre de la Renaissance.

Les représentations commencèrent, le lundi 16 mars 1868, par *Faust ;* puis vinrent la *Fanchonnette* (25 mars), *Roméo et Juliette* (3 avril). Ces trois pièces alternant fournirent, du jour de l'ouverture au 4 mai, dix-neuf soirées, données toutes avec le concours de Mme Miolan-Carvalho, créatrice des principaux rôles. On promettait alors *Elisabeth de Hongrie,* opéra de Jules Beer, chanté par Mlle Schrœder ; mais, le 6 mai, deux affiches imprévues annoncèrent la fermeture simultanée de la Renaissance et du Théâtre Lyrique. La faillite de M. Carvalho s'en suivit, puis son remplacement, à la tête du Théâtre Lyrique, par M. Pasdeloup ; quant à la Renaissance, qui n'avait sans doute point justifié l'espoir de son directeur, elle demeura close.

La salle Ventadour qu'après 1868 occupèrent, outre les Italiens, l'Opéra chassé de la rue Le Peletier par un incendie, le Théâtre Lyrique fondé par M. Escudier et diverses troupes dramatiques fut, en 1879, cédée à une société financière qui se ruina, comme tant d'autres. Elle abrite aujourd'hui les bureaux de la Banque de France affectés au dépôt des titres.

Troisième Théâtre

DE

LA RENAISSANCE

1873-1904

L'incendie allumé, on ne sait par quelles mains criminelles, pendant la dernière semaine de mai 1871, détruisit, outre des monuments nationaux, plusieurs théâtres, parmi lesquels la Porte-Saint-Martin. La réédification de ce dernier fut bientôt décidée, mais un obstacle se présenta. Les constructeurs devaient renoncer à empiéter sur le boulevard ou sur la rue de Bondy ; or l'ancienne salle était déjà à l'étroit dans son emplacement, puisque ses dépendances avaient nécessité un bâtiment annexe : pour trancher la difficulté, on prit le terrain d'une maison voisine et l'on retourna la salle. Restait ainsi un pan coupé, très bien situé, la place du restaurant Deffieux, incendié comme la Porte-Saint-Martin ; il avait cinq cents mètres de superficie. C'est dans cet espace restreint qu'Hippolyte Hostein, directeur passé de plusieurs théâtres, entreprit de faire bâtir une nouvelle scène.

Les travaux commencèrent le 1er juillet 1872, sous la direction de M. de Lalande, et furent achevés en huit mois, ce qui passa pour un exploit architectural. Secrétaire-régisseur de la salle Ventadour, lors du règne éphémère d'Anténor Joly, Hostein, soucieux d'une appellation attrayante, songea naturellement au nom trouvé jadis par son intelligent patron. Le troisième Théatre de la Renaissance ouvrit, le 8 mars 1873, avec *la Femme de feu*, drame tiré d'un roman à succès.

La partie de notre ouvrage consacrée aux scènes existantes contiendra l'histoire des vicissitudes multiples que subit l'entreprise fondée par Hostein. Voici, en attendant, la nomenclature complète des ouvrages français composant son répertoire de trente-deux années, avec l'indication des directeurs qui ont successivement exploité, dans la coquette salle du boulevard Saint-Martin, le drame, l'opérette, le vaudeville, l'opéra-comique et la comédie.

DIRECTION HIPPOLYTE HOSTEIN

1873

8 mars, *La Femme de feu*, drame en 5 actes et 6 tableaux, par Adolphe Belot ;

12 avril, *La Belle et la Bête*, pièce en 2 actes, par Charles Dumay et François Oswald ;

12 avril, *Jane*, drame en 3 actes, par Alfred Touroude ;

24 avril, *Venez, je m'ennuie*, comédie en 1 acte, par Charles Monselet ;

24 avril, *L'Education d'Ernestine*, comédie-vaudeville en 1 acte, par William Busnach ;

24 avril, *Le Club des séparées*, folie-vaudeville en 1 acte, par William Busnach ;

12 mai, *Le Client de Campagnac*, comédie en 1 acte, par Georges Petit ;

12 mai, reprise de *Blanche et Blanchette*, drame-vaudeville en 5 actes, par V. de Saint-Hilaire (des Folies-Dramatiques) ;

30 mai, *Coupe de cheveux à 50 centimes*, esquisse de la vie parisienne en 1 acte, par Charles Gabet ;

30 mai, *La Parisienne*, comédie en 1 acte, par Mme Louis Figuier ;

6 juin, *L'Oubliée*, drame en 4 actes, par Alfred Touroude ;

11 juillet, *Thérèse Raquin*, drame en 4 actes, par Emile Zola ;

4 septembre, reprise d'*Apothicaire et Perruquier*, opérette en 1 acte, par Elie Frébault, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

4 septembre, *La Permission de dix heures*, opéra-comique en 1 acte, par Mélesville et Carmouche, musique de Jacques Offenbach ;

4 septembre, *Pomme d'api*, opérette en 1 acte, par Ludovic Halévy et William Busnach, musique de Jacques Offenbach ;

4 septembre, reprise de *M. Choufleuri restera chez lui*, opérette en 1 acte, par De Saint-Rémy, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

6 octobre, reprise du *Mariage aux lanternes*, opérette-bouffe en 1 acte, par Michel Carré et Léon Battu, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

6 octobre, reprise de *Mesdames de la Halle*, opérette-

bouffe en 1 acte, par A. Lapointe et Bourdois, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

29 octobre, reprise de *Le 66*, opérette en 1 acte, par De Forges et Laurencin, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

29 octobre, reprise de *La Jeunesse de Voltaire*, comédie en 1 acte, en vers, par Paul Foucher (du théâtre Cluny) ;

29 octobre, reprise de *Daphnis et Chloé*, opérette en 1 acte, par Clairville et Jules Cordier, musique de Jacques Offenbach (des Bouffes-Parisiens) ;

23 novembre, *Le Salon cerise*, comédie en 1 acte, par Hector Crémieux et Ernest Blum ;

29 novembre, *La Jolie parfumeuse*, opéra-comique en 3 actes, par Hector Crémieux et Ernest Blum, musique de Jacques Offenbach.

1874

4 avril, reprise des *Bibelots du diable*, féerie en 3 actes et 16 tableaux, par Théodore Cogniard et Clairville (des Variétés) ;

12 mai, reprise de *Gentil-Bernard*, comédie-vaudeville en 5 actes, par Dumanoir et Clairville (des Variétés) ;

27 juin (matinée), *Un Caissier*, comédie en 1 acte, par George Richard et André Gill ;

10 septembre, *La Famille Trouillat, ou la Rosière d'Honfleur*, opérette-bouffe en 3 actes, par Hector Crémieux et Ernest Blum, musique de Léon Vasseur ;

11 novembre, reprise d'*Un mari à tiroirs*, comédie en

1 acte, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo (des Folies-Nouvelles) ;

11 novembre, — 1re à Paris, — *Giroflé-Girofla*, opérette-bouffe en 3 actes, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier, musique de Charles Lecocq (des Fantaisies-Parisiennes de Bruxelles).

1875

24 janvier, *Trop curieuse*, comédie en 1 acte, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier ;

27 avril, *La Reine Indigo*, opéra-bouffe en 3 actes, par Adolphe Jaime et Victor Wilder, musique de Johann Strauss ;

1er septembre, *Marianne et Jeannot*, opérette en 1 acte, paroles et musique d'Eugène Moniot ;

23 octobre, — 1re à Paris, — *La Filleule du roi*, opéra-comique en 3 actes, par Eugène Cormon et Raimond Deslandes, musique d'Adolphe Vogel (des Fantaisies-Parisiennes de Bruxelles) ;

2 novembre, *Les Deux Cousines*, opéra-comique en 1 acte, par Charles Raymond, musique de Sauvage Trudin.

DIRECTION VICTOR KONING

1875

21 décembre, *La Petite Mariée*, opéra-bouffe en 3 actes, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo, musique de Charles Lecocq.

1876

24 janvier, *L'Homme et la Bête*, vaudeville en 1 acte, par Jules Prével ;

12 mars (matinée), *La Princesse Sabinette*, fantaisie en 1 acte, par Jacques Amigues et Léon Nunès ;

3 avril, *La Savoisienne*, opéra-comique en 1 acte, par J. Dufrenoy, musique de Ch. Dugroriez ;

23 avril (matinée), *Le Lion et le Moucheron*, opérette en 1 acte, par Charles Garand, musique de Vitoni et Aristée Astruc ;

18 octobre, *Le Truc du colonel*, vaudeville en 1 acte, par William Busnach et Armand Liorat ;

18 octobre, *Kosiki*, opéra-comique en 3 actes, par William Busnach et Armand Liorat, musique de Charles Lecocq ;

2 décembre, *Les Parents pour rire*, vaudeville en 1 acte, par Emile Abraham.

1877

3 février, *La Marjolaine*, opérette en 3 actes, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo, musique de Charles Lecocq ;

19 février, *On demande un mari*, comédie en 1 acte, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier ;

25 octobre, *Le Sabre de mon oncle*, comédie en 1 acte, par Emile Abraham ;

30 octobre, *La Tzigane*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, par Alfred Delacour et Victor Wilder, musique de Johann Strauss.

1878

21 janvier, *Le Je ne sais quoi*, comédie en 1 acte, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy ;

25 janvier, *Le Petit Duc*, opéra comique en 3 actes, par

Henry Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Charles Lecocq ;

9 août, *Les Bijoux de Jeannette*, opéra-comique en 1 acte, par Marc Constantin, musique d'Amédée Godard ;

20 novembre, *Le Premier rendez-vous*, comédie en 1 acte, par Jean de Nouvelle ;

20 novembre, *La Camargo*, opéra-comique en 3 actes, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier, musique de Charles Lecocq.

1879

20 février, reprise d'*Héloïse et Abélard*, opérette en 3 actes, par Clairville et William Busnach, musique d'Henry Litolff (des Folies-Dramatiques) ;

11 mars, reprise des *Rendez-vous bourgeois*, opéra-comique en 1 acte, par Hoffmann, musique de Nicolo (de l'Opéra-Comique) ;

12 avril, *La Petite Mademoiselle*, opéra-comique en 3 actes, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Charles Lecocq ;

1er septembre, reprise du *Photographe nocturne*, comédie en 1 acte, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy (du Palais-Royal) ;

28 octobre, *La Jolie Persane*, opéra-comique en 3 actes, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo, musique de Charles Lecocq.

1880

7 janvier, *Les Voltigeurs de la 32me*, opéra-comique en 3 actes, par Edmond Gondinet et Georges Duval, musique de Robert Planquette ;

10 janvier, reprise du *Tunnel*, comédie en 1 acte, par Edmond Gondinet (du Palais-Royal) ;
22 septembre, reprise de *La Chouette*, comédie en 1 acte, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo (du théâtre Cluny) ;
30 octobre, *Le Dîner du ministre*, comédie en 1 acte, par Ernest Blum ;
30 octobre, *Belle Lurette*, opéra-comique en 3 actes, par Ernest Blum, Edouard Blau et Raoul Toché, musique de Jacques Offenbach.

1881

22 janvier, *Janot*, opéra-comique en 3 actes, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Charles Lecocq ;
6 avril, reprise du *Menuet de Danaé*, vaudeville en 1 acte, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy (des Variétés) ;
10 mai, reprise du *Canard à trois becs*, opéra-bouffe en 3 actes, par Jules Moinaux, musique d'Emile Jonas (des Folies-Dramatiques) ;
10 mai, *Mademoiselle Moucheron*, opérette en 1 acte, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier, musique de Jacques Offenbach ;
24 septembre, reprise de *La Bonne aux Camélias*, vaudeville en 1 acte, par Hector Crémieux et Adolphe Jaime (des Bouffes-Parisiens) ;
24 septembre, reprise de *L'Œil crevé*, folie musicale en 3 actes, par Hector Crémieux et Hervé, musique d'Hervé (des Folies-Dramatiques) ;
18 décembre, *Le Saïs*, conte arabe en 4 actes, paroles et musique de Mme Marguerite Olagnier.

1882

1er janvier, *Les Bons principes*, vaudeville en 1 acte, par William Busnach ;
23 janvier, *Monsieur Saboulard*, vaudeville en 1 acte, par Albert Vanloo et Eugène Leterrier.

DIRECTION GRAVIÈRE

1882

4 avil, *Madame le Diable*, féerie-opérette en 4 actes et 12 tableaux, par Henry Meilhac et Arnold Mortier, musique de Gaston Serpette ;
3 novembre, *La Bonne aventure*, opéra-bouffe en 3 actes, par Emile de Najac et Henri Bocage, musique d'Emile Jonas ;
4 novembre, reprise de *La Dernière nuit d'une veuve*, vaudeville en 1 acte, par Emile de Najac (des Fantaisies-Parisiennes) ;
6 décembre, *Ah ! le bon billet !* opéra-comique en 1 acte, par Bureau-Jattiot, musique de Frédéric Toulmouche ;
26 décembre, *Ninetta*, opérette en 3 actes, par Alfred Hennequin et Alexandre Bisson, musique de Raoul Pugno ;
27 décembre, *L'Oiseau bleu*, comédie en 1 acte, par Maurice Hennequin.

1883

22 février, reprise de *La Cigale*, comédie en 3 actes, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy (des Variétés) ;

10 avril (matinée), *Les Deux Gabrielle*, comédie en 1 acte, par Louis Thorembey ;

29 septembre, *Le Fou Chopine*, opéra-comique en 1 acte, par Erckmann-Chatrian, musique de Sellenick ;

29 septembre, *Le Vertigo*, opéra-bouffe en 3 actes, par Henri Crisafulli et Henri Bocage, musique d'Hervé ;

7 novembre, *On demande un quatorzième*, vaudeville en 1 acte, par Gaston Marot et Edouard Philippe ;

7 novembre, *La Clairon*, opéra-comique en 3 actes, par Gaston Marot, Elie Frébault et Edouard Philippe, musique de Georges Jacobi ;

16 décembre, *Fanfreluche*, opéra-comique en 3 actes, par Gaston Hirsch, Saint-Arroman et Paul Burani, musique de Gaston Serpette.

DIRECTION HECQUART

1884

2 février, *Mam'zelle Réséda*, opérette en 1 acte, par Jules Prével, musique de Gaston Serpette ;

21 février, reprise d'*Un Mari qui pleure*, comédie en 1 acte, par Jules Prével (du Théâtre-Français) ;

21 février, reprise du *Passé de Nichette*, vaudeville en 1 acte, par Lambert Thiboust (du Palais-Royal) ;

21 février, reprise de *La Petite Marquise*, comédie en 3 actes, par Henry Meilhac et Ludovic Halévy (des Variétés).

DIRECTION D'ÉTÉ

6 juin, — 1re à Paris. — *Le Présomptif*, opérette en 3 actes, par Alfred Hennequin et Albin Valabrègue, musique de Gregh (des Bouffes de Bruxelles).

DIRECTION FERNAND SAMUEL

1884

14 octobre, *L'Amazone*, comédie en 4 actes, par Pierre Decourcelle et Ferdinand Bloch ;

19 octobre, reprise des *Fourberies de Scapin*, comédie en 3 actes, par Molière (du Théâtre-Français) ;

26 octobre, reprise du *Dépit amoureux*, comédie en 2 actes, en vers, par Molière (du Théâtre-Français) ;

26 octobre, reprise de *Tartuffe*, comédie en 5 actes, en vers, par Molière (du Théâtre-Français) ;

8 novembre, *L'Inflexible*, drame en 5 actes, par Alexandre Parodi et Vilbort ;

9 novembre, *Ma Bonne*, comédie en 1 acte, par Galipaux et Ch. Samson ;

9 novembre, reprise des *Plaideurs*, comédie en 3 actes, en vers, par Racine (du Théâtre-Français) ;

9 novembre, reprise des *Précieuses ridicules*, comédie en 1 acte, en vers, par Molière (du Théâtre-Français) ;

23 novembre, reprise de *L'Ecole des Femmes*, comédie en 5 actes, en vers, par Molière (du Théâtre-Français) ;

29 novembre, *Le Voyage au Caucase*, comédie en 3 actes, par Emile Blavet et Fabrice Carré ;

2 décembre, *Le Rendez-vous manqué*, comédie en 1 acte, par Emile Blavet et Fabrice Carré.

1885

1er janvier, *Ténor et Avoué*, comédie en 1 acte, par Fabrice Carré et Emile Blavet ;

7 février, reprise des *Honnêtes femmes*, comédie en 1 acte, par Henry Becque (du Gymnase) ;

7 février, *La Parisienne*, comédie en 3 actes, par Henry Becque ;

25 février, reprise de *La Navette*, comédie en 1 acte, par Henry Becque (du Gymnase) ;

6 mars, *J'épouse ma femme*, comédie en 2 actes, par Albert Guinon et Maurice Denier ;

18 mars, *La Nuit du 16*, folie-vaudeville en 3 actes, par Albin Valabrègue, Théodore Henry et Jules Billault ;

2 avril, reprise de *Lequel ?* comédie-bouffe en 3 actes, par Armand Chaulieu et Henri Fugère (de l'Athénée-comique) ;

18 avril, reprise du *Train de 9 heures 15*, vaudeville en 1 acte, par Christian de Trogoff et Jean d'Issy (de l'Athénée-Comique) ;

6 mai, *Le Cornac*, comédie en 3 actes, par Louis Bataille et Henri Fugère ;

16 mai, *Divorce et Dynamite*, comédie en 1 acte, par Paul Lheureux et Galipaux.

DIRECTION D'ÉTÉ

1er juin, reprise d'*Oscar Bourdoche*, comédie en 1 acte, par E. Grenet-Dancourt (du théâtre Cluny) ;

1er juin, reprise de *Trois femmes pour un mari*, comédie-bouffe en 3 actes, par E. Grenet-Dancourt (du théâtre Cluny).

SUITE DE LA DIRECTION SAMUEL

14 septembre, *Le Sous-Préfet de Nanterre*, comédie en 1 acte, par Maurice Hennequin ;

14 septembre, reprise du *Procès Vauradieux*, comédie en 3 actes, par Alfred Delacour et Alfred Hennequin (du Vaudeville) ;

28 octobre, reprise d'*Un Début*, comédie en 1 acte, par Ernest Vois (du Vaudeville) ;

11 novembre, *Un Mari au champagne*, comédie en 1 acte, par Maurice Desvallières ;

11 novembre, *Un Duel, s'il vous plaît* ! comédie en 3 actes, par Fabrice Carré et Maurice Desvallières ;

29 novembre (matinée), *Le Roman d'un jeune homme chauve*, comédie-bouffe en 1 acte, par Edouard Noël ;

5 décembre, reprise de *Jonathan*, comédie en 3 actes, par Edmond Gondinet, François Oswald et Pierre Giffard (du Gymnase) ;

20 décembre, reprise d'*Un Monsieur en habit noir*, monologue, par Abraham Dreyfus (de l'Odéon) ;

22 décembre, *L'Oncle rêvé*, comédie en 1 acte, par Hervier et Laffond.

1886

8 janvier, reprise du *Chevalier Baptiste*, comédie en 1 acte, par André Sylvane et P. Girard (du Gymnase) ;

8 janvier, *Une Mission délicate*, comédie en 2 actes, par Alexandre Bisson ;

8 avril, reprise des *Dominos roses*, comédie en 3 actes, par Alfred Delacour et Alfred Hennequin (du Vaudeville) ;

16 avril, *Monsieur Irma*, comédie en 1 acte, par Maurice Hennequin ;

8 septembre, reprise de *La Partie d'échecs,* comédie en 1 acte, par Paul Ferrier (du Palais-Royal) ;

8 septembre, reprise de *Nos Députés en robe de chambre*, comédie en 4 actes, par Edmond Gondinet (du Vaudeville) ;

9 octobre, *Les Trois noces*, comédie en 3 actes, par Emile et Edouard Clerc ;

13 novembre, reprise de *Gavaud, Minard et Cie*, comédie en 3 actes, par Edmond Gondinet (du Palais-Royal) ;

17 décembre, reprise du *Choix d'un gendre*, comédie en 1 acte, par Eugène Labiche et Alfred Delacour (du Vaudeville) ;

17 décembre, *Tailleur pour dames*, comédie en 3 actes, par Georges Feydeau.

1887

10 février, *Ma gouvernante*, comédie en 3 actes, par Alexandre Bisson ;

21 mars, *Les Dossiers jaunes*, comédie-bouffe en 3 actes, par Eugène Morand ;

25 avril, reprise d'*Edgard et sa bonne*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Eugène Labiche et Marc Michel (du Palais-Royal) ;

25 avril, reprise de *Deux Merles blancs*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Eugène Labiche et Alfred Delacour (des Variétés) ;

20 juin, reprise des *Noces de Bouchencœur*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Eugène Labiche, Albert Monnier et Eugène Morand (du Palais-Royal) ;

4 octobre, *Paris sans paris*, revue en 1 prologue, 3 actes et 8 tableaux, par Paul Ferrier, Charles Clairville et Ernest Depré ;

29 octobre, reprise du *Train n° 12*, comédie en 1 acte, par Fernand Beissier (du Casino Frascati, au Havre) ;

29 novembre, *Le Roi Koko*, vaudeville en 3 actes, par Alexandre Bisson.

1888

16 janvier, reprise d'*Un mari en 150*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Emile de Najac (du Vaudeville) ;

16 janvier, *Hypnotisé !* comédie en 3 actes, par Emile de Najac et Albert Millaud ;

26 janvier, reprise de *La Station Champbaudet*, vaudeville en 3 actes, par Eugène Labiche et Marc Michel (du Palais-Royal) ;

4 février, reprise de *Mon Isménie*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Eugène Labiche et Marc Michel (du Palais-Royal) ;

22 février, *Cocard et Bicoquet*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Hippolyte Raymond et Maxime Boucheron ;

13 avril, *Le Bain de ménage*, vaudeville en 1 acte, par Georges Feydeau ;

5 mai, reprise de *Ma femme est docteur*, comédie en 1 acte, par Fabrice Carré (du Casino de Paramé) ;

5 mai, *Une Gaffe*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Fabrice Carré.

DIRECTION VICTOR SILVESTRE

1888

24 septembre, *Miette*, opéra-comique en 3 actes, par Maurice Ordonneau, musique d'Edmond Audran ;

26 septembre, reprise de *Au coin du feu*, comédie en 1 acte, par Maurice Ordonneau (du Grand-Théâtre d'Angers) ;

26 octobre, *La Gardeuse d'oies*, opéra-comique en 3 actes, par Eugène Leterrier et Albert Vanloo, musique de Paul Lacôme ;

26 décembre, *Isoline*, conte des fées en 3 actes et 10 tableaux, par Catulle Mendès, musique d'André Messager.

DIRECTION LETOMBE

1889

29 mai, *La Tour de Babel*, opéra-bouffe en 3 actes, par Pierre Elzéar et Auguste Paer, musique de Paul Fauchery ;

22 août, *Le Coffret*, vaudeville en 1 acte, par Julaime ;

22 août, *Pépère*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Médina et Julaime ;

17 septembre, reprise de *Je renie ma femme*, comédie en 1 acte, par Damien et Charbel (du théâtre Déjazet) ;

5 octobre, reprise d'*Un mari dans du coton*, vaudeville en 1 acte, par Théodore Barrière et Lambert Thiboust (des Variétés) ;

8 octobre, *En livrée*! vaudeville en 1 acte, par Achille Mélandri et Eugène Héros ;

16 novembre, reprise d'*Une Perle*, comédie en 3 actes, par Henri Bocage et Henri Crisafulli (de la Comédie-Parisienne) ;

11 décembre, reprise d'*Une tasse de thé*, comédie en 1 acte, par Charles Nuitter et Joseph Derley (du Vaudeville).

1890

3 février, *Un Monsieur qui dîne en ville*, vaudeville en 1 acte, par Antony Mars ;

3 février, *Les Vieux maris*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Antony Mars ;

14 février, reprise du *Petit voyage*, vaudeville en 1 acte, par Eugène Labiche (du Vaudeville) ;

10 mars, *C'est une femme du monde*, comédie en 1 acte, par Georges Feydeau et Maurice Desvallières ;

10 mars, *Le Mariage de Barillon*, vaudeville en 3 actes, par Georges Feydeau et Maurice Desvallières ;

1er avril, reprise du *Cousin de Rosette*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Henri Chivot et Alfred Duru (des Folies-Dramatiques) ;

1er avril, *La Clef du Paradis*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Henri Chivot et Alfred Duru ;

1er avril, reprise d'*Un garçon de chez Véry*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Eugène Labiche (du Palais-Royal) ;

3 mai, reprise d'*Un Lycée de jeunes filles*, vaudeville-opérette en 4 actes, par Alexandre Bisson, musique de Gregh (du théâtre Cluny) ;

10 mai, reprise du *Dernier des Mohicans*, comédie en 1 acte, par Antony Mars (des Menus-Plaisirs) ;

6 octobre, *En scène, Mesdemoiselles*, revue en 3 actes et un prologue, par Charles Clairville et Georges Boyer ;

13 octobre, *La Carte d'Hector*, comédie-bouffe en 1 acte, par Marc Sonal et Victor Gréhon ;

16 décembre, *Les Douze femmes de Japhet*, vaudeville-opérette en 3 actes, par Antony Mars et Maurice Desvallières.

1891

19 janvier, reprise des *Suites d'un premier lit*, comédie-vaudeville en 1 acte, par Marc Michel et Eugène Labiche (du Vaudeville) ;

19 janvier, reprise de l'*Hôtel Godelot*, comédie en 3 actes, par Victorien Sardou et Henri Crisafulli (du Gymnase) ;

5 mars, *La Petite Poucette*, vaudeville-opérette en 3 actes et 5 tableaux, par Maurice Ordonneau et Maurice Hennequin, musique de Raoul Pugno ;

2 mai, *Un Début dans la vertu*, comédie en 1 acte, par Maurice Peyrot ;

2 mai, *La Famille Vénus*, opérette-vaudeville en 3 actes et 4 tableaux, par Charles Clairville et R. Bénédite, musique de Léon Vasseur;

1er juin, *Le Gardénia bleu*, vaudeville en 1 acte, par Charles Hervier et Eugène Pop.

DIRECTION LERVILLE

1891

19 septembre, *Ma femme est espagnole*, vaudeville en 1 acte, par Charles Clairville ;

19 septembre, *Les Marionnettes de l'année*, revue en un prologue, 3 actes et 12 tableaux, par Charles Clairville ;

24 novembre, *Mademoiselle Asmodée*, opéra-comique en 3 actes, par Paul Ferrier et Charles Clairville, musique de Paul Lacôme et Victor Roger ;

1892

11 février, *La Méthode Lavoidor*, comédie en 1 acte, par Alexandre Petit-Mangin et Georges Peutat ;

14 avril, *La Femme de Narcisse*, opérette en 3 actes, par Fabrice Carré, musique de Louis Varney ;

29 avril, *Un Lièvre au gîte*, comédie en 1 acte, par Marc Sonal et Victor Gréhon ;

4 juin, *Perrochard*, vaudeville en 1 acte, par William Busnach, Gardel et Michel Anezo ;

4 juin, *Les Commis-Voyageurs*, vaudeville en 3 actes, par William Busnach, Gardel et Michel Anezo ;

1er septembre, *L'Essayeur*, comédie en 1 acte, par Marc Sonal et Victor Gréhon ;

1er septembre, reprise des *Boussigneul*, vaudeville en 3 actes, par Gaston Marot, Pouillon et Edouard Philippe (du théâtre des Arts) ;

21 octobre, *Jaunard et Vertillon*, vaudeville en 1 acte, par Georges Mathieu et Albert Riondel ;

21 octobre, *Le Brillant Achille*, opérette en 3 actes, par Charles Clairville et Fernand Beissier, musique de Louis Varney.

DIRECTION DETROYAT

(sous le nom de Théâtre Lyrique).

1893

30 janvier, *Madame Chrysanthème*, comédie lyrique en 4 actes, un prologue et un épilogue, d'après Pierre Loti, par G. Hartmann et André Alexandre, musique d'André Messager.

7 février, reprise des *Contes d'Hoffmann*, opéra-comi-

que en 4 actes, par Jules Barbier, musique de Jacques Offenbach (de l'Opéra-Comique).

DIRECTION SARAH BERNHARDT ET MAURICE GRAU

1893

6 novembre, *Les Rois*, pièce en 5 actes, par Jules Lemaître ;

19 novembre, reprise de *Phèdre*, tragédie en 5 actes, par Racine (du Théâtre-Français) ;

16 décembre, reprise de *La Dame aux camélias*, pièce en 5 actes, par Alexandre Dumas fils (du Vaudeville).

1894

24 janvier, *Izeÿl*, drame en 4 actes, en vers, par Armand Silvestre et Eugène Morand ;

3 avril, reprise de *Fedora*, drame en 4 actes, par Victorien Sardou (du Vaudeville) ;

25 avril, reprise de *L'Ecureuil*, vaudeville en 1 acte, par Victorien Sardou (du Vaudeville) ;

9 juin, reprise de *Jean-Marie*, comédie en 1 acte, en vers, par André Theuriet (de l'Odéon) ;

17 septembre, *Patron Bénic*, scène de la vie maritime en 1 acte, par G. de Wailly ;

17 septembre, reprise de *La Femme de Claude*, pièce en 3 actes, par Alexandre Dumas fils (du Gymnase) ;

31 octobre, *Gismonda*, drame en 4 actes, par Victorien Sardou ;

20 décembre, *La Première*, à-propos en 1 acte, en vers, par Edmond Haraucourt.

1895

6 février, reprise de *L'Infidèle*, comédie en 1 acte, par Georges de Porto-Riche (de l'Odéon) ;

6 février, reprise d'*Amphitryon*, comédie en 3 actes et un prologue, en vers, par Molière (du Théâtre-Français) ;

13 février, *Magda* — (*Le Foyer*), — drame en 4 actes, de H. Sudermann, traduit par H. Rémon ;

3 mars, reprise du *Médecin malgré lui*, comédie en 3 actes, par Molière (du Théâtre-Français) ;

9 mars, *La Farce du mari refondu*, en 1 acte, en vers, par G. Vicaire et J. Truffier ;

5 avril, *La Princesse lointaine*, pièce en 4 actes, en vers, par Edmond Rostand ;

5 novembre, *Amants*, comédie en 4 actes et 5 tableaux, par Maurice Donnay.

1896

5 mars, *La Figurante*, pièce en 3 actes, par François de Curel ;

10 mars, reprise de *Le Poète et le Financier*, comédie en 1 acte, en vers, par Maurice Vaucaire (du Théâtre-Libre) ;

9 avril, *La Meute*, pièce en 4 actes, par Abel Hermant ;

3 décembre, *Lorenzaccio*, drame en 5 actes et un épilogue, d'Alfred de Musset, mis à la scène par Armand d'Artois.

1897

8 février, *Spiritisme*, comédie en 3 actes, par Victorien Sardou ;

3 mars, reprise de *La Tosca*, drame en 5 actes et 6 tableaux, par Victorien Sardou (de la Porte-Saint-Martin) ;
5 avril, *Snob*, pièce en 4 actes, par Gustave Guiches ;
13 avril, *La Samaritaine*, mystère en 3 tableaux, en vers, par Edmond Rostand, musique de G. Pierné ;
2 octobre, *Service secret*, pièce en 4 actes, d'après William Gillette, par Pierre Decourcelle ;
15 décembre, *Les Mauvais bergers*, pièce en 5 actes, par Octave Mirbeau.

1898

21 janvier, *La Ville morte*, tragédie moderne en 5 actes, par Gabriel d'Annunzio ;
5 février, *L'Affranchie*, comédie en 3 actes, par Maurice Donnay ;
6 février, *Le Radeau de la Méduse*, comédie en 1 acte, par Tristan Bernard ;
20 avril, *Lysiane*, pièce en 4 actes, par Romain Coolus ;
28 octobre, *Médée*, tragédie en 3 actes, par Catulle Mendès.

DIRECTION MILLIAUD FRÈRES

(sous le nom de Théâtre Lyrique de la Renaissance)

1899

6 mars, reprise de *L'Enfant prodigue*, pantomime en 3 actes, par Michel Carré, musique d'André Wormser (des Bouffes-Parisiens) ;
17 mars, reprise du *Bouffe et le Tailleur*, opéra-comi-

que en 1 acte, par Armand Gouffé et P. Villiers, musique de Gaveaux (des Variétés) ;

10 avril, *Obéron*, opéra fantastique en 4 actes et 9 tableaux, adaptation lyrique de L. V. Durdilly, paroles de Michel Carré, musique de Weber ;

19 avril, reprise du *Barbier de Séville*, opéra-comique en 4 actes, par Castil-Blaze, musique de Rossini (de l'Opéra-Comique) ;

9 mai, reprise de *Martha*, opéra en 4 actes, par De Saint-Georges et Crevel de Charlemagne, musique de De Flottow (du Théâtre Lyrique) ;

30 mai, *Le Duc de Ferrare*, drame lyrique en 3 actes, par Paul Milliet, musique de Georges Marty ;

12 juin, reprise de *Si j'étais roi* ! opéra-comique en 3 actes, par Adolphe d'Ennery et Jules Brésil, musique d'Adolphe Adam (du Théâtre Lyrique) ;

17 juin, reprise de *Bonsoir, M. Pantalon*, opéra-comique en 1 acte, par Lockroy et De Morvan, musique d'Albert Grisar (de l'Opéra Comique) ;

10 octobre, *La Bohème*, comédie lyrique en 4 actes, par Léoncavallo, traduction française d'Eugène Crosti ;

20 octobre, reprise de *Lucie de Lamermoor*, opéra en 2 actes et 4 parties, par Alphonse Royer et Gustave Vaëz, musique de Donizetti (du premier théâtre de la Renaissance) ;

8 novembre, reprise des *Sabots de la marquise*, opéra-comique en 1 acte, par Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ernest Boulanger (de l'Opéra-comique);

8 novembre, *Daphnis et Chloé*, comédie lyrique en 3 actes, par Jules et Pierre Barbier, musique d'Henri Maréchal ;

16 novembre, reprise d'*Eros*, opéra-comique en 1 acte, par Julien Goujon, musique de Frédéric Le Rey (du Théâtre des Arts, de Rouen);

7 décembre, reprise d'*Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique en 4 actes, par Guillard, musique de Gluck (de l'Opéra) ;

24 décembre, reprise de *Pierrot puni*, opéra-comique en 1 acte, par Sémiane et A. Gérès, musique d'Henri Cieutat (des Menus-Plaisirs) ;

23 décembre, *L'Hôte*, pièce lyrique en 3 actes, d'après la pantomime de Michel Carré et Hugounet, par Michel Carré, musique d'Edmond Missa ;

31 décembre, reprise du *Voyage en Chine*, opéra-comique en 3 actes, par Eugène Labiche et Alfred Delacour, musique de François Bazin (de l'Opéra-Comique).

1900

6 février, — 1re à Paris, — *Martin et Martine*, conte flamand en 3 actes, par Paul Milliet, musique d'Emile Trépard (de l'Opéra de Nice) ;

26 février, reprise d'*Euphorsine et Coradin*, opéra-comique en 3 actes, d'Hoffmann, remanié par Paul Ferrier, musique de Méhul (de la Comédie-Italienne) ;

10 mars, reprise du *Bijou perdu*, opéra-comique en 3 actes, par De Leuven, De Forges et De Saint-Georges, musique d'Adolphe Adam (du Théâtre Lyrique) ;

DIRECTION O. DE LAGOANÈRE ET Mlle BIANA DUHAMEL

1900

7 avril, reprise de *Miss Helyett*, opérette en 3 actes, par Maxime Boucheron, musique d'Edmond Audran (des Bouffes-Parisiens) ;

9 mai, reprise d'*Un Mariage au violon*, opérette en 1 acte, par Félix Galipaux, musique d'O. de Lagoanère (des Variétés) ;

20 juin, reprise de *Deux Orages*, comédie en 1 acte, par Bertol-Graivil (de l'Alhambra de Bruxelles) ;

17 août, *Mariage princier*, opéra-bouffe en 3 actes, par Paul Ferrier, musique d'Ernest Gillet ;

9 octobre, reprise de *Mam'zelle Carabin*, opérette en 3 actes, par Fabrice Carré, musique d'Emile Pessard (des Bouffes-Parisiens) ;

6 novembre, *La Pelisse*, comédie en 1 acte, par J. Ballieu ;

22 novembre, *Les Petites Vestales*, opéra-bouffe en 3 actes, par Ernest Depré et Arthur Bernède, musique de Frédéric Le Rey et Justin Clérice ;

29 novembre, *Sous le voile*, opéra-comique en 1 acte, par A. Ruelle et Marc Legrand, musique d'Alfred Kaiser ;

20 décembre, *Le Délai légal*, opérette en 1 acte, par J. H. Aubry, musique de Charles Hess.

1901

1er février, *Elève et Professeur*, comédie en 1 acte, par Mlle F. Gromier et Mme C. Bias ;

23 février, *Le Liseron*, comédie en 3 actes, par Daniel Riche ;

26 février, *Un Coup de soleil*, comédie en 1 acte, par Ernest Depré ;

10 avril, *Les Idées de M. Coton*, comédie en 1 acte, par Arthur Bernède et Edmond Mize ;

10 avril, reprise de *Durand et Durand*, comédie-vaudeville en 3 actes, par Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue (du Palais-Royal) ;

18 mai, *La Pipe*, vaudeville en 3 actes, par Arthur Bernède et Edmond Mize ;

7 juin, *Pour l'Empereur*, pièce en 5 actes, dont un prologue, par Jean de la Noë et Henri Rossi ;

22 juin, *Le Crocodile a des scrupules*, comédie en 1 acte, par Edmond Mize et Jean de la Noë.

DIRECTION GÉMIER

1901

30 septembre, *L'Echelle*, comédie en un acte, par Edouard Norès ;

30 septembre, *L'Ecolière*, comédie-dramatique en 5 actes, par Jean Jullien ;

14 octobre, *La Vie publique*, pièce en 4 actes, par Emile Fabre ;

4 novembre, *Une Tuile*, comédie en 1 acte, par René Champagne ;

4 novembre. *Le Voile du bonheur*, comédie chinoise en 1 acte, par Georges Clémenceau ;

21 novembre, *Ange gardien*, comédie en 1 acte, par Louis Raquin ;

21 novembre, *Une Blanche*, pièce en 3 actes, par Lucien Gleize ;

12 décembre, *Médecin de campagne*, pièce en 3 actes, par Masson-Forestier ;

12 décembre, *Dette de famille*, pièce en 3 actes, par Alfred Girault ;

24 décembre, reprise du *Pain de ménage*, comédie en 1 acte, par Jules Renard (du Cercle artistique de Bruxelles) ;

24 décembre, reprise d'*Un Négociant de Besançon*, comédie en un acte, par Tristan Bernard (des Mathurins) ;

30 décembre, *Les Complaisances*, pièce en 5 actes, par Gaston Devore.

1902

25 janvier, *Stella*, pièce en 4 actes, par Jules Case et Eugène Morel ;

19 février, *Colombine*, pièce en 1 acte, d'Erik Korn, traduite par Jean Thorel ;

19 février, *Le Mariage de Kretchinsky*, comédie-vaudeville en 3 actes, de Soulkhovo-Kobiline, traduite par Urbain Gohier et J. Wladimir Bienstock ;

19 février, *Le Portefeuille*, pièce en 1 acte, par Octave Mirbeau ;

5 mars, reprise de *La Main*, mimodrame en 1 acte, par Henri Bérény (des Auteurs gais) ;

5 mars, reprise de *L'Homme aux poupées*, conte mimé en 1 acte, par Henri Bérény (des Capucines) ;

21 mars, *Preuve d'amour*, comédie en 1 acte, par Ferdinand Bloch et Louis Schneider ;

21 mars, *Le Quatorze Juillet*, pièce en 3 actes, par Romain Rolland ;

15 avril, *L'Acquitté*, comédie en 1 acte, par Geo Dama ;

25 avril, *Les Perruches*, pièce en 3 actes, par Henri Berteyle ;

25 avril, *Simonne*, pièce en 2 actes, par Paul Bénazet et Philippe About ;

13 mai, *La Marchande de pommes*, farce en 1 acte, en vers, par Hugues Delorme ;

13 mai, *Le Cœur a des raisons...*, comédie en 1 acte, par Robert de Flers et G.-A. Caillavet ;

13 mai, *Daisy*, comédie en 1 acte, par Tristan Bernard.

DIRECTION D'ÉTÉ

19 juin, *La France au Transvaal*, épopée dramatique en 5 actes et 6 tableaux, par Mme Tola Dorian.

DIRECTION GUITRY

1902

25 octobre, *La Châtelaine*, comédie en 4 actes, par Alfred Capus.

1903

28 mars, *Crainquebille*, pièce en 3 actes, par Anatole France ;

28 mars, *Clarisse Arbois*, comédie en 3 actes, par Maurice Boniface ;

17 avril, *Congé amiable*, pièce en 1 acte, par Alphonse Allais et Tristan Bernard ;

17 avril, reprise de *La Princesse Georges*, comédie en 3 actes, par Alexandre Dumas fils (du Gymnase) ;

23 octobre, *L'Adversaire*, pièce en 4 actes, par Alfred Capus et Emmanuel Arène.

1904

22 mars, *Le Mannequin d'osier*, comédie en 4 actes et 8 tableaux, par Anatole France ;

29 avril, *Les Malfilâtre*, comédie en 2 actes, par Georges de Porto-Riche ;

29 avril, reprise d'*Amoureuse*, comédie en trois actes, par Georges de Porto-Riche (de l'Odéon) ;

5 novembre, *L'Escalade*, comédie en 4 actes et 5 tableaux, par Maurice Donnay.

Au total, du 8 mars 1873 au 31 décembre 1904, et sous dix-sept administrations différentes, le troisième Théâtre de la Renaissance a représenté 298 pièces, dont 189 nouveautés et 109 ouvrages empruntés aux scènes de Paris, de la province ou de l'étranger.

TABLE DES CHAPITRES



LAVAL. — IMPRIMERIE L. BARNÉOUD & Cie

